La LIBERTÉ

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

Vol. 95 n°3 • du 16 au 22 avril 2008 • SAINT-BONIFACE

1,10 $ + taxes

Dans L'ACTUALITÉ

Saint-Claude en santé

LE PROJET DE CENTRE DE SANTÉ de Saint-Claude et Haywood reçoit un appui important de la Caisse Pembina.

■ Page 3.

Discussion autour du Boulevard

NORMAND GOUSSEAU INVITE LES futurs commerçants à investir le boulevard Provencher; Tom Scott ferme Chocolate Affairs en dénonçant l'immobilisme.

■ Page 5.

Conter l'histoire

QUAND LÉO ROBERT RACONTE LA crise linguistique aux jeunes d'aujourd'hui, il transmet un héritage important. Notre histoire est-elle suffisamment connue et enseignée?

■ Dossier : pages 9, 10, 11.

Fin de saison pour Jonathan Toews

LE JOUEUR DES BLACKHAWKS DRESSE le bilan de sa première saison chez les pros!

■ Page 23.

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre?

Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1-800-523-3355
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Souvenirs du Rwanda

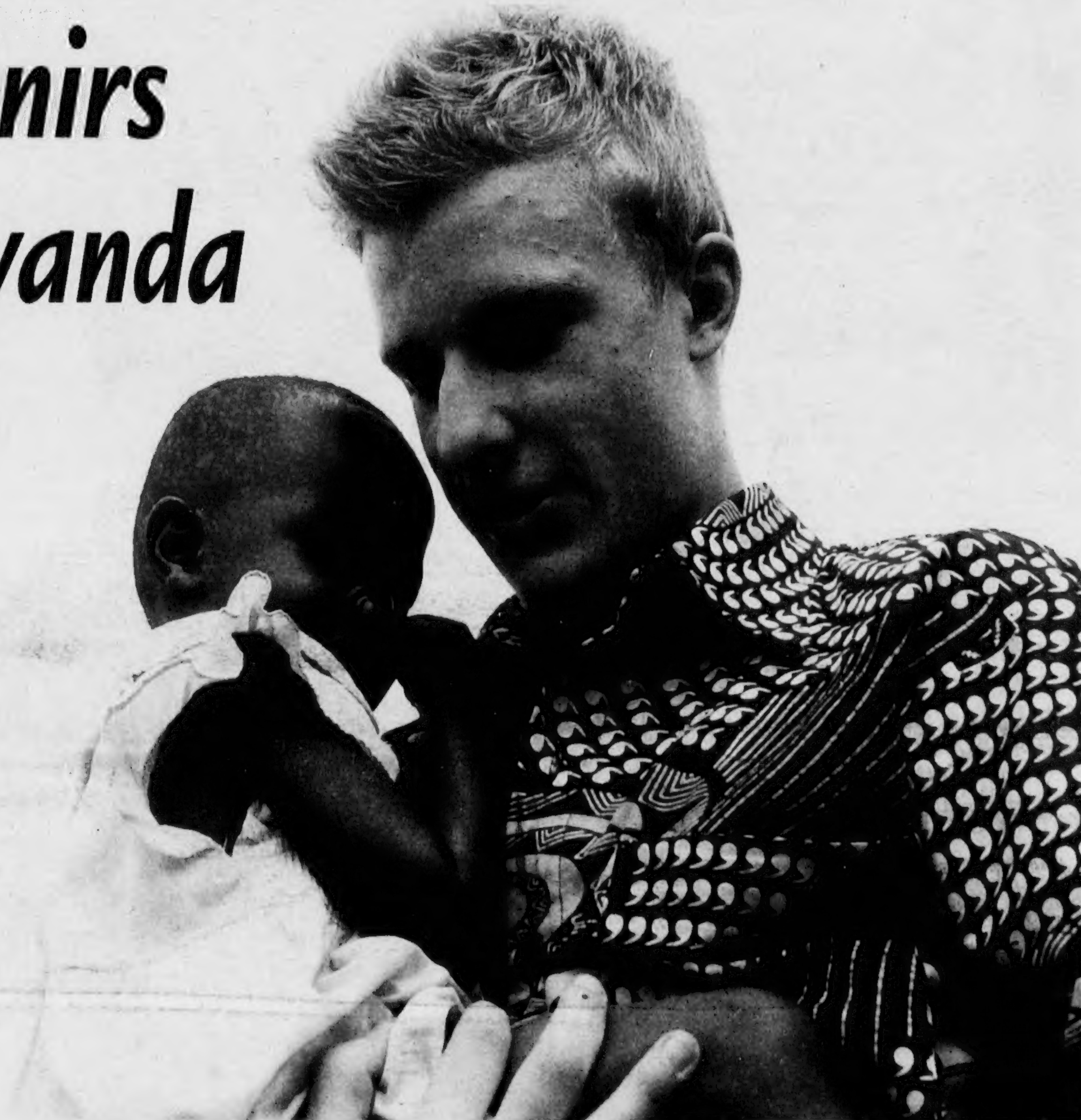


photo : Gabriel Ammann-Lanthier

Les élèves du Collège Louis-Riel et leurs accompagnateurs (dont, ici, Jonathan Bernard) ont découvert au Rwanda tout un continent et la valeur de l'entraide. À lire cette semaine : les commentaires des jeunes à leur retour; un album-photos; comment deux jeunes Africains d'ici voient ce voyage; et comment deux enseignants analysent ce type d'expérience.

■ Pages 6 et 7, 38 et 39.



Ça bout! C'est presque prêt! Marcel Bédard est un des nombreux bénévoles de Saint-Pierre-Jolys qui rendent possible la fin de semaine annuelle de la Cabane à sucre. L'événement annuel s'est déroulé le week-end dernier sous un soleil printanier. De nombreuses personnes ont profité du beau temps pour déguster de la tire, mais aussi des pets de soeurs faits maison. On a pu assister à des démonstrations de tissage de ceintures fléchées, et Georges Beaudry a assuré une animation musicale qui a fait danser petits et grands. Une occasion de faire valoir la culture et les traditions de la francophonie, qui en a réjoui plus d'un!

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef : **Sylviane LANTHIER** ■ Adjointe à la direction : **Sophie GAULIN** ■ Journalistes : **Julien ABORD-BABIN, Patricia BITU TSHIKUDI** et **Sophie DESRUISSEAUX** ■ Stagiaire : **Camille SÉGUY** ■ Chef de la production et infographiste : **Véronique TOGNERI** ■ Secrétaire administrative : **Roxanne BOUCHARD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Bicolo : **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** ■ Projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 17 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse internet : **http://journaux.apf.ca/laliberte/** ■ Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** ■ Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 33,90 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada** : 37,10 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis** : 95 $ ■ **Outre-mer** : 130 $ ■ Les abonné(e)s manitobain(e)s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :
C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455



« Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide aux publications pour nos dépenses d'envoi postal »

Canada

SAINT-CLAUDE

Un premier pas vers la guérison

Le Caisse Pembina appuie le projet du Centre de bien-être Saint-Claude/Haywood et remet un chèque au comité santé.

Sophie DESRUISSEAUX

« C'est encourageant. Quelqu'un croit à notre projet », explique la présidente du comité santé de la Corporation de développement communautaire de Saint-Claude, Suzanne Fay. Cette dernière parle ainsi du chèque de 100 000 $ qu'a remis la Caisse Pembina au projet du Centre de bien-être Saint-Claude/Haywood.

Le Centre de bien-être sera construit si la somme de 1,7 million $ est amassée. La moitié doit provenir de la communauté. Le chèque de la Caisse Pembina donne un coup de pouce au comité pour récolter d'autres fonds. « La Caisse Pembina est une institution financière. Ce don amène donc une crédibilité au projet auprès des autres bailleurs de fonds », précise Suzanne Fay.

Le directeur général de la Caisse Pembina, Hubert Chappellaz, n'avait aucun doute : il fallait aider le projet. « Quand la Caisse a été approchée, nous avons accepté de collaborer sans hésitation. Nous croyons au sérieux du projet et c'est notre rôle d'aider la communauté », indique-t-il.

Un peu plus de 700 000 $ doivent donc être récoltés dans la communauté. Le comité santé s'attend à ce que chaque famille donne 2 000 $ d'ici deux ans. « Il s'agit en fait d'un paiement de 38,46 $ aux deux semaines », note Suzanne Fay.

La somme demandée aux citoyens est tout de même importante. Suzanne Fay en est consciente. « Nous savons bien que toutes les familles ne seront pas en mesure de donner ce montant. Nous avons 500 foyers à visiter. Si tout le monde donne 2 000 $, nous amasserons 1 million $. Nous avons donc une marge de manœuvre », explique-t-elle.

De plus, certains groupes communautaires tiendront des activités où les profits iront au Centre de bien-être. C'est le cas, entre autres, des Filles d'Isabelle qui tiendront un tricothon le 20 avril.


photo : Gracieuseté CDC Saint-Claude

Le Centre de bien-être Saint-Claude/Haywood comprendra une pharmacie, une salle d'entraînement ainsi qu'une clinique médicale.

Dans le nouvel établissement, les donateurs seront à l'honneur. Des tableaux indiqueront le nom de ceux qui ont donné plus de 2 000 $. Un livre contiendra aussi le nom de tous ceux qui ont contribué monétairement à la construction du Centre. « Un adolescent qui donne 20 $ aura son nom dans le livre. Bien sûr, nous respecterons le choix des personnes qui font des dons anonymes », note Suzanne Fay.

Bonne nouvelle

Dans l'ensemble, la communauté a bien reçu la nouvelle du Centre de bien-être Saint-Claude/Haywood. « Ça représente tout, déclare la résidante de Saint-Claude, Alice Durand. Le nouveau centre permettra aux familles de rester ensemble. Les personnes âgées auront des services tout près. Elles n'auront plus besoin de quitter le village. »

Claudette Philippe, aussi résidante de Saint-Claude, applaudit à son tour la nouvelle. « C'est une bonne affaire que tous les services soient réunis sous un même toit », constate-t-elle.

Le médecin qui pratique présentement à Saint-Claude, Gisèle Viens, souligne quant à elle l'amélioration que procurera le nouveau centre. « Nous manquons d'espace. Tout est trop petit. Ce problème sera réglé avec le Centre de bien-être », signale-t-elle.

Le Centre de bien-être Saint-Claude/Haywood comprendra une pharmacie, une salle d'entraînement ainsi qu'une clinique médicale.

ÉDITORIAL

Il n'y a pas d'éditorial cette semaine!



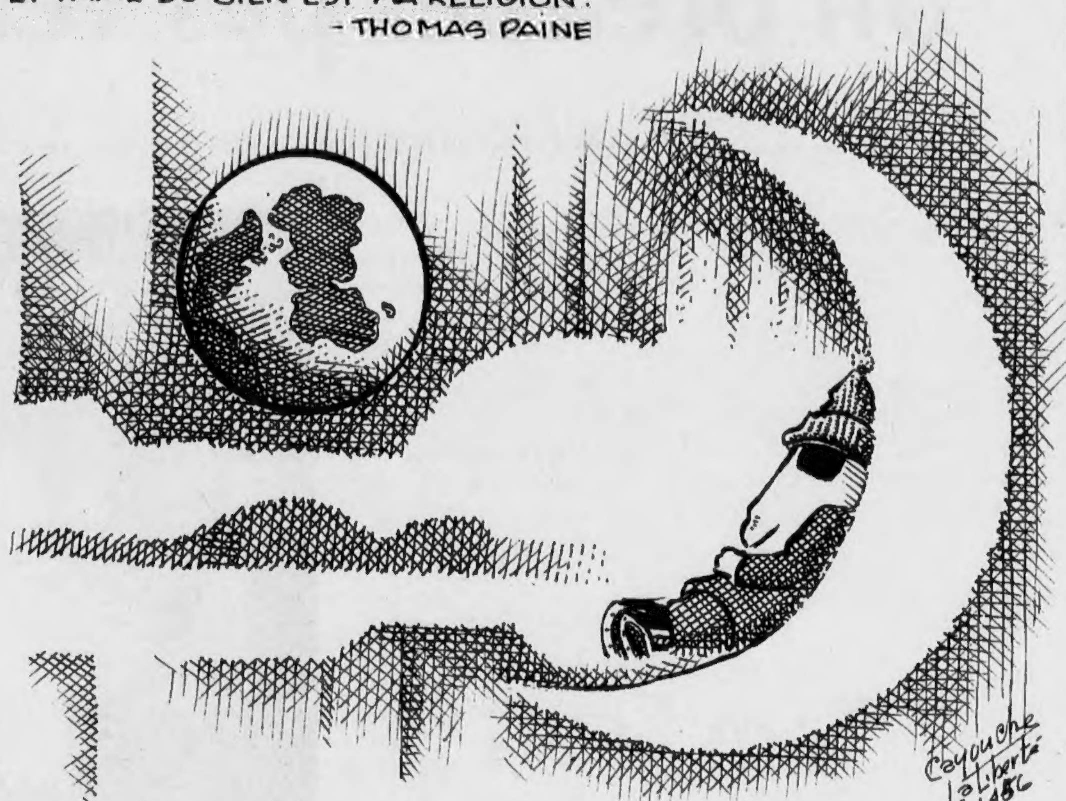
Citation
DE LA SEMAINE

« Il y en a même qui nous saluent dans la langue du Rwanda et d'autres qui s'habillent en vêtements africains. Je suis fière et je peux marcher la tête haute. »

Élève au Collège Louis-Riel et originaire d'Afrique, Womi Fanhbullen commente les suites du voyage au Rwanda des élèves de son école. ■ **Page 7.**

Écrivez-nous!

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Au tour des entrepreneurs

Entreprises Riel estime avoir fait son travail dans le dossier du développement du boulevard Provencher. L'organisme passe le flambeau aux entrepreneurs.

Sophie DESRUISSEAUX

« C'est à votre tour, au tour des entrepreneurs francophones, de prendre la relève. Entreprises Riel a créé des emplacements, c'est à vous d'en profiter », a lancé le directeur général d'Entreprises Riel, Normand Gousseau, aux membres de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface.

Invité par la Chambre de commerce à donner un discours sur le développement du boulevard Provencher, il rappelle les progrès effectués par Entreprises Riel. « Nous voulions que le centre-ville du Vieux Saint-Boniface devienne le cœur de Saint-Boniface et tout commençait par le boulevard Provencher », indique Normand Gousseau.

Aux yeux d'Entreprises Riel, le boulevard Provencher avait une caractéristique unique, celle du bilinguisme. « Le français est vraiment une valeur ajoutée au boulevard », note Normand Gousseau.

Les résultats n'ont pas tardé à venir. « En 1996, 60 % des locaux étaient à louer ou à vendre. En 2006, 100 % des terrains étaient occupés. Il a alors fallu se tourner vers la construction de nouveaux bâtiments », signale-t-il.



photo : Sylviane Lanthier

Boulevard Provencher : des places commerciales sont prêtes à louer, c'est donc le temps de le faire, dit Normand Gousseau.

La Place Joseph-Royal a été construite et l'Édifice Fontaine est en train d'être loué. « Vous avez maintenant la responsabilité de louer ces emplacements. Si vous ne le faites pas, d'autres le feront. Le rêve que nous partageons d'avoir un boulevard avec plusieurs services en français ne restera qu'un rêve si vous n'agissez pas », indique Normand Gousseau.

Selon lui, le boulevard Provencher a plusieurs attraits pour attirer tous les nouveaux investisseurs. « Il est à proximité de la Fourche, de l'Esplanade Riel et du futur Musée canadien des droits de la personne. La Caisse Saint-Boniface a annoncé la construction d'un nouvel édifice sur le boulevard et le Jardin des sculptures s'en vient bientôt. Tout bouge », rappelle Normand Gousseau.

D'ailleurs, le travail d'Entreprises Riel n'est pas fini. Normand Gousseau souligne que l'organisme voulait aider les jeunes entrepreneurs. « Trois kiosques seront créés à l'entrée du boulevard Provencher, à proximité de l'Esplanade Riel. Un de ceux-là sera occupé par des jeunes entrepreneurs qui pourront tester leurs produits. Si tout fonctionne bien pour eux, nous espérons qu'ils s'installeront à temps plein dans un local du boulevard », explique-t-il.

Le discours de Normand Gousseau a été bien reçu par les membres de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface. « C'est une question de gros bon sens. Il faut que la communauté fasse sa place. Il n'y a pas de marge d'erreur », déclare ainsi le directeur général du Conseil de développement économique des municipalités bilingues, Louis Allain.

Sur l'avenir du terrain de l'ancien Shell, Normand Gousseau précise par ailleurs : « Nous sommes en contact avec Shell. Ils nous ont dit qu'ils allaient nettoyer le site et qu'ensuite, ils le mettraient en vente ».

SAINT-BONIFACE

Tom Scott persiste et signe

Patricia BITU TSHIKUDI

« The Chocolat Affair ne ferme pas ses portes pour des raisons financières ni pour des raisons de fin de bail, assure d'entrée de jeu le propriétaire de la petite boutique de chocolat, Tom Scott. Je suis triste de devoir fermer, mais c'est une décision mûrement réfléchie. »

Après 13 ans de services, The Chocolate Affair fermera ses portes de façon définitive. Tom Scott se donne deux mois pour « régler les derniers détails, dire au revoir à mes clients et liquider le matériel. Les gens vont me manquer mais j'en ai assez de la façon dont les choses se passent. J'en ai assez de rester là à regarder se détériorer le boulevard Provencher, que j'aime beaucoup par ailleurs ».

« Cela fait plus de dix ans que je tiens The Chocolate Affair dans Saint-Boniface et il n'y a aucun changement en ce qui concerne le développement du Boulevard, dénonce Tom Scott. J'ai vu trop d'occasions gaspillées au cours des dernières années, trop d'argent gâché dans des études sans fins qui n'ont rien donné. Les gens ne font que parler, parler, sans cesse, mais rien n'est fait concrètement pour réellement développer le Boulevard. Il y a eu trop de gaspillage. »

S'il fait ce constat, Tom Scott est tout de même conscient du potentiel du boulevard Provencher.

« Le boulevard Provencher a énormément de potentiel, tout le monde s'entend pour le dire. Mais ce potentiel n'est pas exploité. Nous n'avons pas d'organisme dans la communauté qui a de la vision dans ce dossier. Comment expliquer la fermeture de tant de restaurants et de boutiques? Le Dépanneur Shell, Just Dessert, Mammy's, le café Émilio? Je ne peux pas rester là et assister à ça sans réagir. Dès qu'il y a quelqu'un qui arrive avec des idées différentes, on lui ferme la porte au nez », affirme Tom Scott.

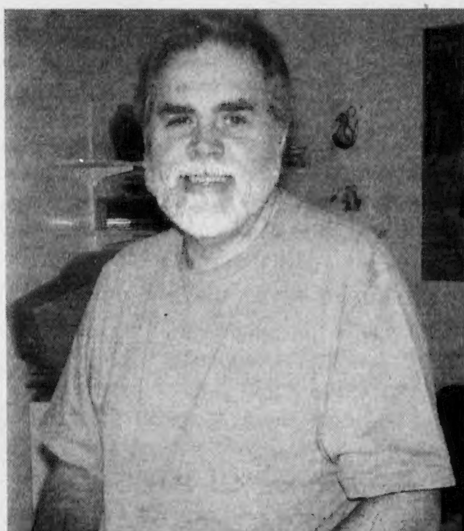


photo : Patricia Bitu Tshikudi

Tom Scott.

Selon lui, Entreprises Riel, qui est un des organismes responsables du développement immobilier dans Saint-Boniface, ne fait rien pour aider le boulevard.

Ce dernier fait aussi référence à des rumeurs voulant que le Restaurant Step'n Out ait une entente avec Entreprises Riel, qui restreint le développement d'autres restaurants dans un certain périmètre du boulevard Provencher.

« Entreprises Riel a fait partir plusieurs entrepreneurs qui avaient de bonnes idées, assure le propriétaire de la boutique de chocolat. Ce genre de situation est inacceptable et n'aide pas du tout le développement du quartier. Il y a un groupe de personnes à Saint-Boniface qui détient le pouvoir et manque de vision pour développer le quartier. Je ne peux pas rester ici à regarder Entreprises Riel faire des choses stupides et prendre de mauvaises décisions, ajoute-t-il. Si Entreprises Riel s'était appliqué à développer ses plans, nous n'aurions pas de locaux vides aux endroits où il y avait des entreprises florissantes par le passé. »

Il ajoute que Saint-Boniface manque de vie et n'a pas d'identité francophone particulière. « Les gens ont leur identité francophone en eux. Mais pour quelqu'un de l'extérieur qui arrive à Saint-Boniface, c'est difficile de voir cette identité francophone, estime Tom Scott. On a besoin de sentir qu'on est dans le quartier francophone de Saint-Boniface, quand on y est. Pour l'instant, ce n'est pas le cas. On ne peut plus se permettre de voir fermer d'autres boutiques, d'autres magasins si on veut vraiment développer notre quartier et le boulevard Provencher. »

Tom Scott soutient que la situation de Saint-Boniface dans ce domaine s'est détériorée au cours des dernières années.

« Nous n'avons que des locaux vides sur le boulevard Provencher. À une époque, il y avait plusieurs événements qui donnaient de la vie et attirait les gens au Boulevard. Je pense entre autres aux célébration de la fête du Canada, ou encore Music @ Mid-day », énonce Tom Scott.

Il tient tout de même à souligner l'apport du Festival du Voyageur au boulevard Provencher. « Je tiens quand même à dire que le déménagement du Festival sur le Boulevard a été une très bonne chose. Le futur Jardin de sculpture et les plans pour le Village de Noël sont de belles initiatives que je veux souligner », dit-il.

« Si j'étais plus jeune, j'aurais tout simplement déménager mon magasin, au lieu de le fermer. Mais à mon âge, j'en ai assez de l'immobilisme. Je préfère fermer boutique. J'ai des petits-enfants que je veux voir et avec qui je souhaite passer plus de temps. J'ai toujours voulu écrire un livre. Je vais profiter de la vie! Les gens vont me manquer », conclut-il.

DSFM

Un voyage inoubliable

Les élèves du Collège Louis-Riel qui ont participé au projet Ubuntu au Rwanda sont revenus au pays la semaine dernière.

Julien ABORD-BABIN

« Incroyable! » C'est ainsi que Christina Doche, enseignante au Collège Louis-Riel, décrit l'expérience qu'elle a vécue en compagnie de 23 élèves de 11e et de 12e années qui reviennent tout juste du Rwanda. Tous ont été profondément touchés par ce voyage qui a su leur donner une toute nouvelle perspective sur certains des plus grands enjeux de notre époque.

Au-delà de la pauvreté et de l'histoire tragique du Rwanda, ce sont les gens rencontrés là-bas qui ont le plus marqué les élèves. « On a reçu un accueil tellement chaleureux qu'on s'est vite sentis chez soi, confie Marie-Ève Fontaine. On nous a traités comme si on faisait partie de la famille. »

« On était là pour aider, mais je crois que c'est notre présence qui comptait le plus et qui a été appréciée, ajoute-t-elle. Les petits gestes que nous avons posés ne changeront peut-être pas grand-chose, mais je sais que ça va changer ma perception du monde. »

Ce contact direct et l'accueil chaleureux qu'on leur a réservé a permis aux élèves de mieux comprendre, non seulement l'histoire du Rwanda, mais aussi sa culture. « On a été exposés à une culture vraiment différente, explique Thierry Marchildon-Lavoie. Ça n'a pas été tout à fait un choc culturel, mais le rythme de vie était très différent. »

« Le voyage m'a permis de mieux comprendre ce qui s'est déroulé au Rwanda, ajoute-t-il. Mais ça m'a aussi permis de voir comment d'autres personnes pensent. »

Le contraste entre le mode de vie rwandais et la frénésie du monde occidental a aussi profondément marqué les jeunes voyageurs. « On a fait l'expérience d'une simplicité qu'on n'a pas ici, explique Mathieu LaBossière. Au Canada on est beaucoup plus affectés par la pression que l'on met constamment sur les gens et la consommation excessive. Je vais faire plus attention à ce que je consomme maintenant et je vais apprécier certaines petites choses, comme une douche chaude. »

Déjà, tous les élèves rencontrés seraient prêts à repartir tellement le voyage a été enrichissant, mais ils ont aussi pu prendre conscience de ce qu'ont vécu certains de leurs collègues de classe. Le Collège Louis-Riel accueille en effet plusieurs élèves africains, dont des réfugiés rwandais.

« Je connaissais déjà des Rwandais à l'école avant de partir, explique Valérie Marion. J'ai vraiment hâte de les revoir et de leur parler pour voir comment ils se sentent par rapport à ce qu'ils ont vécu. »

« Je comprends mieux la réalité des réfugiés rwandais, mais cette expérience me permet aussi de mieux comprendre tous les Africains », estime pour sa part Mathieu LaBossière.



photo : Julien Abord-Babin

Les 23 élèves du Collège Louis-Riel qui ont participé au projet Ubuntu sont revenus le 7 mars après un séjour de 2 semaines au Rwanda.

Déjà, ces jeunes témoignent de l'envie de partager leur expérience et tisser de nouveaux liens avec les Rwandais d'ici. Ils pourront ainsi poursuivre le travail entamé au Rwanda auprès des victimes du génocide.

« Au lieu de se baser sur des interprétations indirectes de ce qui s'est passé, on pourra maintenant faire appel à l'expérience qu'on a vécue pour passer le message, explique Mathieu LaBossière. Ça fera de nous de meilleurs ambassadeurs. »

C'est en tout cas ce qu'espère Christina Doche. « En plus de l'amour du Rwanda, les élèves ont acquis une meilleure compréhension des nouveaux arrivants, estime l'enseignante. Je ne vois pas comment ce voyage pourrait ne pas les affecter pour le reste de leurs jours. »

Collège Louis-Riel

Le voyage du rapprochement

Deux élèves d'origine africaine livrent leurs impressions sur le voyage au Rwanda des élèves du Bac international.

Patricia BITU TSHIKUDI

Papa Guy Alimasi et Womi Fanhbulleh sont en 11e et 12e années. Ils auraient aimé participer au voyage au Rwanda. Mais faute d'avoir leur résidence permanente, ils se sont contentés de participer de leur mieux, aux activités de collecte de fonds organisées en vue du voyage au Rwanda.

« Ha oui! J'aurais aimé participer au voyage au Rwanda, assure avec regrets Womi Fanhbulleh. Même si ce n'est pas mon pays d'origine, j'aurais aimé aller au Rwanda, ça reste l'Afrique. »

Originaire du Libéria, elle se dit toutefois heureuse que ses camarades du Bac international aient eu l'occasion de « vivre une belle expérience de vie ».

« Je suis contente qu'ils aient pu aller en Afrique, ça leur permet de voir comment on vit chez nous et aussi de mieux nous comprendre par après », affirme Womi Fanhbulleh.

« Beaucoup de jeunes pensaient que les Africains étaient paresseux, raconte Womi Fanhbulleh. Mais en allant au Rwanda, ils se sont rendus compté que les Rwandais venaient les aider à faire le travail. Ils ont vu que les gens travaillent, en Afrique. Même si les notions de temps sont différentes d'ici. »

Aucun Africain n'a partcipé au voyage, un constat qui n'étonne pas les deux élèves : « Plusieurs auraient voulu y aller, mais n'avaient pas les moyens financiers ou les papiers », disent-ils.

« Mais c'est très bien qu'il n'y ait eu que des Blancs. Ils ont vu comment les gens vivent en Afrique sans subir d'influence de qui que ce soit. Ils ont vu les choses de leurs propres yeux et vécu leur propres expériences », ajoute le Congolais Papa Guy Alimasi.

Changements

Pour Papa Guy Alimasi et Womi Fanhbulleh, ce voyage a permis de rapprocher les élèves du CLR.

« Il y a du changement dans le comportement des élèves depuis le voyage », confie la jeune fille. « Avant lep rojet Ubuntu, les relations étaient plus difficiles, rappelle Papa Guy Alimasi. Les autres élèves avaient peur des nouveaux arrivants. Il y avait une certaine union entre les nouveaux arrivants et les autres, mais ce n'était pas vraiment sincère. Ils avaient peur de nous et nous aussi avions peur d'eux. Quand on a commencé à travailler sur le projet Ubuntu, là on a commencé à se voir souvent. On préparait des activités ensemble et ona appris à mieux se connaître. C'est comme ça qu'on a commencé à se mélanger. »

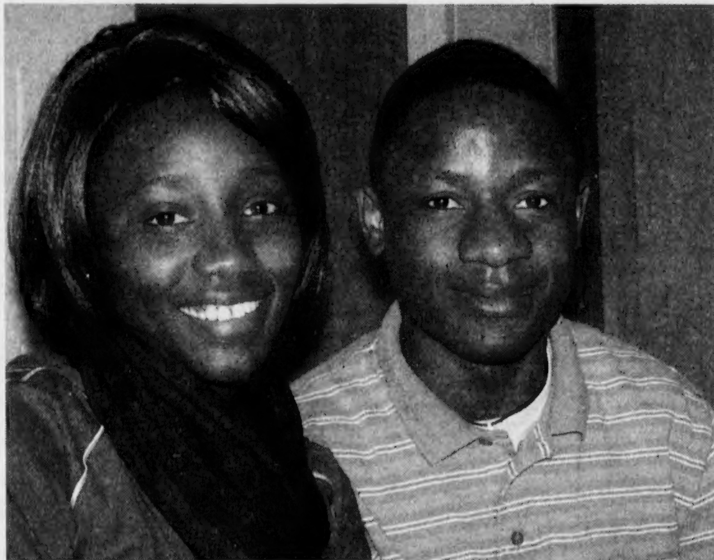


photo : Patricia Bitu Tshikudi

Papa Guy Alimasi et Womi Fanhbulleh, deux élèves africains du Collège Louis-Riel.

« Maintenant on me salue dans le couloir, raconte Womi Fanhbulleh. Il y en a même qui nous saluent dans la langue du Rwanda et d'autres qui s'habillent dans les vêtements africains. C'est très drôle! Je suis fière et je peux marcher la tête haute. »

Ce voyage a aussi contribué à faire tomber des préjugés. « Plusieurs élèves pensaient que toute l'Afrique était en guerre. Quand ils nous voyaient, ils croyaient que chez nous c'était comme ce qu'on voit à la télévision. Mais ce n'est pas toujours comme ça », rappelle Womi Fanhbulleh.

« C'est une expérience qu'ils n'oublieront jamais. Aller dans un nouvel endroit, c'est comme ensoleiller sa vision, affirme Papa Guy Alimasi.

« Ils comprennent mieux certains de nos comportements, et aussi notre culture, explique Womi Fanhbulleh. Quand on parle entre nous, on parle fort, mais ça ne veut pas dire qu'on est agressifs. Maintenant qu'ils ont vu comment les gens se comportent en Afrique, ils comprennent mieux certaines choses. »

« Une chose que j'apprécie depuis le retour des élèves du Bac, c'est le fait qu'ils ne gardent pas pour eux leur expérience. Ils en parlent autour d'eux et c'est vraiment bien, mentionne Womi Fanhbulleh. J'ai demandé aux filles comment elles ont trouvé les Africaines, et elles m'on répondu qu'elles sont fortes, et c'est ce que je voulais entendre car c'est la vérité. »

« En tout cas, ceux qui sont partis ont appris à faire les choses lentement!, lance Womi Fanhbulleh avec humour. J'ai d'ailleurs dit à monsieur Raval que dans deux ans, ce sont deux avions qui partiront pour le Rwanda! »

Voyages éducatifs

Des expériences marquantes

Diane Plamondon est l'enseignante derrière le projet Élèves sans frontières du Collège Jeanne-Sauvé (CJS). Grâce à son projet de partenariat avec la ville de M'Bour au Sénégal, des élèves de 12e année du CJS se sont rendus au Sénégal l'an dernier.

Un an plus tard, c'est au tour du Collège Louis-Riel (CLR) de faire vivre une expérience similaire à ses élèves de 11e et 12e années. Cette fois-ci, le voyage se déroule au Rwanda. Derrière ce projet, il y a entre autres l'enseignant Mayur Raval.

Ces deux voyages formateurs ont été des expériences inoubliables pour les élèves. Mais ont-elles une portée à long terme? Diane Plamondon répond par des exemples.

« Une enseignante de la Colombie-Britannique m'a contactée il y a quelques temps. Elle veut emmener ses étudiants au Sénégal dans le cadre d'un voyage éducatif. C'est après avoir vu le documentaire que le groupe d'élèves du Collège a réalisé, qu'elle en a eu l'idée », raconte-t-elle avec simplicité.

« Plusieurs des élèves qui sont allés au Sénégal font des projets de coopération, raconte Diane Plamondon. Il y en a un qui est en mission en Océanie. Un autre va passer quatre mois en Bolivie et travailler dans un orphelinat. Ça va prendre du temps avant qu'on voie les résultats, mais une chose est certaine, cette expérience laisse des traces. »

Mayur Raval est du même avis. « Si on n'est pas changé après une expérience comme celle-là, c'est qu'il y a quelque chose qui ne va pas bien, assure-t-il, en faisant référence au voyage au Rwanda. C'est une expérience inoubliable pour les jeunes. Quand ils reviennent, ils deviennent des ambassadeurs qui vont promouvoir leur expérience. »

« Les élèves qui ont participé au voyage sont au Bac international, ce sont nos futurs avocats, médecins, architectes. Cette expérience laissera des traces dans leur vie. Dans 20 ans, si on leur demandait quelle expérience scolaire les a le plus marqués, ils répondront leur voyage au Rwanda », assure l'enseignant.

Pour les deux enseignants, il faut maintenir un contact avec le pays partenaire afin que les projets initiés ne soient pas des feux de paille.

« Pour permettre à un projet comme Ubuntu de durer, il nr faut pas rester seul. Ça ne doit pas demeurer uniquement le projet du Collège Louis-Riel. Toute la communauté doit être impliquée. Là, par exemple, on essaie d'impliquer le Collège universitaire de Saint-Boniface et même le CDEM », confie Mayur Raval.

« Les premières rencontres entre les partenaires sont comme une danse, une danse financière, explique Diane Plamondon. Mais une fois que c'est fini, il reste le contact humain et c'est ce qui compte le plus. Il ne faut jamais faire les choses dans la course. Il faut vraiment faire un travail de développement et ça, ça se fait un à un. Il me serait impossible de laisser tomber ma famille sénégalaise. »

« D'ailleurs, on prévoit répéter le projet Ubuntu dans deux ans, précise Mayur Raval. Il ne s'agit pas d'un voyage touristique, mais bien d'un projet durable. »

Impact manitobain

« Pour les jeunes qui ont vécu le voyage, c'est une expérience inoubliable, explique Mayur Raval. Quand les élèves entendront parler d'un événement qui s'est produit en Afrique, ils comprendront mieux certaines choses. »

« Nous étions dans une ville située pas loin de camps de réfugiés. Et je peux vous assurer que quand on leur parlera de camps de réfugiés, ils comprendront mieux ce dont il s'agit parce qu'ils l'auront vu. » Mais ce succès n'est pas toujours garanti et peut créer des fossés.

« Si un jeune Sénégalais venait ici et ne présentait le Canada qu'à travers la lunette de sa population aborigène, les Canadiens ne seraient pas forcément contents. C'est vrai dans l'autre sens. Certains Africains n'apprécient pas qu'on présente seulement une image négative de l'Afrique, notamment celle de la pauvreté », explique Diane Plamondon.

Mayur Raval croit déjà que l'expérience permet des rapprochements entre les jeunes Africains du CLR et les Franco-Manitobains.

« J'ai entendu un élève africain dire : 'On est toujours en retard, maintenant que vous êtes allés en Afrique, vous savez pourquoi!', raconte Mayur Raval. Le concept de temps n'est pas le même là-bas qu'ici. Cette expérience permet vraiment aux jeunes de mieux comprendre leurs camarades africains. »

Un peu de tout pour tous

Greg Selinger a présenté mercredi dernier son neuvième budget provincial.

Julien ABORD-BABIN

Greg Selinger a choisi la voie de la prudence pour ce neuvième budget à titre de ministre des Finances. Plusieurs secteurs recevront un peu d'argent, mais aucun ne bénéficiera d'investissements majeurs. Et cela, même si l'économie manitobaine se porte plutôt bien.

Somme toute, ce budget suit les orientations déjà connues du gouvernement Doer. On y trouve de légères baisses de taxe pour les contribuables. L'impôt sur le revenu baissera grâce à une augmentation de 100 $ de l'exemption personnelle de base. Un crédit d'impôt pouvant aller jusqu'à 1 020 $ sera aussi offert aux soignants primaires, des citoyens qui prennent à leur charge une ou des personnes éligibles au programme de soins à domicile.

Des petites augmentations de dépense en santé et dans les programmes sociaux sont aussi comprises dans le budget. Le gouvernement souhaite former et recruter plus de médecins et d'infirmières, mais aussi 100 nouveaux policiers au cours des quatre prochaines années, ce qui est cependant loin des 350 souhaités par l'opposition officielle.

En tout, ce budget prévoit une croissance de 3,3 % des dépenses du gouvernement provincial, pour atteindre une somme d'environ 12,2 milliards $. Le ministre des Finances estime pouvoir terminer l'année avec un surplus de 96 millions $. Il affectera aussi 110 millions $ au remboursement de la dette qui augmente tout de même de 490 millions $ pour atteindre 10,9 milliards $.

« Il faut considérer le contexte économique, et les difficultés du marché américain, explique Greg Selinger. Mais le Manitoba conserve une bonne stabilité et son taux de croissance demeure supérieur à la moyenne canadienne. » Ce taux de croissance est estimé à 2,7 % pour 2008, alors que celui du Canada est prévu à 1,9 %.

Malgré cet avantage, le gouvernement manitobain demeure très dépendant des transferts fédéraux qui comptent pour 31,7 % de ses revenus. Une situation honteuse, selon l'opposition officielle.

« Le ministre des Finances devrait avoir honte, affirme le chef du Parti conservateur, Hugh McFadyen. Il se vante de dépenser l'argent que nous donnent l'Ontario, la Saskatchewan et l'Alberta. Ce sont elles que nous devrions remercier aujourd'hui. »

« Le Manitoba connaît une croissance supérieure à la moyenne nationale et dépend moins des transferts fédéraux qu'il ya dix ans », rétorque Greg Selinger.

Quand au chef libéral, Jon Gerrard, il juge le budget trop timide à tous les niveaux. « Ce budget n'apporte rien de nouveau, déplore-t-il. Les mesures qui sont prises ne représentent que de très petits pas. »



photo : Julien Abord-Babin

Le ministre des Finances, Greg Selinger, estime que l'économie manitobaine se porte bien, mais présente tout de même un budget prudent.

Environnement

En environnement, le Manitoba maintient le cap sur les objectifs de Kyoto qu'il compte atteindre d'ici 2012. Pour y arriver, la Province continue à miser sur les biocarburants.

La plus grande nouveauté dans le secteur de la lutte aux changements climatiques est la mise en place d'une taxe visant à réduire l'utilisation de charbon. Le gouvernement imposera ainsi une taxe de 10 $ par tonne de dioxyde de carbone pour les usines utilisant encore le charbon. La nouvelle taxe entrera en vigueur en 2011.

« C'est une nouvelle taxe cachée pour les consommateurs de Manitoba Hydro », dénonce Hugh McFadyen. Le Chef libéral Jon Gerrard estime quant à lui que le gouvernement devrait plutôt essayer de mettre de l'avant une véritable taxe sur le carbone. Quant au Parti vert, il salut ce geste plutôt symbolique, mais est loin d'être satisfait.

« C'est bon pour une première étape, mais l'initiative demeure superficielle, estime le président du Parti vert du Manitoba, James Beddome. Dix dollars par tonne ne feront pas grand chose. Il faut plutôt développer des politiques complètes et mettre en place une vraie taxe sur le carbone, comme en Colombie-Britannique. Mais une taxe seule ne sera jamais suffisante. »

Éducation

Comme prévu, le gouvernement maintient le gel des droits de scolarité pour les études postsecondaires. Ce sera toutefois la dernière année de et les étudiants doivent s'attendre à une augmentation des droits de scolarité dès 2009.

Le gouvernement accordera toutefois des sommes supplémentaires aux programmes de prêts et bourse. Il compte aussi fournir 79 millions $ sur trois ans pour le financement de l'enseignement postsecondaire et 53,5 millions $ pour les écoles publiques.

« C'est un budget plutôt doux-amer pour les étudiants, explique le président de l'association des étudiants de l'Université de Winnipeg, David Jacks. Nous sommes contents de voir la province investir en éducation, mais pourquoi ne pas conserver le gel en plus de ces programmes progressistes? »

Le budget prévoit aussi 18 millions $ pour la formation professionnelle ainsi que l'ajout de 4 000 places dans les programmes d'apprentis professionnels. Le tout pour faire face au manque de main-d'œuvre qualifiée dans la province.

Quand le passé rattrape la jeunesse

Faire connaître l'histoire, mais pas n'importe laquelle, connaître leur histoire, celle des Franco-Manitobains, voilà une des missions que s'est donnée le CJP.

Sophie DESRUISSEAUX

Le Conseil jeunesse provincial (CJP) n'a pas peur du passé. L'organisme prend même le temps de le regarder, l'analyser et le comprendre, afin que sa clientèle, les adultes de demain, connaissent leur histoire.

Pour atteindre cela, 12 conférences dont celle de Léo Robert donnée au Collège universitaire Saint-Boniface (CUSB), sont organisées. Elles sont destinées aux adolescents. « Les 11 autres conférences se dérouleront dans les écoles secondaires de la DSFM ou d'immersion. Une seule était présentée au CUSB », indique l'agent de projet du CJP, Aimé Boisjoli.

Le CJP, par cette activité, cherche à atteindre deux objectifs. Le premier est d'améliorer les connaissances des élèves en ce qui à trait à l'histoire franco-manitobaine. « Les jeunes prennent souvent pour acquis les services qui leur sont offerts en français. Pourtant, beaucoup de gens ont lutté pour les obtenir. Il faut faire valoir cette histoire », explique Aimé Boisjoli.

Le CJP espère dans un deuxième temps que les jeunes seront touchés par les discours et voudront continuer le chemin tracé par leurs aïeux. « Nous profitons des conférences pour leur lancer un défi : celui de lutter pour garder intact ce à quoi ils croient », raconte l'agent de projet.

Plusieurs conférenciers s'adressent aux adolescents. Léo Robert, Jacqueline Blay, Claude Forest sont du nombre. « Ils ont une histoire qui vaut la peine d'être entendue et nous sommes prêts à les écouter », dit Aimé Boisjoli.

Grâce à ces conférences, le CJP souhaite aussi créer un guide pédagogique. « Les conférences sont enregistrées dans le but d'obtenir un outil pédagogique », précise Aimé Boisjoli.

Il tient à préciser aussi que les conférences continueront même lorsque le guide sera disponible. « Tant qu'il y a un intérêt dans les écoles et qu'il y a des personnes qui souhaitent raconter leur histoire, je ne vois pas pourquoi nous arrêterions les conférences », conclut-il.

Une histoire à propager

La transmission de l'histoire est essentielle pour toute communauté. C'est encore plus vrai dans un contexte minoritaire où l'on doit faire face à des défis supplémentaires.

Julien ABORD-BABIN

« Celui qui ignore son histoire est condamné à la répéter. » Dite et redite, la formule est depuis longtemps passée dans la sagesse populaire. Probablement citée par tous les professeurs d'histoire, elle résume en quelques mots l'importance de l'histoire. Car entre ce fouillis de dates, de batailles, de victoires et de révolutions se trouvent la sagesse et les valeurs qui nous définissent.

« L'histoire, c'est ce qui fait qu'on est ce qu'on est, déclare l'historien Jean-Marie Taillefer. Elle est nécessaire parce qu'elle nous apprend à nous connaître et nous permet de nous projeter dans l'avenir avec confiance, force et crédibilité. »

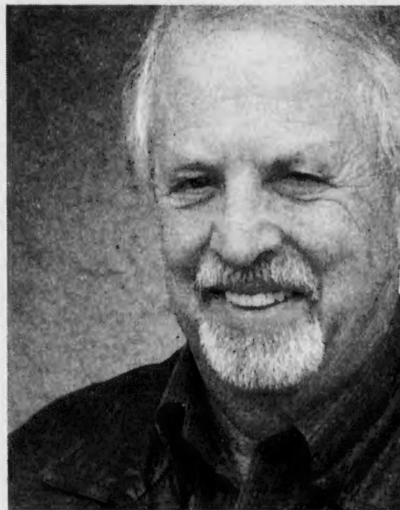
La transmission de l'histoire aux jeunes générations est donc essentielle pour toute société. Dans les communautés minoritaires, elle est d'autant plus importante que la langue et les valeurs sont constamment menacées d'assimilation. Elle doit toutefois faire face à plusieurs obstacles.

« Quand on parle d'évènements historiques, ils sont toujours liés à des valeurs, estime l'historienne Jacqueline Blay, qui travaille présentement sur un livre d'histoire des francophones du Manitoba. Les historiens anglophones n'ont pas tellement à s'en soucier parce qu'ils sont majoritaires, mais nous devons y faire attention pour ne pas perdre ces valeurs. »

Les historiens doivent toutefois faire attention lorsqu'ils traitent des valeurs, selon Jean-Marie Taillefer. Surtout dans une situation minoritaire car on peut facilement propager une attitude de victime. « Dans certains cas, l'histoire devient une idéologie, remarque-t-il. Par exemple, au Québec on enseigne une histoire selon laquelle le Québec est un peuple qui a été brimé et dont on a empêché le plein épanouissement. »

Selon Jean-Marie Taillefer, cette situation explique en bonne partie la crise identitaire que vit le Québec à l'époque de la Commission Bouchard-Taylor et des débats sans fin sur l'intégration des immigrants à une culture qu'on peine à définir.

« L'étude et la transmission de l'histoire doivent être encadrés de




photos : Julien Abord-Babin

Jean-Marie Taillefer et Jacqueline Blay

règlements, ajoute Jean-Marie Taillefer. C'est un apprentissage d'évènements du passé qui utilise des méthodes historiques qui se veulent sans préjugés. Il faut rester neutre devant les faits et ne pas passer de jugements sur une société d'il y a 100 ans à partir de nos valeurs modernes. »

La connaissance des faits historiques demeure essentielle à la compréhension de ses origines. Il peut toutefois être difficile d'en parler sans s'emporter, surtout quand des événements importants font partie de l'histoire récente. C'est un autre défi auquel doit faire face la communauté francophone du Manitoba, qui sort d'une période charnière de son histoire marquée par une série de luttes pour faire valoir ses droits linguistiques.

« Depuis 1970, les gens ont participé à beaucoup de réunions, remarque Jacqueline Blay. Mais ils n'ont pas toujours expliqué à leurs enfants pourquoi ils n'étaient pas là le soir, soit parce qu'ils étaient trop occupés ou trop modestes pour le faire. »

Grâce à ces batailles, les Franco-Manitobains ont tout de même réussi à acquérir une reconnaissance et des institutions essentielles à la survie de leur culture. Dans bien des cas, la lutte n'est pas terminée et beaucoup d'événements importants restent difficiles à analyser en raison du manque de recul, mais leur importance n'en est pas moindre. Point culminant de la lutte pour l'éducation française au Manitoba, la création de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) en est l'exemple parfait.

« L'histoire de la DSFM devra être regardée avec un peu de recul, explique Jacqueline Blay. Chaque école a son histoire, souvent difficile et qui a parfois divisé des communautés. Il va falloir passer toutes ces choses au filtre de l'histoire. Mais pour l'instant il est important de recueillir la voix de ceux qui y ont participé. »

C'est ce qui permettra à la jeune génération de rester aux aguets, selon les deux historiens. Car rien n'assure que les luttes d'hier ne reviendront pas. L'histoire reste un élément essentiel à la survie du fait français au Manitoba. « On ne peut pas forcer les jeunes à se battre, remarque Jacqueline Blay. Mais on peut leur donner les outils qu'il faut pour avoir un comportement citoyen. Le reste dépendra d'eux. »

Mais justement, c'est outils font encore défaut au Manitoba. « À part trois livres sur la crise linguistique, le dernier livre d'histoire du Manitoba français date des années 1970 », explique Jacqueline Blay. Elle espère bien remédier à ce problème avec un livre qui couvrira l'histoire franco-manitobaine de 1812 à 2005.

Les écoles manitobaines quant à elles ne parlent pas suffisamment de l'histoire franco-manitobaine, selon Jean-Marie Taillefer. « On la voit un peu dans le curriculum du ministère, qui devrait toujours être respecté, mais pas suffisamment, estime-t-il. Ce qu'il faudrait, c'est un cours complet réservé à l'histoire franco-manitobaine et qui serait obligatoire pour les élèves de 11e ou 12e années de la DSFM et peut être même de l'immersion. »

CRISE LINGUISTIQUE

Une histoire pour l'avenir

Léo Robert a dirigé la Société franco-manitobaine pendant la crise linguistique. Plus de 20 ans après, il revient sur cette période mouvementée.

Simon GOUIN

De l'incendie des bureaux de la Société franco-manitobaine (SFM) au rassemblement d'au moins 2 500 francophones à Saine-Anne, le 27 septembre 1983 : le président de la SFM de mars 1982 à mars 1984, Léo Robert, est revenu sur la période de crise linguistique qui s'est déroulée pendant son mandat. Organisée par le Conseil jeunesse provincial (CJP), cette conférence s'est déroulée au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), le mardi 11 mars, dans le cadre de la semaine de la Francophonie et de l'opération Politiké.

Non-respect des droits de la minorité

Pour mieux comprendre cette période tumultueuse, Léo Robert a d'abord rappelé quelques éléments historiques. En 1870, lorsque le Manitoba est devenu une province du Canada, l'article 23 de la *Loi de 1870 sur le Manitoba* assurait « aux francophones et aux anglophones l'accès égal aux corps législatifs, aux lois et aux tribunaux ». À l'image de l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique qui protégeait les droits de la minorité anglophone du Québec, le Manitoba a donc adopté une protection identique des droits de sa minorité.

Mais en 1890, le gouvernement provincial Greenway a fait passer une loi, *The Official Language Act*, qui stipulait que l'anglais était la seule langue officielle de l'Assemblée législative et des tribunaux manitobains. Bien qu'inconstitutionnelle, cette loi a été appliquée jusqu'à sa remise en cause suite à la bataille juridique menée par Georges Forest.

L'affaire Georges Forest

En 1976, Georges Forest a reçu une contravention exclusivement rédigée en anglais. L'entrepreneur de Saint-Boniface porta l'affaire devant les tribunaux. Finalement, le 13 décembre 1979, la Cour suprême du Canada déclara *The Official Language Act* invalide.

Mais si cette loi était illégale, toutes les lois qui ont été adoptées exclusivement en anglais par le Parlement législatif manitobain l'étaient également. La décision de la Cour suprême s'est gardée d'évoquer ce point.

En 1980, Roger Bilodeau contesta la validité de deux lois unilingues anglaises devant la Cour provinciale. Même si le jugement de la Cour d'appel laissa la province libre d'adopter ou non ses lois en français ou en anglais, la Cour suprême avait la possibilité de déclarer invalides les lois unilingues anglaises. Pour éviter cette situation, la SFM a débuté en mars 1982 des négociations avec les gouvernements provincial et fédéral afin d'obtenir un amendement constitutionnel.

Des services plutôt que des lois en français

« Nous nous demandions comment satisfaire les besoins de la communauté franco-manitobaine, sans pour autant que toutes les lois n'aient plus de forces et effets, chose qui aurait été préjudiciable pour tout le monde, relate Léo Robert. Notre idée était la suivante : nous acceptions que la Province ne soit pas obligée de traduire les lois écrites uniquement en anglais, mais qu'en échange, la Constitution oblige le gouvernement provincial à garantir des droits pour les services en français. »

Un projet de résolution est alors déposé à l'Assemblée législative du Manitoba. Mais les députés de l'opposition, principalement conservateurs, se sont opposés fermement au projet. « Sterling Lyon, par exemple, employait des expressions pour faire peur aux anglophones, qui frisaient parfois le racisme, raconte Léo Robert. Leur but était de briser notre entente. On ne nous nommait pas comme les représentants de la communauté franco-manitobaine mais comme un groupe d'intérêt, essayant ainsi de réduire notre légitimité. »

« Georges Forest était lui aussi opposé à l'amendement constitutionnel, remarque Léo Robert. Mais pas pour la même raison : il trouvait que l'on n'allait pas assez loin. Cependant, sa position a été un argument de poids relayé par les médias anglophones : si Georges Forest était lui-même opposé au projet de la communauté francophone, pourquoi les Anglais devraient supporter l'amendement? »

« No more French »

Certains anglophones exprimaient alors des opinions anti-francophones qui se transformèrent bientôt en menaces. « On recevait des appels à trois heures du matin de personnes qui nous disaient que nous n'étions pas gentils, précise-t-il. Enfin, pas dans ces mots-là. Cela devenait de plus en plus sérieux. »

« La clôture de mon voisin a aussi été peinturée. Sans doute les personnes s'étaient-elles trompées d'un numéro, tombant sur mon voisin qui était anglophone, ajoute Léo Robert. Dans mon quartier, des personnes demandaient à leurs enfants de ne pas jouer avec nos filles sous prétexte qu'elles parlaient français. »

Des graffitis fleurissaient un petit peu partout. Le slogan : « No more French ». « Le Centre culturel a souvent été une cible, se souvient Léo Robert. Cela faisait longtemps que ça durait, et un Franco-Manitobain, Georges Beaudry a décidé qu'il allait lui aussi peinturer le Centre culturel, en enlevant le « no » de façon à ce qu'il soit écrit : « More French ». Mais ce soir-là, la police de Winnipeg avait stationné une voiture de patrouille devant le CCFM. Et Georges Beaudry a été arrêté par un autre francophone travaillant pour la police de Winnipeg. »

Le 30 janvier 1983, Léo Robert a assisté, impuissant, à l'incendie des bureaux de la SFM situés sur le Boulevard Provencher. Quelques jours après, le commissaire aux incendies de la ville de Winnipeg indiqua que l'incendie était d'origine criminelle.

Dossier de la semaine... Une histoire à raconter

Tractations politiques

En avril et mai 1983, Léo Robert et la SFM ont débuté des négociations avec le gouvernement fédéral et l'opposition. L'amendement constitutionnel devait alors être présenté à la Chambre des communes. Le président de la SFM a notamment rencontré Jean Chrétien, Pierre Elliott Trudeau, ou encore Brian Mulroney, qui demanda que la rencontre se déroule dans une chambre d'hôtel, pour éviter les journalistes. « On ne lui a pas donné d'enveloppe », plaisante Léo Robert.

À la fin du mois de mai, une entente est obtenue entre le fédéral, la Province et la SFM. « Le gouvernement lança alors sa machine d'information pour essayer d'éviter les peurs que provoquait le projet d'amendement constitutionnel, raconte Léo Robert. Pierre Elliott Trudeau est venu faire un discours à l'Hotêl Fort Garry dans lequel il a déclaré que le Manitoba serait officiellement une province bilingue. Sur le coup, seuls les journalistes francophones ont noté cette phrase. Quelques jours après, les conservateurs l'ont fait traduire, et ça a commencé à mal aller. »

La petite phrase de l'homme politique a mis le feu aux poudres. « Pierre Elliott Trudeau a voulu bien faire, dit Léo Robert. Mais il aurait dû laisser les deux niveaux de gouvernement s'occuper de l'information de la population. »

Après la tenue de plusieurs réunions d'information, la SFM a décidé de consulter les membres de la communauté francophone afin de savoir si le projet d'amendement constitutionnel répondait à leurs attentes. Le vote est sans appel : 576 étaient en faveur de l'amendement, 11 étaient contre, jugeant qu'il n'allait pas assez loin.



photos : Simon Gouin

Léo Robert (en médaillon) a raconté l'histoire de la crise linguistique dans une conférence ponctuée d'humour et d'anecdotes.

Les cloches du Parlement

La Province a décidé elle aussi de tenir des réunions d'information qui se sont déroulées dans une ambiance électrique, à partir du 17 juin 1983. Après une première réunion difficile, le ministre de la Justice de l'époque a essayé de s'assurer que des personnes soutenant l'amendement constitutionnel soient présentes à chacune des réunions. Au Parlement législatif du Manitoba, le gouvernement néo-démocrate a présenté un projet de loi. Les cloches se sont mises à sonner, annonçant un vote des députés provinciaux. Mais les conservateurs refusèrent de voter. « Les cloches ont sonné jusqu'en 1984, pendant 263 heures environ », note le professeur de sciences politiques du CUSB, Raymond Hébert.

Sous la pression de l'opposition, le gouvernement provincial décida de tenir des audiences publiques à Winnipeg, Thompson, Swan River, Sainte-Rose-du-Lac, Brandon, Morden et Sainte-Anne. La population fut invitée à s'exprimer sur l'amendement constitutionnel. « À partir de ce moment, on a décidé que nous entrions en campagne électorale, souligne Léo Robert. Nous voulions nous assurer qu'il y ait des Francophones à toutes les audiences publiques. »

Rassemblements

Léo Robert se souvient aussi des conditions dans lesquelles se sont déroulées ces audiences publiques. « À Brandon par exemple, lorsque nous sommes arrivés à l'entrée de la ville, la police nous a ensuite escortés jusqu'à la salle où se tenait la rencontre, dit-il. Il y avait beaucoup d'hostilité. »

À l'inverse, l'audience publique de Sainte-Anne a rassemblé au moins 2 500 francophones. « C'est un des moments les plus importants de la communauté, estime Léo Robert. C'est là que la SFM a présenté son mémoire en faveur de l'amendement constitutionnel. Après ça, on a eu un gros *party*, dans le stationnement du curling. Des autobus sont venus des quatre coins de la province. Ce fut une autre victoire morale. »

Peu de temps avant, le Conseil de la ville de Winnipeg avait annoncé qu'un plébiscite serait organisé pour consulter les onseillers municipaux de la ville. « Finalement, 21 % des voix ont soutenu l'amendement constitutionnel, explique Léo Robert. On a fait un *party* dans le gymnase Ouest du CUSB. Les francophones ne représentaient que 4 % de la population et nous avions obtenu 21 % pour notre projet : c'était une victoire que les journalistes anglophones ne comprenaient pas. »

Mais au Parlement, la session législative fut finalement abrogée le 24 février 1984. L'amendement constitutionnel meurt ainsi au feuilleton. Une défaite pour la communauté francophone? Pas forcément.

Quelles avancées?

Plus de 20 ans après cette crise linguistique, Léo Robert estime que cet épisode aura fait avancer la cause de la communauté franco-manitobaine. « Après cette crise, beaucoup d'anglophones se sont regardés dans le visage. Certains ont regretté leurs comportements, indique-t-il. Les mentalités ont évolué. À l'époque, dans les consultations, certains anglophones se levaient et disaient : "Je suis raciste et je suis un bigot". Désormais, on ne voit plus ça. »

« Sans cette crise, il n'y aurait pas autant de services en français aujourd'hui, ajoute-t-il. Le nombre de francophones se maintient et le bilinguisme se développe et est de plus en plus accepté. »

Léo Robert reste encore impliqué dans la SFM. Il garde toujours un œil sur l'évolution de la communauté. « Le prochain défi de la communauté franco-manitobaine est de s'adapter aux changements sans sacrifier son identité. »

Dans ce but, l'ancien président de la SFM estime qu'il est important que cette histoire soit apprise par les élèves au niveau secondaire. « C'est l'histoire de notre province, de notre pays, et elle n'est pas enseignée dans les cours d'histoire, regrette-t-il. Les livres qui ont été écrits sur le sujet le sont en anglais. J'ai été invité à deux reprises depuis ma retraite pour faire des interventions dans des écoles, mais c'était à l'initiative des professeurs. »

Solidarité

Le don d'organes en famille

La semaine nationale du don d'organes aura lieu du 20 au 27 avril 2008. Jean-Paul et Guy Delorme savent à quel point il est important de faire évoluer les mentalités.

Camille SÉGUY

Guy Delorme, 53 ans, vit depuis le 12 juillet 2007 avec le rein de son frère Jean-Paul, 44 ans. « La greffe m'a redonné ma vie », raconte Guy Delorme. « Aujourd'hui, je peux à nouveau sortir, jouer au hockey avec mon fils… ».

Pourtant, il lui a fallu une année pour accepter l'idée d'être greffé. « Je suis tombé malade il y a quatre ans. Au début, j'ai eu des problèmes avec l'idée d'une greffe, j'avais du mal à l'accepter. Alors j'ai commencé la dialyse. J'étais dialysé tous les soirs, chez moi. Ça durait neuf heures », se souvient-il.

La dialyse permet de nettoyer environ 10 % du sang. Si le patient travaille, il s'affaiblit. « Je devais choisir entre être en bonne santé mais ne rien faire, et travailler mais m'affaiblir. Pour moi, ne pas travailler était pire. C'est la santé de l'esprit », explique Guy Delorme.

« Donc au bout d'un an, j'ai pris la décision d'être transplanté. C'est une décision que j'ai prise seul, avec ma femme et ma famille », explique-t-il. La même maladie avait déjà frappé la famille.



photo : Camille Séguy

Guy Delorme a reçu le rein de son frère, Jean-Paul.

Le petit frère de Jean-Paul et Guy, Marc Delorme, avait déjà reçu un rein de sa sœur Lynne. Pour Jean-Paul Delorme, il était donc « évident que s'il lui était possible d'être donneur, il donnerait ».

Pour la bonne cause

Pour donner un organe de son vivant, il faut être en bonne santé, et surtout compatible avec le receveur, afin d'éviter tout risque de rejet du nouvel organe. Un rein, une partie du foie ou du poumon peuvent être transplantés d'un donneur vivant à un malade.

Jean-Paul Delorme se veut rassurant pour les donneurs potentiels : « Ça vaut vraiment le coup, mon frère est en bonne santé grâce au don. On passe une série de tests pour déterminer la compatibilité, mais ils ne sont pas difficiles. Tout ça dure environ un mois. Ce n'est pas un gaspillage de temps, et les docteurs sont fantastiques. Et après l'opération, on récupère facilement », explique-t-il.

Guy Delorme non plus n'a eu « aucun problème de rejet ». « J'ai pu recommencer à travailler trois mois après, dans l'équipement lourd. »

Progrès au Manitoba

En 2007, Transplant Manitoba a réalisé 52 greffes de rein, dont 22 issues de donneurs vivants, et 5 transplantations de poumons. Ce sont leurs meilleurs résultats depuis la mise en place du programme en 1969.

Présentement, 150 personnes environ dans la province sont prêtes pour une transplantation et 200 autres passent les tests. Ils sont plus de 4 000 dans l'ensemble du Canada.

Un seul donneur post-mortem peut faire revivre plus de dix malades. Le mardi 22 avril à l'hôpital de Saint Boniface et le 24 au Centre des soins de la santé de Winnipeg, de 10 h à 15 h, des informations sur le don d'organes seront à disposition du public.

Le samedi 19 avril à 10 h, les receveurs et leurs proches formeront un ruban vert humain, symbole du don d'organes, en présence du lieutenant-gouverneur du Manitoba John Harvard, de la ministre de la santé Theresa Oswald, et de la maire-adjointe de Winnipeg Brenda Leipsic, depuis le Palais législatif.

« Nous voulons mettre en avant la question du don d'organes, faire en sorte que les Manitobains en prennent conscience et en discutent avec leurs familles », explique la coordonnatrice du programme Transplant Manitoba, Sybil Stokoloff. (1)

(1) Pour plus d'informations, vous pouvez joindre Sybil Stokoloff au 787-1897, ou sur www.transplantmanitoba.ca.

OPÉRA

La Traviata

Manitoba Opéra présente ***La Traviata,*** un des opéras les plus connus et les plus aimés du grand public.

Patricia BITU TSHIKUDI

Histoire d'amour et de passion entre une courtisane et un gentilhomme, *La Traviata* demeure un classique de l'opéra depuis près de 150 ans.

Basée sur l'histoire vraie de la courtisane Marie-Duplessis et son amoureux Alexandre Dumas fils, *La Traviata* est aussi un drame sentimental qui tirera des larmes même au spectateur le plus endurci.

« Un conseil que je peux donner aux gens, c'est d'apporter vos mouchoirs!, lance le directeur artistique de l'opéra, Tom Diamond. C'est une histoire magnifique et captivante. Pour ceux qui ne connaissent pas l'histoire, si vous avez vu le film ***Pretty Woman*** et que vous l'avez aimé, vous aimerez *La Traviata*. C'est l'histoire d'une courtisane qui tombe amoureuse, contre son gré, d'un de ses clients. »

Pour sa réalisation, les producteurs de l'Opéra du Manitoba ont fait appel à des chanteurs parmi les plus talentueux du milieu. Parmi les têtes d'affiche de cette production, la chanteuse portoricaine Yali-Marie Williams dans le rôle principal de Violetta Valery.

« J'adore jouer Violetta! D'abord parce qu'il s'agit d'une très belle histoire, mais aussi parce que le fait de jouer cette femme forte et passionnée me pousse à devenir une meilleure personne, confie Yali-Mari Williams. Le personnage me pousse à aller toujours plus loin. Même si j'ai joué ce rôle plusieurs fois, ça demeure différent à chaque fois. »

La jeune femme est soutenue dans son rôle par le chanteur Kurt Lehmann, qui joue Alfredo, l'amoureux de Violetta.

Le chanteur de renommée internationale, Benoît Boutet, incarnera Gastone, le meilleur ami d'Alfredo, sans qui les deux amoureux ne se seraient pas rencontrés.

« *La Traviata*, c'est un des opéras les plus populaires. Cette fois-ci, on a une très belle distribution. C'est toujours agréable de chanter avec de bons chanteurs », dit-il.



Photo : Gracieuseté de Manitoba Opera

Opéra du Manitoba.

Armé de sa longue expérience dans le monde de l'opéra, Benoît Boutet affirme ne plus être impressionné de chanter dans une grosse production comme celle-ci. « Il n'y a rien là pour moi, j'ai chanté plusieurs rôle principaux à travers le monde », affirme-t-il.

Il soutient toutefois que même si la version de *La Traviata* présentée à Winnipeg demeure classique, il n'en reste pas moins important d'être en mesure de bien rendre les sentiments des personnages. « On n'a pas besoin d'être un grand acteur pour faire de l'opéra, mais c'est important de bien comprendre le texte, pour être en mesure de bien le rendre », dit-il.

Chantée en italien et présentée avec sous-titres en anglais, cette œuvre écrite par Alexandre Dumas est accompagnée par la musique du célèbre compositeur Guiseppe Verdi avec la collaboration du Manitoba Opera Chorus et de l'Orchestre Symphonique de Winnipeg.

La Traviata est présentée les 19, 22 et 25 avril à la salle du Centenaire. Les billets sont en vente au 942-7479.

TRANSITION MUSICALE

Gaudet, Toupin et ROA

Les chanteurs Nadia Gaudet, Geneviève Toupin et Daniel ROA se produiront le 16 avril à la salle Antoine-Gaborieau du Centre culturel franco-manitobain. Le spectacle intitulé ***Transition***, se veut un événement collaboratif, dont le contenu sera tout aussi coloré que les trois artistes.

Parvenus à un tournant de leur carrière respective, les trois artistes posent leurs instruments et unissent leurs voix le temps d'un concert intimiste.

Le concert débutera à 20 h. Les billets sont en vente à la porte au coût de 10 $. Info. : nadia@nadiagaudet.ca

P. B.T.

MUSIQUE ET CINÉMA

Le Seigneur des anneaux en direct

C'est à Winnipeg que sera projeté, en première nord-américaine, le premier film de la trilogie du *Seigneur des anneaux* accompagné d'un chœur et de l'Orchestre symphonique de Winnipeg.

Daniel BAHUAUD

Les cinéphiles et mélomanes du Manitoba seront choyés le 24 avril. ***La Communauté de l'anneau***, le premier film de la trilogie du *Seigneur des anneaux*, sera projetée au Centre MTS de Winnipeg. On pourra alors visionner le film de Peter Jackson sur grand écran et à haute définition, et en plus voir les musiciens de l'Orchestre symphonique de Winnipeg (OSW) exécuter la partition du Canadien Howard Shore. Le tout sera synchronisé aux images, dialogues et effets sonores du film. Et l'Orchestre sera accompagné pour l'occasion d'une chorale monstre de quelque 200 chanteurs!

« Il s'agit d'une première nord-américaine, affirme Howard Shore avec une fierté toute canadienne. Et je suis très heureux que ce soit l'OSW qui ait été invité à interpréter ma partition, que j'ai évidemment à cœur. *La Communauté de l'anneau* m'a permis de m'immerger pour la première fois dans le monde fantastique de Tolkien, un monde qui m'a interpellé au point d'y consacrer toute ma créativité musicale. »

En effet, dès la parution, en 2001, de *La Communauté de l'anneau*, la musique du natif de Toronto a été sacrée comme un classique de la musique du cinéma. Howard Shore est devenu l'héritier d'une tradition hollywoodienne jalonnée par les ouvrages des John Williams, Erich Wolfgang Korngold et bien d'autres, et qui remonte à Richard Strauss et Wagner. La trame musicale du *Seigneur des anneaux* a mérité un Oscar et un prix Grammy.

« *Le Seigneur des anneaux* de Shore est une musique évocatrice de grande qualité, affirme le directeur des opérations artistiques et trompettiste de l'OSW, Jean-François Phaneuf. Elle évoque à merveille la Terre du Milieu des romans de Tolkien, si bien qu'on n'a pas besoin du film pour l'apprécier et la savourer. On peut l'écouter sans les images, comme on le ferait avec un poème symphonique de Richard Strauss.

« En revanche, l'image ne fait qu'intensifier l'expérience du film, ajoute-t-il. Jumelée aux images pour lesquelles elle a été composée, la musique y ajoute une profondeur émotionnelle, psychologique et intellectuelle. C'est elle qui contribue en grande partie à l'ambiance mythique du film. Soustrayez Shore du *Seigneur des anneaux* et l'expérience s'appauvrit. »



Archives La Liberté

L'image ne fait qu'intensifier l'expérience du film. Howard Shore dirige *Le Seigneur des Anneaux*.

Un défi technique

L'exécution en direct d'une musique de film, accompagnée de dialogues et effets sonores, demeure néanmoins un défi technique. « Le tout doit être dirigé avec soin, pour éviter d'aller trop vite ou d'être en retard, souligne Jean-François Phaneuf. L'OSW a déjà accompagné des films muets, des films muets avec effets sonores, ainsi que des courts métrages avec dialogues et effets sonores. Mais *La Communauté de l'anneau* nous fera accéder à un autre palier, en raison de la précision requise. C'est pourquoi nous serons dirigés par Ludwig Wicki, un chef d'orchestre européen qui a à son actif plusieurs performances semblables. C'est lui qui a dirigé la première mondiale de *La Communauté de l'anneau*.

« Au lieu d'un lutrin avec la partition orchestrale maîtresse, Ludwig Wicki aura devant lui un écran spécial sur lequel il verra le film et la partition, explique Jean-François Phaneuf. C'est pas mal compliqué, mais l'expérience en vaudra la peine. Le public apprécie de plus en plus les spectacles multimédias. »

Bonne nouvelle pour les amateurs, l'été leur réserve aussi de belles surprises ciné-musicales. Comme l'explique Jean-François Phaneuf, l'OSW sera « bien rodé pour *Bugs on Broadway* ».

Ce prochain spectacle ciné-musical de l'orchestre sera présenté lors de sa toute première saison estivale. « Ces dessins animés sont peut-être légers, mais la musique de Carl Stalling exige une précision des plus rigoureuses, précise le musicien. Tout se mesure en fractions de secondes. Mais les 3 et 4 juillet prochains, c'est nous qui fournirons l'ambiance farfelue des aventures de Bugs Bunny! »

(1) La Communauté de l'anneau est présentée par Attila Glatz Concert Productions, le Centre MTS et l'Orchestre symphonique de Winnipeg. La soirée commencera à 19 h 30, au Centre MTS. Billets disponibles chez Ticketmaster : 780-3333.

Ce dimanche 20 avril, à 20 h, sur les ondes d'Envol 91,1 FM, écoutez la bande originale de La Communauté de l'anneau dans le cadre de l'émission Ciné-Musique animée par Daniel Bahuaud.

Tirage

Courez la chance de gagner une paire de billets pour ***La Communauté de l'Anneau***, gracieuseté d'Attila Glatz Concert Productions, le Centre MTS et l'Orchestre symphonique de Winnipeg. Participez pas courriel à **administration@la-liberte.mb.ca** avant le mardi 21 avril à midi et laissez vos coordonnées : nom et numéro de téléphone. L'heureux(euse) gagnant(e) sera choisi(e) parmi les personnes qui nous auront envoyé un courriel.

Concert

Suprises et variété

La Chorale des Intrépides donnera son concert annuel le 19 avril 2008 à 19 h 30, au Centre culturel franco-manitobain. Voici un avant-goût du programme.

Camille SÉGUY

Les 55 membres de la Chorale des Intrépides et la vingtaine d'enfants qui forment les Petits Intrépides, sous la direction de Réjean LaRoche, sont fin prêts pour leur concert annuel de printemps. (1)

Ils ont bouclé leur programme, en deux parties : « Le répertoire sera varié. La première partie est plus sérieuse, avec plusieurs pièces à caractère religieux. Et la deuxième partie est plus légère », résume le chef de chœur Marcien Ferland.

La soirée débutera sur du religieux, avec une pièce d'Antonio Lotti et un psaume de Charles Gounod. « Le psaume de Gounod, *Près du fleuve étranger*, sera une pièce maîtresse du concert », indique le chef de chœur.

Suivront quelques chants inspirés de la guerre, l'un dramatique, l'autre satirique, puis des extraits d'œuvres de grands compositeurs : Jean-Sébastien Bach, Georges Bizet, Felix Mendelssohn-Bartholdy.

La seconde partie, qui commencera par les enfants, sera pleine de surprises : chanson québécoise, extrait de la comédie musicale *La mélodie du bonheur*, un Ave Maria de Lie Berger modernisé…

« Notre numéro surprise cette année, ce sera El Condor Pasa avec une flûte andine et un charango! », annonce Marcien Ferland. « Mais le vrai clou du spectacle, ce sera la dernière pièce! Un ancien de la chorale (Jean-Yves Bernier) a écrit une ode en hommage à la Chorale des Intrépides sur un air de Charles Gounod, et on va la chanter! »

Présentement, la chorale prépare aussi un grand concert qui sera donné en octobre 2008, pour le 100e anniversaire de la construction de la cathédrale de Saint Boniface, « la plus grande de l'Ouest canadien » précise le chef de chœur, dont il ne reste aujourd'hui plus que la façade. Au début des années 1970, ce dernier avait composé une œuvre en hommage à cette basilique, « point de ralliement de tous les Bonifaciens », raconte-t-il.

(1) Concert annuel de la Chorale des Intrépides et des Jeunes Intrépides, le samedi 19 avril 2008 à 19h30, au Centre culturel franco-manitobain (salle Pauline-Boutal), 340, boulevard Provencher à Saint-Boniface. Adultes : 12 $, enfants : 5 $. Renseignements et billets : s'adresser aux membres de la Chorale ou téléphoner au 233-6034.

Livres

Les pionniers noirs de Saint-Boniface

Joseph Nnabi célèbre le centenaire de Saint-Boniface en soulignant la contribution des pionniers noirs dans le développement du quartier français et ce, de 1908 à aujourd'hui.

Patricia BITU TSHIKUDI

À quelques semaines du début des célébrations du Centenaire de l'incorporation de la cité de Saint-Boniface, le professeur titulaire au département d'Études françaises de l'Université de Winnipeg, Joseph Nnabi, publie à compte d'auteur ***Les pionniers noirs de Saint-Boniface, MB : 1908-2008***.

Alors que plusieurs ignorent encore le rôle joué par les Noirs dans le développement de Saint-Boniface, Joseph Nnabi profite des célébrations du centenaire pour mettre en lumière quelques personnages importants de l'histoire des Noirs de Saint-Boniface.

Les pionniers noirs de Saint-Boniface, MB : 1908-2008, est un ouvrage d'une cinquantaine de pages qui retrace les faits saillants entourant la vie de Noirs ayant contribué au développement de Saint-Boniface. « Je voulais rappeler qu'il y avait des noirs à Saint-Boniface, il y a 100 ans et alors qu'on s'apprête à célébrer le centenaire de Saint-Boniface, nous les Noirs, fêtons aussi », explique Joseph Nnabi.

Les pionniers noirs de Saint-Boniface, MB : 1908-2008 n'est pas un ouvrage historique à proprement parler, tient à préciser l'auteur. Selon lui, il s'agit plutôt d'une étude préliminaire, dont les faits historiques sont autant de petites histoires qui soulignent les accomplissements de certains Noirs de Saint-Boniface.

« Il s'agit des petites histoires qui retracent la présence des Noirs à Saint-Boniface de 1908 à aujourd'hui. Le centenaire de Saint-Boniface était une occasion de parler de l'apport des noirs au développement de Saint-Boniface. Le risque que la contribution des Noirs soit passée sous silence pendant les festivités est grand. Ce livre est donc une façon de signaler que nous aussi, les Noirs, avons joué un rôle important dans le développement du quartier français et fêtons son centenaire. »

Le livre, divisé en deux parties, retrace le parcours de personnes noires de 1908 à 1957 et de 1957 à 2008. On y retrouve aussi des données statistiques sur l'immigration à cette époque.

« Une chose intéressante qu'on trouve dans le livre, c'est une référence à une oeuvre de Gabrielle Roy intitulée ***Les deux Nègres***, souligne Joseph Nnadi. Cette œuvre confirme que des Noirs vivaient bien à Saint-Boniface au début du siècle dernier. Gabrielle Roy a voulu faire un récit des conditions de vie des Noirs à cette époque. Ce n'est donc pas uniquement moi qui veux parler des Noirs de Saint-Boniface. Gabrielle Roy a écrit sur les rapports interraciaux. »

Ce constat est selon Joseph Nnadi, un exemple de la présence de Noirs à Saint-Boniface et du rôle qu'ils y ont joué.

Parmi les personnes citées dans l'ouvrage de Joseph Nnadi, on retrouve Béatrice Marie Johnson, récompensée en 1910 par Mgr Langevin pour l'excellence de ses résultats académiques. Le premier prêtre noir de Saint-Boniface, l'abbé J-P. Georges est un Haïtien invité en 1944 par l'archevêque Cabana ainsi que Frances Brown (future épouse Atwell), première pharmacienne noire de l'Hôpital Saint-Boniface en 1945.



photo : Patricia Bitu Tshikudi

Le professeur Joseph Nnabi.

Joseph Nnabi mentionne aussi Evelyne Gardner qui devient la première femme noire à obtenir un certificat d'infirmière de l'école d'infirmerie pratique située rue Despins. On est en 1950. Neuf ans plus tard, Phyllis Young devient la première infirmière d'état noire, diplômée à Saint-Boniface. Ces avancées, Joseph Nnabi les étale dans de courtes histoires qui démontrent que l'immigration noire ne date d'hier.

« Beaucoup de gens sont surpris quand je leur parle de Noirs qui vivaient à Saint-Boniface au début du siècle dernier », raconte Joseph Nnadi.

L'auteur fait aussi référence à la deuxième vague d'immigrants noirs au début des années 1960. Vague d'immigration qu'il explique par les différents mouvements d'indépendance dans les anciennes colonies africaines.

« Les Noirs ont fait des progrès, lents mais constants, au sein de la société. Ce que je veux montrer, c'est une vision de progrès et d'avancement », confie Joseph Nnabi.

En attendant qu'ils ne soient disponibles en librairie, quelques exemples sont disponibles auprès de l'auteur au prix de lancement de 20 $. Infos. : 786-9460.

Film

Regards sur Gabrielle Roy

Gabrielle Roy et la rue qui l'a menée au bout du monde : c'est le titre d'un documentaire d'une demi-heure des Productions Rivard, qu'on pourra voir en avant-première le 23 avril à la Maison Gabrielle-Roy.

Mettant en vedette la comédienne québécoise Sylvie Drapeau, cet épisode d'une série télévisée est destiné à faire découvrir l'histoire et la magie des lieux chers à Gabrielle Roy.

Gabrielle Roy et la rue qui l'a menée au bout du monde est un des épisodes d'une série intitulée *Les Nouveaux Mondes*, ou chaque fois un acteur passionné de littérature part à la découverte de lieux ayant marqué un auteur du Canada.

Outre Sylvie Drapeau, Annette Saint-Pierre, Ismène Toussain et Yolande Cyr-Roy, Simone Gentes, André Fauchon et Réal Bérard ont participé à l'épisode qui sera présenté à la Maison Gabrielle-Roy le 23 avril, dès 19 h.

S. L.

CARTE blanche

par Charles Leblanc



Une faim de livres

(Texte inédit lu lors de l'ouverture officielle du Salon du livre du Manitoba le 2 mars 1995)

Ma mère me l'a souvent répété : mon histoire de boustifaille de papier et de mots a commencé dès mon jeune âge. La légende raconte qu'à l'âge de trois ans, je « lisais » l'*Almanach du peuple*, c'est-à-dire je regardais les images d'automobiles tandis que ma mère ou mon père me lisait à voix haute le nom des modèles. Je les apprenais rapidement, associant dans mon petit cerveau excité les images et les mots, et, après peu de temps, je pouvais passer des heures sur la galerie ou dans la fenêtre du salon à crier les noms des automobiles qui passaient devant la maison. Le chien du voisin, qui avait pris l'habitude de se glisser sur la galerie afin de voler mes biscuits, m'accompagnait en hurlant. Il va sans dire que le concert ne durait pas très longtemps.

Bien sûr, comme tous les enfants de mon âge, laissé seul avec un livre si utile et si vivant (je voyais les pages dans la rue), je m'amusais à déchirer quelques feuilles et à y goûter. Depuis, j'ai cessé de déchirer les feuilles des livres, mais je continue de grignoter du papier à l'occasion. Pourtant, on n'a jamais diagnostiqué de carence en cellulose dans mon organisme.

C'est donc autre chose qui est derrière cette relation amoureuse, que dis-je, cette toxicomanie qui me lie aux livres. Je sais qu'elle n'a pas une origine biologique, car je connais des gens qui se passent de livres. Ils lisent uniquement des illustrés et ils regardent la télévision. Et ce ne sont pas les gens les plus intéressants sur la planète. Ils n'ont jamais de questions sur la vie qui les entoure et leur imagination s'est atrophiée aux dimensions du petit écran.

Cet exemple négatif explique peut-être ma faim presque toujours insatiable de livres. Tout comme mon corps a besoin d'aliments pour survivre, mon imagination a compris très vite qu'elle devait également se nourrir. Lorsque j'ai découvert que les mots pouvaient non seulement être dans la rue, mais aussi dans ma tête, ça y était. J'avais trouvé le secret de ne jamais m'ennuyer, ou en d'autres termes, de ne jamais laisser mourir mon imagination en raison d'une carence en aliments nutritifs.

Je me suis mis à lire avant même d'entrer en première année. Je dévorais tous les livres qu'on me donnait. Au début du secondaire, je me rappelle être rapidement passé de la collection Signes de piste aux aventures de Bob Morane. J'avais une faim de loup, mais je n'étais pas seulement un prédateur à l'affût du livre qui avait le malheur de se trouver sur son passage. Comme un jeune loup, je commençais aussi à délimiter mon territoire. Je commençais à baliser le terrain de mon imagination.

Dans ce temps-là, on me disait souvent : « Arrête de lire, tu vas te ruiner les yeux! » Arrivé au collège classique, le refrain a changé. C'était maintenant « arrête de lire ça, tu vas te ruiner l'esprit! ». Exactement ce qu'il fallait dire pour qu'un autre adolescent découvre Baudelaire, Rimbaud, Lautréamont et Stendhal en douzième année. Je lisais beaucoup de romans et de poésie. Les éditions Marabout, qui publiaient les Bob Morane, avait également publié le *Livre d'or de la poésie française*. Mon territoire s'agrandissait d'année en année, d'auteur en auteur. Et il n'y avait pas que le XIXe siècle. Monsieur Saint-Germain, mon professeur de latin de dixième année, avait pris l'habitude de lire dans la langue originale la poésie de Virgile, d'Ovide et d'Horace en scandant les vers à voix haute.

Ma simple faim de savoir et d'imaginaire est devenue une faim de goût. Après tout, on ne mange pas n'importe quoi, on développe des goûts. C'est à l'université que j'ai commencé à lire mes contemporains et mes prédécesseurs immédiats. Ça allait des recueils de l'Hexagone à la revue militante *Parti Pris*, des romans des Éditions du Jour à la revue contre-culturelle *Mainmise* et aux écrits bourrés de citations de Patrick Straram. Un livre en appelait toujours plusieurs autres.

Et à force de lire, je me suis mis à écrire un peu plus sérieusement. Je ne garrochais plus simplement les ingrédients dans le plat, je les dosais et je prenais soin de l'apparence du texte cuisiné.

Au cours des ans, certains livres ont apaisé ma faim pendant des semaines. Certains m'ont rendu profondément heureux et c'est pour ça que je les relis. Quand un livre commençait à me rendre malade à cause de sa promotion de la dégradation ou de la haine ethnique, religieuse ou sexuelle, j'arrêtais de manger.

J'aime encore ériger des volcans avec ma purée de pommes de terre tout comme j'aime toujours toucher, feuilleter, sentir et transporter un livre avant de le lire. Jouer avec la nourriture, pigrasser dans mon assiette. Et parfois, quand c'est un auteur que j'aime ou un livre qui m'hameçonne fermement et me jette dans la poêle, je frétille avant de le commencer et de me laisser dévorer. Un exemple parmi d'autres, j'ai lu *Le Nom de la rose* d'Umberto Eco en trois jours.

Mon pire cauchemar a été écrit par Ray Bradbury. Il s'agit d'un roman intitulé *Farenheit 451*. L'action se déroule dans un pays totalitaire où tous les livres sont interdits. Écrit pour dénoncer la Commission sur les activités anti-américaines du sénateur Joe McCarthy, le roman souligne que la faim de livres ne peut s'apaiser. Les héros et les héroïnes du roman sont tous les gens qui apprennent par coeur les livres qui restent afin de les raconter aux autres, pour que les livres survivent. Le papier brûle à 451 degrés Farenheit, mais la faim des livres est inextinguible.

Et ça m'enrage quand Douanes Canada devient un arbitre des bonnes moeurs sexuelles et un définisseur des bonnes manières à table, quand un ayatollah au palais fragile qui a entendu parler d'un livre « épicé » décide que le cuisinier doit mourir, et quand d'autres intégristes de tout acabit interdisent, emprisonnent, torturent et tuent des écrivains à cause de ce qu'ils ont écrit, parce qu'ils voulaient nourrir les gens autour d'eux.

Avoir faim, c'est horrible. Avoir faim de livres, c'est un peu moins pire et ça s'endure pendant un certain temps, mais affamer de façon délibérée, c'est du génocide.

Pour l'instant, je ne risque pas d'être génocidé. J'ai des réserves et je suis capable de résister à un siège. On ne m'affamera pas, non Monsieur!

SPORT

Une équipe championne

Le Manitoba a remporté le championnat de l'Ouest du Canada en ringuette, dans la catégorie cadette.



photo : Sophie Desruisseaux

Plusieurs joueurs francophones étaient membres de l'équipe. De gauche à droite, de haut en bas, l'entraîneur Wayne White, Maya Lafond, Joëlle Rémillard, la gérante, Jacquie White, Éric Bohémier, Rhéanne Marcoux.

Sophie DESRUISSEAUX

« Pour notre âge et notre niveau, c'était le plus loin où nous pouvions nous rendre et nous avons gagné », dit la joueuse de ringuette de l'équipe manitobaine dans la catégorie cadette, Joëlle Rémillard.

Elle parle ainsi du Championnat de l'Ouest du Canada de ringuette que son équipe a remporté. Tous les joueurs ont profité de leur expérience et ils en parlent avec beaucoup de plaisir. « Tout le monde pleurait et nous nous sommes tous jetés sur Éric, notre gardien », raconte Joëlle Rémillard.

Pendant la partie, tous les joueurs sont restés très concentrés même si, dès le début, l'équipe manitobaine avait pris l'avance par trois buts. « Il faut dire qu'en ronde préliminaire, nous perdions une partie 3-1 et nous l'avons finalement gagné 4-3. Nous ne voulions pas que l'équipe adverse fasse la même chose », explique le gardien Éric Bohémier. D'ailleurs, les joueurs avouent qu'ils étaient très nerveux avant la partie. « J'étais pétrifiée », dit Rhéanne Marcoux

Outre la victoire, les joueurs ont retiré beaucoup de leur participation au tournoi. « Lorsque tu joues dans un tournoi comme celui-là, l'esprit de compétition est très différent qu'en saison régulière. Nous avons passé beaucoup de temps entre nous, ce qui a resserré nos liens », explique Rhéanne Marcoux. Son de cloche semblable du côté de Joëlle Rémillard. « Le tournoi nous a beaucoup rapprochés », dit-elle. « Nous avons créé des nouvelles amitiés », ajoute Maya Lafond.

Leur entraîneur Wayne White est d'ailleurs très fier du travail accompli par ses joueurs. « Tous les joueurs ont travaillé ensemble. Ils ont travaillé fort et le focus était là », explique-t-il.

Le tournoi avait lieu à Prince George, en Colombie-Britannique. La ville n'a pas impressionné les joueurs. « On restait dans un secteur très bruyant. Tout le monde pensait voir de belles montagnes, mais disons que ce n'est pas ce que nous avons vu. Nous avons tout de même apprécié notre expérience », conclut Rhéanne Marcoux.

Le calendrier communautaire

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

Lorette

- 24 avril • ***Soirée portes-ouvertes / Chouettes de Lorette Inc.*** • inscriptions pour la prématernelle française et prématernelle de francisation et la garderie scolaire • 18 h 30 • Classe de prématernelle à l'École Lagimodière • info. : 878-3756.

Notre-Dame-de-Lourdes

- 18 avril • ***Conférence Communautés en santé 2008*** • Réseau communautaire • thème : Bien-être au cours de générations • Salle du centenaire • info. : 248-7220.
- 25 avril • ***Spectacle de Back 40*** • Comité culturel de Lourdes • 19 h 30 • Salle du Centenaire • info. : 248-7295.

Parc Windsor

- Jusqu'au 17 juin • ***Jouer en français*** • CRÉE • les mardis matins • 9 h 30 • 1075, promenade Autumnwood • info. : 237-9666.
- 17 avril • ***AGA / ÉMR*** • Les Éducatrices et Éducateurs manitobains à la retraite • AGA : 16 h • souper : 18 h • atelier de rire : 18 h 30 • Canad Inns Parc Windsor • 1034, chemin Elizabeth • info. : 256-6013.
- 28 avril • ***Dès la naissance, préparer son enfant pour l'avenir*** • DSFM • pour parents d'enfants de 2 à 5 ans • 18 h 30 • CRÉE • 1075, promenade Autumnwood • info. : 237-9666.
- 29 avril • ***AGA / Centre Renaissance Centre*** • 19 h • 844, promenade Autumnwood • info. et inscriptions : 256-6750.

Saint-Boniface

- 16 avril • ***Résolution de conflits*** • Pluri-elles • 18 h 30 • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.
- 16 avril • ***Les 5 à 7 culinaires : Le couscous maghrébin*** • CJP • coût : 10 $ • 18 ans et plus • 17 h • Collège Louis-Riel • info. et billets : 233-ALLÔ (2556).
- 16 avril • ***Spectacle Transitions*** • Le 100 NONS • artistes : Daniel ROA, Nadia Gaudet et Geneviève Toupin • 20 h • Salle Antoine-Gaborieau • Centre culturel franco-manitobain • info. : 231-7036.
- 17 avril • ***Festival des lectures éclatées 2008*** • Cercle Molière et CDEM • titre : L'inscription • 20 h • Théâtre de La Chapelle • info. : 233-8053.
- 17 avril • ***Vidéoconférence*** • Consortium national de formation en santé • titre : La gestion du stress • inscriptions obligatoires • 10 h 30 • Collège universitaire de Saint-Boniface • 200, avenue de la Cathédrale • Salle 0226 • info. : 237-1818.
- 17 avril • ***Recherche d'athlètes*** • CJP • pour les Jeux de la francophonie canadienne • filles nées entre le 1er janvier 1990 et le 31 décembre 1994 • 3 camps obligatoires • inscriptions • 18 h • Gymnase Est • Collège universitaire de Saint-Boniface • info. : 237-8947.
- 18 avril • ***La Soirée des Retrouvailles*** • Scouts franco-manitobains • 19 h • Sous-sol • Cathédrale de Saint-Boniface • info. et billets : 233-ALLÔ (2556).
- 18 ,19 et 20 avril • ***Vente de garage / École Précieux-Sang*** • prélèvement de fonds pour l'école • à la recherche d'objets et de bénévoles pour la vente • Gymnase • 209, rue Kenny • info. : 233-4327.
- 19 avril • ***Concert Annuel*** • La Chorale des Intrépides et Les Jeunes Intrépides • • 19 h 30 • Salle Pauline-Boutal • Centre culturel franco-manitobain • 340, boulevard Provencher • info. : 233-6034.
- 19 au 20 avril • ***Atelier de Yoga pour chanteurs*** • Le 100 NONS • inscriptions • info. : 231-7036.
- 20 avril • ***Partie de carte*** • Association des résidents de l'Accueil Colombien • Whist • 19 h 30 • Salle du Restaurant • 200, rue Masson • info. : 233-6034.
- 23 avril • ***Les luttes de pouvoir*** • Pluri-elles • 18 h 30 • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.
- 24 avril • ***Festival des lectures éclatées 2008*** • Cercle Molière et CDEM • titre : Festen • 20 h • Théâtre de La Chapelle • info. : 233-8053.
- 25 avril au 12 juin • ***Titre : Projections*** • La Maison des artistes visuels francophones • artiste : Dominique Rey • vernissage : 25 avril à 19 h • 219, boulevard Provencher • info. : 237-5964.
- 26 avril • ***Spectacle de Deuxième Take*** • invitée spéciale : Rachel Dupuis • 20 h • Salle Antoine-Gaborieau • Centre culturel franco-manitobain • info. : 233-ALLÔ (2556).
- 26 avril • ***Gala manitobain de la chanson*** • Le 100 NONS • 20 h • Salle Martial-Caron • Collège universitaire de Saint-Boniface • info. et billets : 233-ALLÔ (2556) .
- 27 avril • ***Lancement du livre : Laurent Desjardins*** • Célébrations 2008 • 14 h • Cathédrale de Saint-Boniface.
- 27 avril • ***Souper EnChantant*** • Alliance Chorale • 17 h : cocktails • 18 h : souper & spectacle • 17 h • Salle Jean-Paul-Aubry • Centre culturel franco-manitobain • info. et billets : 233-ALLÔ (2556).
- 28 avril • ***Comment vivre avec un enfant hyperactif?*** • Pluri-elles • 18 h 30 • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.
- 28 avril • ***Rencontre communautaire pour la petite enfance*** • 17 h • École Taché • info. : mbsaurette@atrium.ca.
- 29 avril • ***Vidéoconférence*** • Consortium national de formation en santé et CUSB • titre : Optimiser votre performance et qualité de vie par l'entremise d'une préparation mentale centrée sur la façon dont vous voulez vous sentir • 10 h 30 • Collège universitaire de Saint-Boniface • 200, avenue de la Cathédrale • Salle 0226 • info. : 237-1818.
- 1 mai • ***Journée commémorative de Célébrations 2008*** • 11 h 30 • Hôtel de Ville.
- 2 mai • ***Quelques arpents de pièges*** • 17 h • Centre culturel franco-manitobain • Salle Antoine-Gaborieau • 2e étage • 340, boulevard Provencher • info. : 233-8972.
- 3 mai • ***Dès la naissance, préparer son enfant pour l'avenir*** • DSFM • pour parents d'enfants de 2 à 5 ans • 13 h 30 • Bibliothèque de Saint-Boniface • 100-131, boulevard Provencher • info. : 986-4331.
- 10 juin • ***Session d'information pour les organismes de bienfaisance*** • sujet : comment remplir le rapport 2008 pour l'Agence de revenus Canada • gratuit • 13 h 30 • 351, avenue Taché • www.cra-arc.gc.ca/tax/charities/sessions/invitations.

Saint-Georges

- 23 avril • ***Rencontre communautaire pour la petite enfance*** • 17 h • École communautaire Saint-Georges • info. : 878-9399.
- 1 mai • ***Dès la naissance, préparer son enfant pour l'avenir*** • DSFM • pour parents d'enfants de 2 à 5 ans • 19 h • École Saint-Georges • info. : 367-4550.

Saint-Laurent

- 21 avril • ***Rencontre communautaire pour la petite enfance*** • 17 h • École communautaire Aurèle-Lemoine • info. : 878-9399.

Saint-Lazare

- 23 avril • ***Dès la naissance, préparer son enfant pour l'avenir*** • DSFM • pour parents d'enfants de 2 à 5 ans • 10 h • École Saint-Lazare • info. : 683-2569.

Saint-Malo

- 28 avril • ***Thé d'appréciation pour les bénévoles*** • 14 h • Chalet Malouin • info. : 347-5652.
- 29 avril • ***Bingo*** • 19 h • Chalet Malouin • info. : 347-5652.
- 29 avril • ***Cours de bricolage*** • 14 h • Chalet Malouin • info. : 347-5652.
- 4 mai • ***La Marche pour les soins palliatifs*** • Commission Récréative de la Rivière-aux-Rats et Le Coin Santé • 14 h • Parc Provincial Saint-Malo.

Saint-Norbert

- 21 avril • ***Rencontre communautaire pour la petite enfance*** • 12 h • École Noël-Ritchot • info. : 878-9399.
- 24 avril • ***Inscriptions à la prématernelle*** • Les Toupies Inc. • enfants de 3 à 4 ans • programme de français et francisation • 19 h • École Noël-Ritchot • 45, avenue de la digue • info. : 269-5660.

Saint-Pierre-Jolys

- 23 avril • ***Je rencontre d'autres bébés*** • Centre de la petite enfance et de la famille • info. : 433-3425.
- 25 avril • ***Atelier d'auto-défense*** • Conseil femmes en santé • pour femmes de 14 ans et plus • 15 h • Centre récréatif • info. : 433-3891.
- 29 avril • ***Concert d'harmonie*** • École communautaire Réal-Bérard • 19 h • Gymnase • info. : 433-7706.

Saint-Vital

- 18 avril au 6 juin • ***Toi, Moi et la Mère l'oie*** • CRÉE • 0 à 5 ans et parents • les vendredis • 10 h • École Christine-Lespérance • info. : 237-9666.
- 3 mai • ***Dès la naissance, préparer son enfant pour l'avenir*** • DSFM • pour parents d'enfants de 2 à 5 ans • 10 h 30 • Bibliothèque Louis-Riel • 1168, rue Dakota • info. : 424-5082.

Sainte-Anne-des-Chênes

- 25 avril • ***Sisters of the Holy Rock*** • Les Chevaliers de Colomb de Ste-Anne • collecte de fonds pour les rénovations de l'église • 19 h 30 • Église catholique de Sainte-Anne • info. : 422-8650.
- 3 mai • ***Grand ménage*** • 10 h • info. : 422-8650.

Sainte-Geneviève

- 26 avril • ***Soirée de variétés*** • Comité culturel • artistes : Damien Lussier, Les Filles en Or, Stéphanie Touchette, Blandine et Claudette Dormez Falone et Karis Hutlet, Jasmine et Anne-Sophie Régnier • 19 h 30 • Centre récréatif • info. : 422-8557.

Stonewall

- 20 avril • ***Célébration du Jour de la terre*** • venez découvrir l'importance des marais • Marais Oak Hammock.

Winnipeg

- 18 avril • ***Projection du film : Léolo*** • 19 h • Cinémathèque • 100, rue Arthur.
- 19 avril • ***Dès la naissance, préparer son enfant pour l'avenir*** • DSFM • pour parents d'enfants de 2 à 5 ans • 10 h 30 • École Roméo-Dallaire • 81, chemin Quail Ridge • info. : 889-4097.
- 20 avril • ***Dimanche en famille*** • Le Musée des beaux-arts de Winnipeg • axée sur l'exposition Through The Eyes of a Child • 13 h 30 • info. : 789-1763.
- 24 avril • ***AGA / Guid' Amies franco-manitobaines*** • 18 h • Canad Inns Express • Fort Garry • info. : 237-6217.
- 24 avril • ***Projection du film : La Belle Bête*** • 19 h • Cinémathèque • 100, rue Arthur.
- 30 avril • ***Grand rassemblement préscolaire 2008*** • spectacles de Jacques Chénier • 45, chemin de La Fourche • info. et billet : 233-ALLÔ (2556).

Heure du conte

- École Précieux-Sang • les jeudis • info : 230-2350
- École Lagimodière • 1er jeudis du mois • info : 878-3922
- Bibliothèque de l'École Sainte-Agathe • 1er mercredis du mois • info : 880-2427
- École communautaire Saint-Georges • 3e jeudis du mois • info : 267-4298
- École communautaire Aurèle-Lemoine • 3e jeudis du mois • info : 646-2049
- Bibliothèque de l'École Saint-Lazare • les lundis • info : 683-2380
- École communautaire Réal-Bérard • info : 433-7706.

La Liberté publie gratuitement les informations du Calendrier communautaire, mais peut limiter le nombre de fois qu'un événement sera publié et la longueur des textes, en raison de contraintes d'espace. Les organisateurs d'événements peuvent aussi réserver un espace publicitaire. Contactez Sophie Gaulin au 237-4823.

Pour faire la promotion d'un événement communautaire (organisé de préférence en français par un organisme sans but lucratif et s'adressant à un public francophone) , faites parvenir l'information au 233-ALLÔ
avant midi le jeudi précédant la date de parution.

S F M
LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

233-ALLÔ • 383, boulevard Provencher • Pièce 215 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017 • Courriel : 233allo@sfm-mb.ca • Site Web : www.sfm-mb.ca/233allo

LITTÉRATURE

Pour l'amour de l'écriture

L'écrivaine Lise Gaboury-Diallo honorera Gabrielle Roy de deux façons : en aidant les auteurs en herbe et en participant à la création d'un livre qui rend hommage à la célèbre Franco-Manitobaine.

Sophie DESRUISSEAUX

« Mon rôle sera de guider et d'aider les écrivains en herbe », déclare l'auteure Lise Gaboury-Diallo. Elle parle ainsi de son tout nouveau rôle, celui d'écrivaine en résidence.

La Maison Gabrielle-Roy est responsable de cette initiative. « Nous cherchions une façon de lancer les célébrations du centenaire de la naissance de Gabrielle Roy qui auront lieu en 2009 », explique la présidente de la Maison Gabrielle-Roy, Jacqueline Blay.

Les responsables cherchaient alors à promouvoir l'héritage de Gabrielle Roy. « Nous voulions une activité qui permet de souligner son héritage littéraire. Aider les écrivains en herbe nous a alors paru une excellente idée. Nous avons décidé d'avoir une écrivaine en résidence », ajoute Jacqueline Blay.

La Franco-Manitobaine Lise Gaboury-Diallo lira donc les documents de tous ceux qui le désirent. Qu'ils s'agissent de poèmes, romans ou nouvelles, l'auteure accepte tout. « Je suis là pour encourager les écrivains en herbe et les aider à explorer de nouvelles avenues. Je ne suis pas là pour les juger », note l'auteure.

Cette dernière tient d'ailleurs à préciser que les auteurs ne devraient pas hésiter à lui envoyer leurs écrits. « L'écriture est un passe-temps pour bien des gens. Ils sont rares les auteurs qui ne vivent que de leur écriture. Je comprends qu'il y a une pudeur naturelle, mais l'occasion de montrer son œuvre est là. Elle se présente et je crois que les écrivains devraient la saisir », explique-t-elle.

Les personnes intéressées peuvent donc envoyer un extrait (20 pages dans le cas de prose, 10 dans le cas de poésie) de leurs textes. (1) Après avoir lu les documents, Lise Gaboury-Diallo prendra rendez-vous avec l'écrivain et discutera avec elle ou lui. « Nous pourrions nous rencontrer n'importe où, dans un café, au bureau ou à la Maison Gabrielle-Roy. Si des personnes préfèrent que je leur envoie mes commentaires par courriel, il n'y a pas de problème », indique l'écrivaine.

Lise Gaboury-Diallo sera aux services des écrivains en herbe du 15 avril au 31 décembre.



photo : Sophie Desruisseaux

Lise Gaboury-Diallo guidera et aidera les écrivains en herbe.

Autres projets

Lise Gaboury-Diallo travaille elle aussi à un projet qui honorera Gabrielle Roy. « Je fais un recueil de nouvelles qui réunira des textes de femmes qui ont un lien avec le Manitoba et la communauté francophone », dit-elle.

Toutes les femmes intéressées peuvent envoyer leurs écrits à l'écrivaine. Cette dernière s'occupera de les transmettre au comité de sélection. « Je ne suis que la courroie de transmission. Le seul critère de sélection est que le texte doit avoir un lien quelconque avec Gabrielle Roy », indique Lise Gaboury-Diallo.

La date limite pour soumettre les textes pour le recueil est le 15 mai.

(1) Vous pouvez envoyer vos textes au lgaboury@ustboniface.mb.ca ou à La Maison Gabrielle-Roy, C.P. 133 -375, rue Deschambault, Saint-Boniface Manitoba, R2H 3B4.

Le Journal des jeunes

Vol. 19, n° 8
Saint-Boniface (MB)
AVRIL 2008

L'ACTUALITÉ

AU CANADA



En Afghanistan jusqu'en 2011

Les soldats canadiens resteront en Afghanistan jusqu'en 2011. Après de nombreuses discussions sur le sujet à la Chambre des communes, les conservateurs et quelques libéraux se sont entendus sur une motion visant à prolonger la mission canadienne dans la province de Kandahar. À l'origine, la mission devait se terminer en février 2009.

Le Bloc québécois et le Nouveau Parti démocratique ont voté contre la motion. Selon le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, le Canada n'avait pas toutes les informations nécessaires pour prendre cette décision. Chez les néo-démocrates, le chef Jack Layton, dénonce « la prolongation d'une guerre pendant trois ans de plus », alors que le parti réclamait « la voix de la paix ».

Le vote des libéraux était déterminant. Un vote contre la motion signifiait la défaite du gouvernement, puisqu'il s'agissait d'un vote de confiance. La mission se poursuit donc jusqu'en 2011, à une condition : 1 000 soldats supplémentaires provenant de pays alliés de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) devront prêter main-forte aux troupes canadiennes dans le sud de l'Afghanistan. Le ministre de la Défense, Peter MacKay, estime qu'un appui est nécessaire pour mettre fin aux émeutes des Talibans. Le Canada a aussi demandé de l'équipement militaire additionnel, dont des hélicoptères et des avions de surveillance.

Le Canada a reçu l'appui des Américains pour l'envoi de soldats à Kandahar après février 2009. Pour sa part, le gouvernement français n'a pas encore indiqué s'il compte envoyer ses troupes à l'est ou dans le sud de l'Afghanistan.

Le gouvernement canadien avait demandé à un comité indépendant de lui présenter des recommandations sur la prolongation de la mission en Afghanistan. Le président du comité, John Manley, est heureux que le Parlement fédéral se soit prononcé en faveur des recommandations.

Des manifestations ont eu lieu dans plusieurs villes canadiennes, dont Halifax, Ottawa, Toronto, Montréal, et Winnipeg, pour contester le prolongement de la mission en Afghanistan. « On aimerait que le Canada reprenne son rôle d'agent de maintien de la paix », ont clamé des manifestants.

Le Canada reconnaît le Kosovo



Le Canada a officiellement reconnu l'indépendance du Kosovo, le 18 mars. Il lui a fallu un peu plus d'un mois pour reconnaître le nouveau statut de l'ancienne province serbe, qui était sous la tutelle des Nations unies (ONU) depuis 1999.

Suivant l'exemple de ses partenaires du G7 et de quelques-uns de ses proches alliés, le Canada s'est prononcé en faveur de la cessation du Kosovo. Une trentaine de pays, dont les États-Unis, la France et le Royaume-Uni, avaient déjà donné leur accord. Le ministre canadien des Affaires étrangères, Maxime Bernier, mentionne que « l'évolution du Kosovo vers un État démocratique et multiethnique qui respecte totalement les droits de la personne est essentielle à la paix, à la stabilité politique et au progrès économique dans les Balkans. »

« Nous saluons l'engagement pris par le Kosovo de protéger les droits des Serbes et des autres minorités, y compris leur droit à la sécurité, ajoute Maxime Bernier. Le Canada salue également l'engagement du Kosovo de protéger le patrimoine religieux et culturel. Le Canada attache une grande importance au respect intégral de ces engagements et des autres souscrits par les dirigeants du Kosovo. »

La décision du gouvernement conservateur lui a valu l'appui des partis de l'opposition. Toutefois ces derniers soulignent que les conservateurs craignaient que cette reconnaissance ne relance le débat sur l'indépendance du peuple québécois. Le premier ministre du Canada, Stephen Harper, a déjà reconnu que le peuple québécois formait une nation au sein d'un Canada uni. Selon le premier ministre, la situation du Kosovo est toutefois unique. « C'est une situation totalement différente de celle d'un débat démocratique au Canada et au Québec », a mentionné Stephen Harper.

La Bulgarie, la Hongrie et la Croatie, trois pays voisins de la Serbie, ont aussi reconnu l'indépendance du Kosovo, le 19 mars. Selon ces pays, « dans ces conditions le statu quo ne pouvait plus être maintenu et une modification du statut devenait inévitable ».

La Serbie ainsi qu'une vingtaine de pays dont la Russie et la Chine désapprouvent le retrait du Kosovo. Ils craignent que le Kosovo devienne un exemple pour d'autres régions dans le monde.



Un hamburger?

D'ici deux ans, les Canadiens et les Américains pourront manger de la viande hamburger sans craindre d'attraper la bactérie E. coli. L'Université de la Colombie-Britannique a mis au point un vaccin qui sera administré à l'animal avant de l'envoyer à l'abattoir. 40 millions de doses seront produites pour immuniser toutes les fermes bovines canadiennes et américaines d'ici 2010. À plus long terme, le vaccin sera distribué dans quelques pays, comme le Brésil, le Mexique, l'Argentine et le Japon. La bactérie E. coli se trouve dans les intestins de certains animaux. Les personnes qui entrent en contact avec la viande contaminée peuvent souffrir de maux de ventre et parfois devenir gravement malades.



Nouveau pensionnaire au Biodôme

Une des vedettes du Super Bowl l'a échappé belle! Goliath, un homard géant de huit kilos, avait été tiré au sort dans un bar en banlieue de Boston, aux États-Unis. Marlene Casciano, l'heureuse gagnante, n'a pu se convaincre de faire cuire le homard géant et a plutôt choisi de lui sauver la vie. Goliath a donc trouvé refuge au Biodôme de Montréal où il rejoindra 19 autres homards, tous plus petits, lorsqu'il aura terminé sa quarantaine. Goliath aurait entre 30 et 50 ans et il mesure 70 centimètres.



MusiquePlus fait peau neuve

La station de référence musicale, MusiquePlus, se prépare à vivre une transformation extrême : elle réoriente sa programmation. Au cours des deux prochaines années, le magazine de cinéma, *BO2*, de même que *Coup de foudre* ne reviendront pas à l'antenne. MusiquePlus changera aussi de logo, mais gardera son nom. Elle ira aussi chercher un plus large éventail d'auditeurs chez les 15 à 30 ans, ne se limitant plus seulement aux adolescents. L'accès facile à de nombreuses vidéos sur Internet représente un défi de taille pour MusiquePlus. Mais personne ne remet en doute son importance. C'est un atout pour faire connaître de nouveaux artistes.



La Belgique



La Belgique en crise

Le 13 décembre 2006, la RTBF interrompt ses programmes pour diffuser un reportage annonçant la scission de la Belgique : « L'heure est grave ... Événement exceptionnel, moment exceptionnel, nous devons interrompre *Question à la une* pour vous présenter une page très spéciale du journal télévisé. La Flandre va déclarer unilatéralement son indépendance... La Belgique en tant que telle n'existerait plus. » Cette annonce, largement reprise par les médias européens, n'est qu'un canular. Mais un canular un peu trop réaliste : un an plus tard, ce petit pays d'Europe est en effet plongé dans la crise, les partis politiques n'arrivant pas à trouver un accord sur le mode de gouvernement.

Flamands néerlandais et Wallons francophones se déchirent depuis les élections fédérales du 10 juin 2007. À l'issue du scrutin, les partis libéraux et les sociaux-démocrates ont échoué à créer un gouvernement national. À ces difficultés politiques, s'ajoutent des désaccords communautaires. Après des mois de négociations et d'enquêtes vaines, une issue provisoire est trouvée dans la formation d'un gouvernement de transition autour du premier ministre sortant Guy Verhofstadt.

C'est la première fois de son histoire que la Belgique rencontre de tels obstacles : risque-t-elle l'implosion?

Portrait d'un pays dans une situation précaire.

Retour sur les remous politiques belges



Le 10 juin 2007, les libéraux remportent les élections fédérales en Wallonie et à Bruxelles, tandis que les sociaux-démocrates remportent la Flandre. Les deux partis sont suffisamment majoritaires à la Chambre des représentants pour former un gouvernement de centre-droit, mais ils n'arrivent pas à s'entendre sur la réforme des institutions.

Les Flamands représentent près de 60 % de la population. Ils réclament une plus large autonomie au sein de l'État belge. Mais les Wallons sont attachés à un État central fort. Si la Flandre réclame son indépendance, c'est en partie dû au fait qu'elle domine le pays sur le plan économique. C'est la région la plus riche et elle verse 10 milliards d'euros à la communauté francophone chaque année. Elle aimerait donc avoir davantage d'influence sur le plan politique.

Les partis francophones, attachés à un exécutif fort, refusent la proposition de réforme des Flamands et le pays sombre dans la crise. Dès le 5 juillet 2007, le roi Albert II désigne l'ancien premier ministre, Jean-Luc Dehaene, pour mener « une mission de médiation et de négociation ». Dix jours plus tard, il charge Yves Leterme, président du parti social-démocrate qui a remporté 31 % des voix aux élections, de former un gouvernement. C'est un échec.

La situation empire quand en septembre 2007 le leader du parti nationaliste flamand (Vlaams Belang) tente de faire adopter l'indépendance de la Flandre par référendum. Pendant ce temps, à la tête de l'État, on se contente d'expédier les affaires courantes.

Deux mois plus tard, près de 35 000 personnes manifestent dans les rues de Bruxelles pour l'unité de la Belgique, sans que cela ne solutionne le problème. Les partis n'arrivent toujours pas à s'entendre et Yves Leterme remet sa démission. C'est le premier ministre sortant, Guy Verhofstadt, qui prend le relais. Il forme un gouvernement de transition et dispose d'environ trois mois pour mettre sur pied une réforme de l'État.

Carte d'identité du pays

Nom :	Royaume de Belgique
Statut :	monarchie parlementaire
Capitale :	Bruxelles
Superficie :	30 528 km²
Population :	10 584 534 habitants
Langues officielles :	néerlandais, français, allemand



Le Journal des jeunes

ADRESSE :

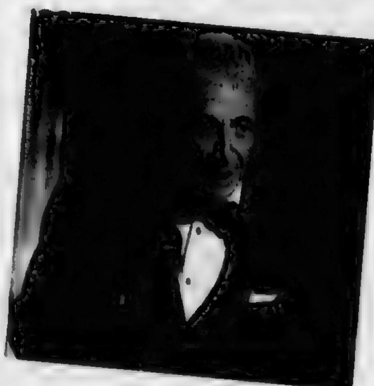
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
Sans frais : 1 (800) 523-3355
Courrier électronique :
redaction@journaldesjeunes.ca

ÉQUIPE :

Directrice : **Sylviane Lanthier**
Journalistes : **Prune Vellot**
Nathalie Forgues
Graphiste : **Véronique Togneri**
Secrétaire : **Roxanne Bouchard**

NOUVELLE ARTISTIQUE

L'air du rock and roll



Plus de 40 ans après la sortie de son premier enregistrement, l'auteur-compositeur-interprète et poète originaire de Montréal, Leonard Cohen, a été admis au Temple de la renommée du rock and roll. Auteur de nombreux succès dont *Suzanne*, *First We Take Mahattan* et *Hallelujah*, Leonard Cohen fait un retour sur les devants de la scène musicale après 15 ans d'absence. Sa tournée mondiale débutera en juin à Toronto. D'autres artistes ont été intronisés au Temple de la renommée, le 10 mars lors d'une cérémonie à New York : Madonna, les membres du groupe The Dave Clark Five, ceux de The Ventures et John Mellencamp. Les artistes ont leur place dans le musée du Temple de Cleveland, dans l'État de l'Ohio.

Flamand ou Wallon, quelles différences?



Comme le Canada, la Belgique est un pays multiculturel. Elle est à la fois peuplée de Flamands néerlandais, de Wallons francophones et même de germanophones. Jusqu'alors toutes ces langues et les cultures qui s'y rattachent cohabitaient. Mais les tensions politiques ont ravivé les différences communautaires au point de laisser craindre l'implosion du pays.

Les tentations sécessionnistes des Néerlandais ne sont pas nouvelles. Un journaliste de Bruxelles remarquait que si une région riche comme la Flandre dispose de peu d'influence politique, elle n'a que deux solutions : réclamer davantage de compétences régionales ou déclarer unilatéralement son indépendance.

Ce qui est nouveau, c'est le désir de scission des francophones pourtant attachés à l'unité belge. La Wallonie, touchée par la pauvreté et le chômage, en a assez d'être considérée comme une « profiteuse fainéante » de la prospérité flamande.

Unifiée depuis 175 ans, il faudrait peu de choses pour que la Belgique vole aujourd'hui en éclats, tant sur le plan politique que sur le plan culturel. Flamands et Wallons ne savent plus comment faire pour rester unis. Au cours des dernières décennies, les deux communautés se sont éloignées l'une de l'autre, au point qu'elles n'ont plus grand-chose en commun, même les chaînes de télévision.

Les difficultés politico-économiques exacerbent les différences communautaires. La Flandre, par exemple, a été condamnée par les Nations-unies et la Commission européenne pour « discrimination linguistique ». Le parlement flamand a en effet adopté un « wooncode », un code restreignant l'accès aux logements sociaux aux seules personnes qui parlent le néerlandais ou qui s'engagent à l'apprendre.

Avant la crise, le Mrax (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie) ne se battait que pour les droits des immigrés, principalement d'origine turque et marocaine, ou pour ceux des sans-papiers. Aujourd'hui, il doit aussi prendre en compte les insultes que se renvoient Flamands et Wallons. Le conflit belge est bien plus qu'une bataille entre partis politiques, c'est une guerre entre communautés.

Le cas délicat de Bruxelles



Et Bruxelles, dans tout ça? La ville, officiellement bilingue, est en réalité bien plus cosmopolite. On y entend parler anglais, allemand, italien, slovène, espagnol, roumain, turc, arabe, ourdou... simplement parce qu'elle le siège des institutions européennes et une terre d'accueil pour les immigrants. Mais la crise politique a gommé cette mosaïque. Aujourd'hui, la capitale belge se divise entre 85 % de francophones et 15 % de néerlandais, qui se chamaillent au sujet de l'arrondissement de BHV : Bruxelles-Hal-Vilvorde.

Cette zone géographique, composée des 19 communes de Bruxelles-Capitale et de 35 communes situées à l'ouest de la Flandre, est à proprement parler bilingue : les citoyens peuvent élire des francophones comme des néerlandais et ont le droit d'être jugés dans leur langue. Or les Flamands veulent mettre un terme à ce fonctionnement : ils veulent diviser l'arrondissement de BHV en deux entités autonomes. D'un côté, Bruxelles-Capitale; de l'autre, Hal-Vilvorde-Louvain, qui constituerait un arrondissement du Bramant flamand.

Les francophones ont du mal à accepter l'éclatement de la région bruxelloise. Pour eux, cela reviendrait à séparer la capitale de sa périphérie et à renforcer la frontière linguistique. Ils s'inquiètent tout particulièrement du sort de leurs 150 000 congénères qui vivent dans les communes flamandes et qui doivent déjà se débrouiller avec des services publics unilingues.

Accepter la scission BVH, c'est aussi accepter que Bruxelles soit encerclée par la Flandre et créer une « frontière d'État » entre francophones et néerlandais. Dans la mesure où les Wallons sont de plus en plus nombreux à s'installer dans la ceinture de Bruxelles, une telle mesure est-elle justifiée? Force est de reconnaître pour les élus flamands, que la région tend à se franciser et à perdre de son caractère néerlandais.

Quelle(s) solution(s) pour la Belgique?



Engagée depuis près de neuf mois dans des débats stériles, la Belgique peine à sortir de ses difficultés. « Le groupe des sages » a eu du mal à produire un document mettant d'accord les principaux partis flamands et wallons. Un « mini-traité » visant à la réforme de l'État belge a toutefois été annoncé le 25 février.

Selon les exigences des Néerlandophones, qui demandent plus de liberté vis-à-vis de l'état fédéral, cet accord a débouché sur le transfert de certaines compétences fédérales vers les régions. La Flandre, la Wallonie et Bruxelles sont désormais responsables en matière de législation de loyers, d'accueil à l'enfance ou d'implantation commerciale. Elles sont aussi compétentes sur certains points du code de la route comme le contrôle de la vitesse.

En échange de cette décentralisation des décisions politiques, les Francophones ont obtenu 65 millions d'euros pour Bruxelles. Ce financement devrait permettre de rénover les transports en commun, mais il ne correspond pas au montant espéré : 500 millions d'euros.

Ce « premier paquet » de réformes, s'il est un pas vers un consensus politique, est cependant loin de régler le conflit fondamental qui oppose les Flamands et les Wallons. De nouvelles négociations devraient suivre en vue de grands changements institutionnels. Les partis néerlandais exigent en effet que les politiques de l'emploi, de la famille ou de la santé, soient aussi confiées aux régions. Reste à savoir si les Francophones approuveront ces mesures, eux qui souhaitent avant tout préserver l'unité nationale.

Ces ententes au compte-gouttes seront-elles suffisantes pour éviter une scission de la Belgique? Nous l'avons vu au fil de ce dossier, Flamands et Wallons se disputent sur tous les fronts. Ils sont inquiets aussi quant à l'avenir de leur pays. Les accords sont fragiles et apportent plus de questions que de réponses : la Belgique peut-elle encore rester unie? Rien n'est moins sûr. Mais y-a-t-il une place pour un État flamand et État wallon dans l'Europe? La Wallonie pourrait-t-elle survivre à une rupture? Faudrait-il qu'elle demande son rattachement à la France? La France pourrait-elle absorber l'arrivée de quatre millions d'habitants? ...

La situation politique est complexe et l'incertitude totale. Une seule chose est sûre, après cette crise, la Belgique ne sera jamais plus comme avant.

Accord pour un programme gouvernemental



Quelques semaines après l'annonce de la « mini-réforme » de l'État, les principaux partis politiques belges ont réussi à s'entendre sur un programme de gouvernement. Le leader du parti démocrate-chrétien flamand, Yves Leterme, a pris possession de ses fonctions de Premier ministre le 20 mars. Alors qu'il a échoué deux fois à former un cabinet depuis les élections législatives de 2007 du fait de sa prise de position en faveur des intérêts flamands, il va devoir surmonter les divergences linguistiques.

NOUVELLE ENVIRONNEMENTALE

Un jeans pro-environnemental



Porter son jeans plus d'une fois avant de le laver permet d'économiser de l'eau et de l'énergie. L'Organisation des Nations unies (ONU) lance une campagne de sensibilisation à la protection de l'environnement destinée aux jeunes.
« Porte ton jeans au moins trois fois, lave-le à froid, sèche-le à l'air, oublie le fer : c'est cinq fois moins d'énergie consommée! », explique la publicité diffusée un peu partout dans le monde. En diminuant le nombre de lavages, le temps de séchage à la machine et en évitant le repassage, on diminue les répercussions sur l'environnement.
Le programme de l'ONU pour l'environnement espère conscientiser les jeunes par le biais de la mode.

NOUVELLE SPORTIVE

Jeux de Pékin boycottés?



À quatre mois des Jeux olympiques de Pékin (prévus du 8 au 24 août), des manifestations ont eu lieu un peu partout dans le monde, ainsi que sur la colline parlementaire à Ottawa, pour protester contre la répression au Tibet. On demande au gouvernement canadien d'intervenir auprès de la Chine pour faire cesser les violences au Tibet. Les athlètes et commanditaires de l'événement sont aussi sollicités à boycotter les Jeux.
« On est tous concernés par ce qui se passe en ce moment et c'est une situation triste et complexe, reconnaît le plongeur Alexandre Despatie. Mais pour les athlètes, les Jeux olympiques sont une célébration sportive à laquelle on se prépare depuis des années. On n'a aucun pouvoir de décision sur l'endroit où ont lieu les Jeux. »



L'héritier de Vladimir Poutine

Le dimanche 2 mars, les Russes ont élu leur nouveau président. Avant le résultat du scrutin, Dmitri Medvedev était donné gagnant : le vice-premier ministre de Vladimir Poutine était l'héritier désigné du pouvoir. Face à lui, les autres candidats à la présidence (le communiste Guennadi Ziouganov, l'ultranationaliste Vladimir Jirinovski et le pro-européen Andreï Bogdanov) ne pesaient pas grand-chose. Dmitri Medvedev a en effet remporté plus de 70 % des suffrages exprimés.

Cependant, les observateurs occidentaux présents lors de l'élection ont estimé que le scrutin n'avait été ni « libre », ni « juste ». Ils ont constaté des irrégularités, telles que des tentatives de bourrage d'urnes dans la région de Moscou, ou des ouvriers forcés à voter sous menace de sanction. Malgré ces doutes, Medvedev a été confirmé comme président.

À 42 ans, juriste de profession, il est le second président de l'ère post-communiste. Cependant pourra-t-il être l'homme fort de la Russie quand on considère l'extrême popularité de Poutine? L'un et l'autre partagent la même vision politique. Depuis des années, ils avancent main dans la main.

Lorsque Poutine était président, Medvedev était son discret conseiller. Maintenant que Medvedev est président, il promet la place de premier ministre à Poutine. Les Russes ont donc désormais deux leaders à la tête de leur pays. Reste à savoir si le tandem va résister aux aléas de la vie politique.

Le nouveau président apparaît comme quelqu'un de plus indulgent que son prédécesseur. Partisan des réformes en douceur, il a un programme électoral visant à améliorer la qualité de la croissance. Il souhaite notamment un progrès technologique et un soutien aux exportations. Par ailleurs, Medvedev semble attaché à l'identité nationale. Il désire construire un État défini par les notions de liberté et de justice.

En termes de politique internationale, il affirme que la Russie est l'un des seuls pays à pouvoir mener une politique internationale indépendante. Il tient à préserver l'entière souveraineté de l'État, en développant à la fois ses puissances économiques, politiques et militaires.

Pourparlers entre le Hamas et Israël



Ce n'est pas nouveau : dès qu'un vent d'accalmie semble souffler sur le Proche-Orient, les combats reprennent entre Israéliens et Palestiniens. Le 27 février, près de 130 habitants de la bande de Gaza ont été tués lors d'une attaque aérienne de l'armée israélienne. Les représailles ne se sont pas fait attendre : des tirs de roquette sont partis depuis le territoire palestinien. Cinq Israéliens, dont quatre soldats, y ont perdu la vie.

Pour mettre un frein à ce regain de violence, l'Égypte a été mandatée mi-mars pour jouer le rôle d'intermédiaire entre le gouvernement d'Ehoud Olmert et le Hamas. Depuis que le parti islamiste a pris le pouvoir dans la bande de Gaza en juin 2007, l'État hébreu refuse tout contact direct avec ses dirigeants. Le Caire s'est engagé à trouver une solution pour une trêve de longue durée entre les deux parties. Elle a aussi promis d'éviter toute contrebande d'armes sur son territoire à destination du territoire palestinien.

En attendant l'issue des négociations, un cessez-le-feu tacite s'est établi entre les miliciens du Hamas et l'armée israélienne : l'État hébreu s'abstient de lancer des raids aériens au-dessus de Gaza, tandis que les Palestiniens retiennent leurs tirs de roquettes. Cependant Israël se garde le droit d'intervenir pour empêcher toute attaque des activistes.

Ces tractations devaient demeurer secrètes, mais le président de l'Autorité palestinienne en a révélé l'existence en annonçant officiellement le cessez-le-feu. Mahmoud Abbas, qui n'a pas réussi à lever les barrages israéliens et à bloquer l'extension des colonies, craint d'être plus ou moins exclu des pourparlers. Si le processus aboutissait à un accord, le Hamas connaîtrait, sur le plan diplomatique, sa première victoire après des mois d'isolement.

En échange d'un engagement des Islamistes en faveur d'un arrêt des violences, le Caire souhaite obtenir du gouvernement israélien « une retenue militaire », « un allégement du blocus de Gaza », ainsi qu' « une réouverture du point de passage de Rafah » entre l'Égypte et le territoire palestinien. Reste à espérer que ces ultimes négociations en faveur de la paix israélo-palestinienne portent leurs fruits.



Le réveil du Tibet

Le lundi 10 mars, le Dalaï-Lama a dénoncé la répression chinoise à l'égard des Tibétains. À la veille des Jeux olympiques de Pékin, la question du respect des droits de la personne en Chine ressurgit. Suivant la parole de leur chef spirituel, les bouddhistes de Lhassa (Tibet), de Katmandou (Népal), de Dehli et Dharamsala (Inde) ont manifesté pour la libération des moines emprisonnés et pour un « Tibet indépendant ». Ces protestations coïncident avec le 49e anniversaire du soulèvement antichinois. En 1959, des milliers de bonzes tibétains ont été tués et le Dalaï-Lama a dû fuir le monastère de Lhassa pour se réfugier en Inde.



Immigrés clandestins : un rapport inquiétant

Le conseil des droits de l'homme des Nations-unies a déposé un rapport sur la détention des immigrants clandestins. De plus en plus de ces immigrants sont placés en prison pour non-respect de la règle. Cette tendance à la criminalisation de l'immigration clandestine concerne aussi bien les pays du Nord, que les pays du Sud. Elle est liée aux accords visant à lutter contre l'immigration vers les pays du Nord ou à une simple volonté politique de limiter les candidats à l'immigration. Dans certains pays, la durée d'emprisonnement peut durer des années, alors qu'il n'existe aucun cadre légal le justifiant.



Ingrid Betancourt à bout

Récemment libéré par les Farc (Forces armées révolutionnaires de Colombie), Luis Eladio Perez est revenu avec de mauvaises nouvelles : la Franco-colombienne Ingrid Betancourt se porte mal. Les guerilleros la détiennent dans des « conditions infra-humaines » depuis cinq ans. Ingrid Betancourt est malade et déprimée, et selon Luis Eladio Perez, elle a besoin d'une aide humanitaire de toute urgence. Mais a-t-elle encore une chance d'être libérée? La mort du n°2 des Farc, Raul Reyes, n'est qu'un obstacle de plus au processus de négociations entre le gouvernement colombien et la guerilla.

Un monde de fous!

Apprendre à lire à 100 ans



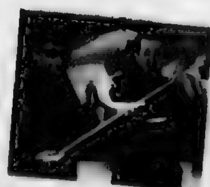
En mars, un retraité brésilien de 101 ans, Sebastiao Oliveira, a reçu son certificat d'alphabétisation. Pendant plusieurs mois, il a suivi des cours de lecture et d'écriture pour adultes. Il affirme que cet apprentissage lui a changé la vie : désormais, il peut faire ses courses sans demander de l'aide à d'autres personnes. Lorsqu'il était enfant, il vivait dans une région sans école. Ensuite, il a travaillé jeune pour élever ses huit enfants. Il n'a donc jamais eu l'occasion d'apprendre à lire et à écrire.

Les perles des entretiens d'embauche



Le cabinet américain Harris Interactive a mené une enquête auprès de plus de 3 000 employeurs et établi un palmarès des dix entretiens d'embauche les plus étonnants. Un candidat a reçu un appel téléphonique en plein entretien et a demandé à son interlocuteur de sortir de la pièce. Un autre a senti ses aisselles. Une femme a refusé de se soumettre à des tests d'écriture, prétendant que tous ses écrits étaient classés secrets par la CIA. Une autre a sorti sa brosse pour se repeigner... Plus sérieusement, les enquêteurs ont demandé aux employeurs quelles étaient les erreurs les plus fréquentes lors des entretiens d'embauche.

Le tour du monde en avion solaire



Une entreprise savoyarde (France), Lisa Airplanes, a décidé de mettre au point un avion fonctionnant aux énergies renouvelables : le « Hy-Bird ». L'appareil biplace pourra décoller grâce à des panneaux photovoltaïques placés sur les ailes et voler grâce à une pile à combustible à l'hydrogène. Il devra effectuer son premier vol fin 2008 et son premier tour du monde en 2009. Il est en concurrence directe avec le « Solar Impulse » du Suisse Bertrand Piccard.

Le sosie intègre de Saddam Hussein



Le sosie de l'ancien président irakien, Saddam Hussein, se nomme Mohammed Bachar. Il est sans cesse poursuivi par des groupes politiques ou par des télévisions, qui désirent exploiter son image. L'homme affirme qu'il serait aujourd'hui richissime s'il avait accepté de prêter son profil : des militants arabes l'auraient filmé pour 100 000 $, une chaîne de télévision satellite lui aurait donné 500 000 $ pour un court métrage sur l'ex-leader irakien. À plusieurs reprises, le sosie a dû faire appel aux forces de l'ordre ou à un avocat pour se protéger.

Hockey

Une saison réussie!

Les vacances d'été débutent un peu trop tôt au goût de Jonathan Toews. Le hockeyeur franco-manitobain revient sur sa saison et parle de ses projets.

Sophie DESRUISSEAUX

« Je ne suis pas content de ne pas participer aux séries, mais quand je regarde l'ensemble de ma saison, je suis assez fier de moi », déclare le joueur des Blackhawks de Chicago, Jonathan Toews.

Au terme de sa première saison dans la Ligue nationale de hockey (LNH), le jeune homme a récolté 54 points en 64 parties. « J'ai vécu de belles expériences et j'ai beaucoup appris », estime Jonathan Toews.

Le hockeyeur a d'ailleurs rencontré ses entraîneurs afin de faire un bilan de la saison. Ils sont satisfaits, eux aussi, du travail de leur recrue. « Ils sont très contents et espèrent que je vais continuer à travailler fort cet été. On a jasé de plusieurs points. J'ai aussi tenu à les remercier de ce qu'ils ont fait pour moi. Dès mon arrivée, ils m'ont fait sentir à chez moi et m'ont aidé à m'adapter », raconte le hockeyeur.

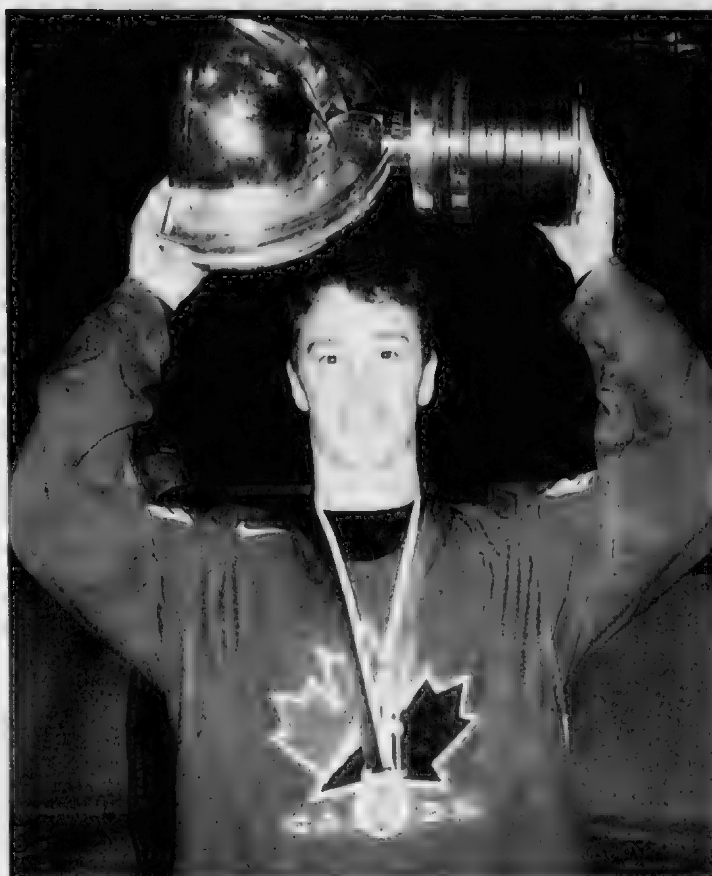
Si la saison des Blackhawks de Chicago est terminée, celle de Jonathan Toews ne l'est pas. Une autre aventure commencera bientôt, celle du championnat mondial de hockey qui se déroulera à Québec du 2 au 18 mai.

Le Franco-Manitobain n'en sera pas à sa première expérience au championnat mondial. L'année dernière, il a aidé l'équipe canadienne à remporter la médaille d'or. Cette fois-ci, il espère jouer un plus grand rôle. « En 2007, j'étais le plus jeune joueur de l'équipe et le seul à ne pas avoir d'expérience professionnelle. De plus, c'était la première fois que je jouais avec des hockeyeurs de la LNH, c'était toute une expérience. Cette année, je veux avoir de plus grandes responsabilités », ajoute-t-il.

Ce tournoi lui permettra d'évoluer devant sa famille maternelle. « Mes grands-parents, mes oncles et mes tantes étaient supposés venir me voir jouer contre les Canadiens à Montréal, mais j'étais blessé. Cette fois-ci, ils auront la chance de me voir jouer », indique-t-il.

Après le tournoi, Jonathan Toews pourra profiter de l'été. Une saison estivale qui pense passer à Winnipeg et Chicago. « C'est sûr que je veux aller à Winnipeg un certain temps. Je dois aussi être à Chicago à certains moments. En fait, je n'ai pas planifié mon été encore. Je vais voir », dit-il.

Il surveillera de près le repêchage de la LNH. Son frère, David Toews, y sera éligible. « J'espère que ça sera une aussi bonne expérience pour lui que ça l'a été pour moi. Ça serait le *fun* que les Blackhawks le repêchent, mais on verra bien », dit-il.



Archives La Liberté

Jonathan Toews en mai 2007, au championnat mondial, alors que l'équipe canadienne remportait l'or; un exploit à répéter?

Alors que les séries éliminatoires font vibrer tout le Canada, on ne peut parler à Jonathan Toews sans lui demander ses prédictions. Selon lui, Anaheim a de fortes chances de remporter à nouveau la coupe Stanley : « Ils ont beaucoup de joueurs de retour cette année. Ils ont connu des moments difficiles au cours de la saison qui ont resserré les liens entre les joueurs ».

Et les Canadiens? « Je ne suis pas surpris de leur succès. Je crois que tout va dépendre du gardien Carey Price. La pression n'est pas la même en séries qu'en saison régulière. S'il est capable de la gérer, les Canadiens devraient bien faire », conclut-il.

sudoku

PROBLÈME N° 115

	6		7		2		5	
		5	3				2	
	2		8			6	3	4
2	4	9				8	1	3
	1					5		2
5		3	1			4		
	9					2	6	1
			4		7	3	8	
	3			6				

RÉPONSE DU N° 115

3	6	1	7	4	2	9	5	[illegible]
4	8	5	3	9	6	1	2	7
9	2	7	8	5	1	6	3	4
2	4	9	6	7	5	8	1	3
8	1	6	9	3	4	5	7	2
5	7	3	1	2	8	4	9	6
7	9	4	5	8	3	2	6	1
6	5	2	4	1	7	3	8	9
1	3	8	2	6	9	7	4	5

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 485

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2								■				
3												■
4						■						
5									■			
6		■					■					
7			■								■	
8										■		
9				■				■				
10												
11					■							
12									■			

HORIZONTALEMENT

1. Début, origine, cause première de quelque chose.
2. Une des cinq parties du monde. – État des États-Unis.
3. Arrêtes momentanément la circulation sur une portion de route.
4. Démodée. – Essence d'un être.
5. Fermetés, puissances. – Est couché.
6. Robert. – Sur la Mayenne.
7. Démonstratif. – Étoile de mer.
8. Action de mettre le vin en fût (pl.). – Doublée.
9. Contesta. – Aber. – On le cherche souvent quand il protège nos lunettes.
10. Ferais des entailles en forme de dents à.
11. Troublée. – Ennuiera.
12. Quitterait adroitement. – Personnel.

VERTICALEMENT

1. Consentes à quelque chose en faisant sentir qu'on t'abaisse à agir ainsi.
2. Immensité, grande quantité. – Qui occupe un rang indéterminé, mais très grand.
3. Bandes de gens acharnés contre quelqu'un. – Terrain consacré au culte d'une divinité.
4. Petit mât de faible diamètre. – Facilite une excellente «drive» au golf.
5. Prend mentalement bonne note de.
6. Rejeta comme faux. – Grava une pierre fine en creux.
7. Cachée. – Rivalisai avec.
8. Intercale, intègre. – Existe.
9. Impératif. – Canalisations reliant le fond du puits à l'engin de surface dans un forage pétrolier en mer.
10. Meure doucement. – Ancienne monnaie chinoise.
11. Mouvement relativement rapide d'un végétal en réaction à un contact. – Constituer une gêne.
12. Thérèse Harvey. – Restas trop longtemps dans un lieu.

RÉPONSES DU N° 484

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	N	N	I	V	E	R	S	A	I	R	E
2	H	O	U	L	A	S	■	A	I	D	A	S
3	A	U	T	■	S	P	A	L	T	E	R	■
4	A	G	A	C	E	R	I	E	■	A	I	L
5	S	A	T	I	■	I	M	P	U	L	S	A
6	S	T	I	P	I	T	E	■	R	I	S	S
7	A	■	O	R	R	■	S	A	I	S	I	S
8	D	I	N	E	R	A	■	M	■	A	M	E
9	E	V	■	S	E	C	T	E	S	■	E	R
10	U	R	E	■	E	R	I	N	E	S	■	I
11	R	E	C	A	L	A	G	E	■	E	D	E
12	S	A	U	T	■	S	E	S	A	M	E	S

Recette

Filet de saumon au miel et à la mourtarde

4 filets de saumon
1/3 tasse (75 g) de mayonnaise légère
2 c. à table (30 g) de moutarde de Dijon
1 c. à table (15 ml) de miel
1 c. à thé (5 ml) de moutarde ancienne (Meaux)
1 c. à thé (5 ml) d'eau
1/2 c. à thé (2 g) d'assaisonnement chili
1 pincée de Cayenne (poivre rouge)
1 c. à thé (5 ml) de jus de citron

- Mesurer les ingrédients.
- Bien mélanger tous les ingrédients ensemble sauf le jus de citron.
- Badigeonner les filets de saumon avec la préparation. Par la suite, cuire au four à 425° F, environ 12 minutes.
- Servir accompagné du jus de citron.
- On peut réserver une partie du mélange pour servir en accompagnement avec le saumon.

Préparation : 15 minutes • Cuisson : 15 minutes • Portions : 4

Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

Communautaire

Nouveau visage à l'ACFM

L'ACFM a trouvé la personne idéale pour occuper le poste de directrice générale : Vania Gagnon.

Sophie DESRUISSEAUX

Vania Gagnon est la nouvelle directrice de l'Association culturelle franco-manitobaine (ACFM). Ses connaissances de la communauté franco-manitobaine et sa passion pour les milieux ruraux ont joué en sa faveur.

« Vania est très au courant de ce qui se passe dans les communautés rurales du Manitoba. Elle sait aussi ce que c'est d'avoir à se défendre pour sa langue et sa culture », précise la présidente de l'ACFM, Agathe Lacroix.

Vania Gagnon avoue qu'il s'agit d'une nouvelle aventure. « Je suis prête à entreprendre un nouveau défi. Les valeurs de l'ACFM correspondent bien à mes valeurs. Je tiens à être engagée dans la communauté », dit-elle.

La culture a toujours joué un rôle important dans sa vie. Elle a d'ailleurs sa propre définition de ce qu'est la culture. « Elle représente tout ce que nous faisons, que ce soit de lire, d'aller à l'école en français, de choisir des émissions de télévision ou de discuter avec des amis. L'art est une façon de représenter cette culture. Chaque expérience vécue en français est une expérience culturelle », affirme-t-elle.

Dès ses premiers jours en fonction, Vania Gagnon se familiarisera avec sa nouvelle équipe et ses dossiers. Déjà, elle a des projets. « Il se passe beaucoup de choses dans les villages. La culture rayonne. Je voudrais travailler davantage avec les autres organismes de la communauté pour qu'ensemble, nous puissions trouver un moyen d'améliorer la visibilité de cette culture dans les villages », précise-t-elle.

Vania Gagnon a été la directrice du Lieu historique national du Canada de la Maison-Riel pendant dix ans. Elle a quitté ce poste avec un pincement au cœur. « J'étais très attachée à la Maison-Riel. Toute l'équipe était formidable. J'ai accompli tous les objectifs que je m'étais donnée. C'est donc le temps pour moi de passer à autre chose », conclut-elle.



photo Sophie Desruisseaux

Vania Gagnon, la nouvelle directrice générale de l'Association culturelle franco-manitobaine.

Littérature

Une nouvelle bilingue

La Société éducative de visites et d'échanges au Canada (SEVEC) lance le Prix Roch Carrier.

Autrefois réservé aux étudiants qui avaient participé aux échanges de la SEVEC, le prix s'adresse maintenant à tous les Canadiens âgés de 15 à 17 ans.

Le concours consiste à écrire une nouvelle qui célèbre la culture, l'histoire ou l'identité canadienne. Autre critère, 100 mots doivent être écrits dans la seconde langue officielle du participant. Par exemple, une nouvelle écrite par un Franco-Manitobain devra contenir 100 mots anglais.

Le concours se termine le 1er juin. Les prix sont un voyage à Ottawa et une rencontre avec Roch Carrier, auteur du livre *Le chandail de hockey*. Le gagnant verra aussi sa nouvelle publiée.

Pour obtenir des informations supplémentaires, visitez le site Internet www.rochcarrier.ca

S. D.

Saint-Georges

On se prépare pour le Festival

Patricia BITU TSHIKUDI

Alors que le Village de Saint-Georges se prépare à recevoir l'équipe de l'émission télévisée ***La Petite séduction***, le comité culturel, aussi responsable de l'organisation du Festival Châteauguay, annonce les dates des prochaines festivités estivales.

« Le Festival Châteauguay aura lieu les 18,19 et 20 juillet prochain, annonce la présidente du comité culturel, Ginette Vincent. Nous avons eu une réunion à la fin du mois de mars pour mettre en place un plan de travail. »

Et les préparatifs vont bon train aux dires de la présidente du comité culturel.

« Les préparatifs avancent, assure-t-elle. On est dans les temps. Nous sommes actuellement à la recherche de commanditaires mais nous avons déjà des contacts en ce qui concerne les groupes musicaux que nous allons recevoir. »

Jusqu'à présent, un nom est confirmé : Il s'agit du groupe manitobain Route 47.

Reste à confirmer la présence de deux autres groupes. Entre temps, on prévoit un Festival semblable à ceux organisés dans le passé.

« Ce sera à peu près la même formule que l'année dernière, annonce Ginette Vincent. Il y aura à peu près les mêmes activités, des tournois sportifs, des jeux pour les enfants, des spectacles ainsi que de la nourriture. »

On espère toutefois apporter de nouveaux éléments au Festival. « On aimerait avoir un marché de fermiers, mais plus dans le style artisanal, confie Ginette Vincent. On va faire appel à des artisans de Saint-Georges et d'ailleurs. »

Les organisateurs souhaitent aussi ajouter un cachet historique au Festival. « On aimerait célébrer l'histoire de Saint-Georges et la faire revivre pendant le Festival. On voudrait présenter de petites pièces de théâtre… mais tout cela reste à venir », estime Ginette Vincent.

Le Festival Châteauguay existe depuis 2004 et parvient à attirer près de 1 000 participants chaque année. C'est une occasion pour les gens de Saint-Georges et des alentours de se rassembler et fêter ensemble.

« Nous recevons des gens de l'Alberta, du Texas, de Montréal et de l'Ontario qui viennent participer aux festivités avec nous, souligne la présidente du comité culturel. C'est un festival qui grossit d'année en année. »

École Pointe-des-Chênes

Célébrons nos succès!

Daniel BAHUAUD
Sainte-Anne

L'École Pointe-des-Chênes a reconnu le succès académique, sportif, culturel et communautaire d'une soixantaine d'élèves de la 9e à la 12e années, lors de la journée Célébrons nos succès du 13 mars.

Un certificat a été remis à chaque jeune méritant, que ce soit en raison de son travail individuel ou en groupe, comme dans le cas d'une équipe sportive ou d'un comité contribuant à la vie scolaire.

Sur le plan académique, les élèves ayant des moyennes élevées ont été reconnus, mais également ceux qui ont grandement amélioré leur rendement.

« Le succès se mesure à bien des niveaux, rappelle la directrice Dolorès Beaumont. Il ne faut jamais sous-estimer le potentiel de chaque élève. Je suis fière de dire qu'on a donné au-delà de 20 excellences communautaires, qui ont souligné le bénévolat des élèves auprès d'autres élèves, l'entraînement d'équipes sportives et l'engagement envers la vie scolaire. À titre d'exemple, les 13 élèves membres du conseil consultatif de l'école ont été reconnus pour leur excellent travail dans les activités qu'ils organisent pour les jeunes. Ce sont des bénévoles très engagés. »

L'École Pointe-des-Chênes reconnaît ses élèves de cette façon depuis maintenant deux ans. Cette année, l'école a choisi d'organiser deux célébrations, afin de reconnaître les contributions des jeunes lors des deux semestres.



Photo : Gracieuseté École Pointe-des-Chênes

L'engagement du conseil consultatif de l'École Pointes-des-Chênes a été reconnu, le 13 mars, lors de la journée Célébrons nos succès.

À noter

ACTIVITÉS SCOLAIRES

16 avril • Concert Abbacadabra pour les élèves de la maternelle à la 6e année, au théâtre Pantages, à Winnipeg. 19 h.

16 au 18 avril • Festival théâtre-jeunesse.

18 au 20 avril • Vente de bric-à-brac de l'École Précieux-Sang, au 209, rue Kenny à Saint-Boniface. 18 avril : de 9 h à 21 h. 19 avril : de 9 h à 15 h. 19 avril : de 9 h à 12 h. Renseignements : 237-4327.

18 avril • Défilé de mode au Collège régional Gabrielle-Roy. Dès 19 h 30 au gymnase. Billets : 7 $ (adultes), 5 $ (étudiants), gratuit pour les enfants d'âge préscolaire. Vente de pâtisseries et encan arc-en-ciel. (*Le défilé a bien lieu à cette date, la date du 18 mai était une erreur dans le journal précédent.)*

23 avril • Journée mondiale du livre et du droit d'auteur.

26 avril • La vente de bric-à-brac du projet École en Afrique aura lieu à l'École Lacerte, 1101, promenade Autumnwood, de 9 h à 13 h. Les frères Dupas ont besoin de bénévoles le 25 avril. Si vous avez des objets à donner, veuillez les apporter à l'École Lacerte le 25 avril, entre 16 h et 18 h, ou les faire parvenir à Mint Self Storage, au 1345, rue Niakwa Est, entre 9 h et 16 h du lundi au vendredi, ou le samedi entre 9 h et 17 h (487-6488).

29 avril • Championnat divisionnaire de badminton pour les élèves en 9e et 10e années.

29 avril • Concert Dessert de l'École communautaire Réal-Bérard. Les élèves du secondaire présentent des pièces musicales et servent le dessert! Les harmonies de la 6e à la 12e années lancent leur nouveau disque compact. De 19 h à 20 h dans le gymnase.

1er mai • Championnat divisionnaire de badminton pour les élèves des 7e et 8e années.

5 mai • Science qu'on court, activité divisionnaire pour les élèves de la 4e à la 12e année.

5 au 9 mai • Festival théâtre jeunesse.

6 et 7 mai • Spectacle *Cendrillon* de l'École Christine-Lespérance. À la Church of the Rock, 1397, place Buffalo à Winnipeg.

15 mai • Journée internationale de la famille.

22 mai • Gala du Festival des vidéastes. À 19 h au Collège universitaire de Saint-Boniface.

30 mai • Jeux juniors, activité divisionnaire pour les élèves de la 4e à la 6e années.

COMMISSION SCOLAIRE

30 avril • Rencontre de la CSFM.

28 mai • Rencontre de la CSFM.

POUR LES PARENTS

23 avril • Les Franco-Lions de Lacerte (une prématernelle française et de francisation pour les enfants de 3 à 4 ans) vous invitent à leur soirée d'inscription et portes-ouvertes pour la prématernelle, qui aura lieu de 18 h 30 à 20 h 30 à l'École Lacerte, au 1101, promenade Autumnwood. Les frais d'inscription sont de 30 $ et le coût par session est 7 $. Renseignements : Rachelle au 253-5315 ou franco_lions@atrium.ca.

23 avril • Café-rencontre avec le directeur de l'École communautaire Réal-Bérard. De 10 h à 11 h au Routier à Saint-Pierre-Jolys.

24 avril • Soirée d'information pour les parents de Lorette et des environs qui s'intéressent à une éducation en français pour leur enfant. Tournée de l'École Lagimodière et de ses divers services et programmes. De 19 h à 20 h à l'École Lagimodière.

30 avril • Foire mathé de l'École Sainte-Agathe et inscriptions pour la prématernelle et le service de garde de l'école. À 19 h.

CONGÉS

18 avril • Journée d'administration aux écoles Gabrielle-Roy, Réal-Bérard et Saint-Jean-Baptiste.

21 avril • Journée d'administration à l'École Sainte-Agathe.

25 avril • Journée d'administration à l'École Saint-Joachim et au Collège Louis-Riel.

8 mai • Journée d'administration à l'École Pointe-des-Chênes.

8 et 9 mai • Journée d'administration aux écoles Noël-Ritchot, Pointe-des-Chênes et Saint-Georges.

16 mai • Journée d'administration aux écoles Gabrielle-Roy, Lagimodière, Réal- Bérard, Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Agathe.

19 mai • Fête de la reine Victoria.

30 mai • Journée d'administration à l'École La Source.

AVIS AUX DIRECTIONS, PERSONNEL ET PARENTS DE LA DSFM

Le babillard DSFM sera à **votre** disposition! Vous voulez faire la promotion de vos événements scolaires tels que les rencontres de comités scolaires, dates de congés d'école, concerts et spectacles? C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 231-7000, poste 375, ou au 1 800 523-3355, ou encore à dansnosecoles@shaw.ca avant 12 h le mercredi précédant la date de parution.

HOCKEY

Premier tournoi divisionnaire!



Photo : Gracieuseté Division scolaire franco-manitobaine

Avant tout, le premier tournoi de hockey divisionnaire a été une occasion de faire valoir l'esprit sportif.

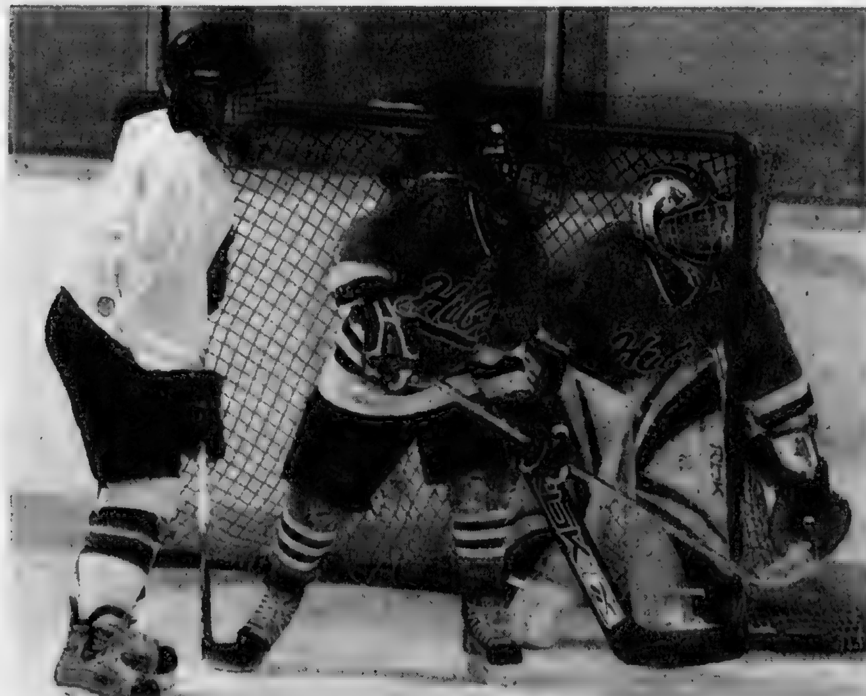


Photo : Gracieuseté Division scolaire franco-manitobaine

Le premier tournoi de hockey divisionnaire a donné aux jeunes des 4e, 5e et 6e années l'occasion d'étaler leurs prouesses sur la patinoire.

Daniel BAHUAUD
WINNIPEG

Le premier tournoi de hockey divisionnaire de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), qui avait lieu le 27 mars à l'aréna Keith-Bodley à Winnipeg, s'est avéré un franc succès.

Organisé par l'École Roméo-Dallaire, le tournoi était une confrontation amicale de style « trois contre trois », destiné aux élèves des 4e, 5e et 6e années. Des jeunes de huit écoles ont participé, soit Gilbert-Rosset, Lacerte, Noël-Ritchot, Pointe-des-Chênes, Réal-Bérard, Roméo-Dallaire, Saint-Joachim et Sainte-Agathe.

L'École Lacerte a mérité l'honneur de gagner ce premier tournoi, l'École Noël-Ritchot s'étant rendue en finale.

« Nous avons passé une journée agréable et très réussie, souligne le directeur de l'École Roméo-Dallaire, Gérard Massé. Côté organisationnel, on ne pouvait demander mieux. L'entraîneur Raymond LaFlèche a très bien dirigé le tout, appuyé des parents bénévoles qui ont accepté de passer la journée à l'aréna. Ils ont été formidables. De plus, durant une pause entre les matchs, l'orthopédagogue Carole Paradis a organisé un concours de mathématiques, ce qui reflète la pédagogie de nos programmes de sports-études. »

COLLÈGE LOUIS-RIEL

En route pour Montréal



photo : Daniel Bahuaud

Depuis quelques mois déjà, les élèves du programme de guitare du Collège Louis-Riel se préparent pour leur séjour dans la Belle Province.

Daniel BAHUAUD
SAINT-BONIFACE

Du 20 au 25 avril, 34 élèves du programme de guitare du Collège Louis-Riel (CLR) se rendront à Montréal pour suivre des ateliers de formation musicale, monter un concert avec un groupe d'élèves de Laval et goûter à la vie culturelle de cette grande métropole francophone.

Composé d'élèves du secondaire, le groupe assistera à un cours de maître organisé par le professeur Gary Antonio de l'Université McGill. « Gary Antonio est mon ancien prof de musique, souligne l'enseignant Guy Michaud. C'est un musicien très connaissant et je suis confiant que les élèves apprécieront ses conseils. »

Même son de cloche chez les jeunes. « C'est toujours bien d'améliorer sa technique, souligne Justin Buissé-Laroche. Alors j'ai hâte. Je suis en 10e année et j'ai commencé cette année seulement à prendre le cours de guitare. C'est un grand défi. Heureusement, d'autres élèves sont dans la même situation, alors on s'entraide. Et je pratique beaucoup, en regardant la télé surtout. C'est très pratique, la guitare. Tu peux l'apporter n'importe où. »

Les élèves de guitare du CLR ont remporté plusieurs médailles lors de compétitions manitobaines. Certains ont hâte de se mesurer aux Québécois. « J'ai hâte de voir comment fonctionne un programme de musique d'une autre province, mentionne Francis Glabeen. Quelles sont leurs approches? Font-ils les choses différemment? Je suis le programme au CLR depuis deux ans et je crois avoir fait pas mal de progrès. Au départ, je ne connaissais pas cet instrument merveilleux. Aujourd'hui, grâce au cours et à mon enthousiasme, je joue déjà pas mal bien. J'aime jammer avec mes amis. Mais j'ai hâte de voir comment on enseigne la guitare au Québec parce qu'il faut exploiter toutes les opportunités d'apprendre du nouveau. »

Une de ces opportunités sera sans doute le concert que monteront les élèves du CLR avec leurs homologues du Collège Curé-Labelle de Laval. Depuis plusieurs mois déjà, le groupe répète son répertoire, tout en préparant de nouveaux morceaux pour les jouer à Laval. « J'aime bien notre méli-mélo de chansons des Guess Who, souligne Justine Cadieux. Ça représentera en musique nos origines manitobaines. Et puis on a préparé des morceaux classiques, du 18e siècle surtout, qui sont pas mal intéressants. »

« J'ai tout simplement hâte de jouer avec des jeunes du Québec, ajoute à son tour Zacharie Loiselle. Ce n'est pas une province que je connais très bien, même si j'ai de la parenté à Québec. J'ai traversé la province en me rendant aux Maritimes, mais cette fois-ci, je pourrai rencontrer des jeunes de mon âge, me faire des amis et passer du temps à Montréal. »

Le groupe profitera de son séjour pour faire un peu de tourisme, en visitant le Biodôme, en assistant à un concert de jazz et, expérience plutôt rare au Manitoba, en se rendant dans une salle de cinéma... en français! »

Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de *La Liberté* en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Les idées de sujets et commentaires sont les bienvenus et peuvent être acheminés à Daniel Bahuaud, au courriel : dansnosecoles@shaw.ca

Télé-horaire de la semaine du 21 au 27 avril 2008



Le Jour du Seigneur : le dimanche 27 avril à 10 h à la SRC

Messe à la paroisse Saint-Jean Berchmans, Montréal, diocèse de Montréal. Président : Monsieur le Cardinal Jean-Claude Turcotte.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Variées	Albator	Grosse journée: partez du bon pied!		La fosse aux lionnes		Ricardo	Le Téléjournal/ Midi		Pour le plaisir			C'est ça la vie		Providence		Urgences	
RDI	RDI en direct						Téléjou-rnal/ Midi	Variées	RDI en direct								Téléjou-rnal	:45 RDI Junior
TV5	Variées	Variées	Variées	L Nec plus ultra	Variées	Variées	Variées	Variées	On n'a pas tout dit		Variées	Variées	Variées	Journal Suisse	Côté cuisine	Chiffres et lettres	Tout le monde	:00 Champion
TVA	Deux filles le matin		Tout simplement Clodine		Le cercle	TVA en direct.com / :45 Le TVA midi		TVA en direct.com		Shopping TVA		Infopubli-cité	Les feux de l'amour		Top modèles		Le TVA 17 heures	

Lundi 21 avril

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Kif-kif	Union fait la force	Le Téléjournal		Virginie	Ici Louis-José	Chère Betty "La reine du Queens"		Histoire de famille "L'heure de gloire"		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	:45 La fosse aux lionnes		:45 Pour le plaisir
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Grands Reportages		Le Téléjournal		Le club des ex	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	17h00 Champion	Journal de France 2	Toute une histoire		Des racines et des ailes				Partir Autrement	Ville, style "Santiago"	Journal/:30 UnLivre	Le plus grand cabaret du monde				:45 Caméra café	:15 Le petit silvant	Cinérama
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Qui perd gagne "Le goût de la maison"		Ma maison Rona		Dr House "Rendez-vous avec Judas"		Le TVA 22 Heures		Denis Lévesque		Infopublicité					

Mardi 22 avril

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Kif-kif	Union fait la force	Le Téléjournal		Virginie	La Facture	Making of "Le piège américain"		Casino		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	:45 La fosse aux lionnes		:45 Pour le plaisir
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Grands Reportages		Le Téléjournal		Le club des ex	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	17h00 Champion	Le Journal de France	Toute une histoire		Pékin express			Fourchette "Maroc"	Branché arbre		Journal/:30 UnLivre	Des racines et des ailes				Design	Branché arbre	
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	La fièvre de la danse "Finale"		Histoires de filles	Caméra café	La grande évasion "Otis"		Le TVA 22 Heures		Denis Lévesque		Vice Caché		Infopublicité			

Mercredi 23 avril

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Pieds/m-arge	Union fait la force	Le Téléjournal		Virginie	L'Épicerie	La petite séduction		Grands Reportages 2/2		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	:45 La fosse aux lionnes		:45 Pour le plaisir
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Grands Rep. "Somalie: partir ou mourir"		Le Téléjournal		Le club des ex	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	17h00 Champion	Le Journal de France	Toute une histoire		"Les fantômes de Louba"('01) Camille Japy, Elsa Zylberstein.			:45 25ème image	24 idées/sec	Invité de marque	Journal/:30 UnLivre	Pékin express			Village en vue	Relais G.	La Crim'	
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Drôle de vidéos	Poule aux oeufs d'or	Laurent Paquin: Première impression		Esprits criminels "L'épreuve de feu"		Le TVA 22 Heures		Denis Lévesque		Las Vegas "Arrête-la, si tu peux!"		"Wonderland"('99) Gina McKee, Shirley Henderson.			

Jeudi 24 avril

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Match!	Union fait la force	Le Téléjournal		Virginie	Belle-Baie	Québec sur ordonnance				Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	:45 La fosse aux lionnes		:45 Pour le plaisir
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Grands Rep. "Mama coca, la feuille sacrée"		Le Téléjournal		Le club des ex	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	17h00 Champion	Le Journal de France	Toute une histoire		Envoyé spécial			Échappées belles: les routes mythiques		Design "Ungaro"	Journal/:30 UnLivre	Cinérama	Relais G.	"La femme coquelicot" (2005)			C'est pas sorcier	Coeurs batailleurs
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Les Gags	Star système	Dieu Merci! "Coups de coeur 2007"		Les Héros "Découvertes en série"		Le TVA 22 Heures		Denis Lévesque		"La Virée"('00) Breckin Meyer, Seann William Scott.			:45 Infopublicité		

Vendredi 25 avril

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Lizzie McGuire	Union fait la force	Le Téléjournal		"La coccinelle: Tout équipée"('05) Michael Keaton, Lindsay Lohan.				On prend toujours un train		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	:45 La fosse aux lionnes		:45 Pour le plaisir
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Grands Reportages		Le Téléjournal		Le match des élus	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	17h00 Champion	Le Journal de France	Toute une histoire		Thalassa				Survivre "Le loup"		Journal/:30 UnLivre	"Les fantômes de Louba"('01) Camille Japy, Elsa Zylberstein.			:15 Vive..dimanche! Michel Drucker nous fait connaître des personnalités d'horizons variés.			
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	J.E.		La chasse à l'emploi 2008				Le TVA 22 Heures		Denis Lévesque		"Saint-Valentin"('00) David Boreanaz, Marley Shelton.			:45 Infopublicité		

Samedi 26 avril

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Schtro-umpfs	Spider-Man	Kong	La famille pirate	Oniva	Ma vie de star	Deuxième chance "La roue tourne"		Téléjou-rnal/ Midi	La Facture	"Zoo rangers en Afrique"('05) Juliette Van Ardenne, Monique Van Der Werff.				Passion sports			
RDI	4h30 RDI en direct			L'Épicerie	RDI en direct	Rendez-vous	Téléjou-rnal/ Midi	Vivre ici	RDI en direct	Face à l'histoire	RDI en direct	Tour de terre	RDI en direct	National/ hebdo	RDI en direct	Journal de France 2	Téléjou-rnal	La Facture
TV5	Potlach	C Comme ç@	C'est pas sorcier	Urbania	À communiquer				:15 Journal Afrique	Thalassa Magazine de la mer présenté par Georges Pernoud.				Journal Suisse	Croisée chemins	Chiffres et lettres	Paroles et musique	:00 Champion
TVA	5h00 Salut, bonjour!		Michèle Richard	Généra-tion 70	Chaîne d'artistes	P.-dessus marché	Le TVA midi	Via TVA	Les pierrafeu	Shopping TVA		Infopubli-cité	Infopubli-cité	Infopubli-cité	Quoi Bugs? /:15 "Les hors-la-loi américains"('01) Ali Larter, Colin Farrell.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	400 fois Québec	L'Épicerie	Téléjou-rnal	Le match des étoiles	"Monica la Mitraille"('04) Roy Dupuis, Patrick Huard.						Téléjou-rnal	"Complot au crépuscule"('04) Woody Harrelson, Pierce Brosnan.				Hors d'ondes		
RDI	La Semaine verte		Le journal RDI	Face à l'histoire	Une heure sur terre		Téléjou-rnal	Enquête		La Facture	Téléjou-rnal	Face à l'histoire	Le journal RDI	National/ hebdo	Téléjou-rnal	L'Épicerie	Enquête	
TV5	17h00 Champion	Le Journal de France	Survivre		Le plus grand cabaret du monde Les numéros de variétés sensationnels du monde entier.				:15 Caméra café	:45 Le petit silvant	Journal/:30 UnLivre	On n'est pas couché Laurent Ruquier sera entouré d'invités de tous les domaines et commentera avec eux.						
TVA	TVA 18H Week-end	"Le tout pour le tout"('00) Eliza Dushku, Kirsten Dunst.				"Comment perdre son mec en 10 jours"('03) Kate Hudson, Matthew McConaughey.				:45 Le TVA réseau	:15 "Traquer"('98) Patrick Swayze, Randy Travis.				Infopublicité			

Dimanche 27 avril

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Code Lyoko	La légende du dragon	Kim Possible	HôtelBordemer/:45Zoé	Le Jour du Seigneur		Les coulisses du pouvoir		Téléjou-rnal/ Midi	La Semaine verte		Second Regard	Croisée chemins	1-888-OISEAUX	"Miss Marple: Nemesis"('07) Laura-Michelle Kelly, Geraldine McEwan.			
RDI	4h30 RDI en direct				RDI en direct	Le monde en parlait	Téléjou-rnal/ Midi	Les coulisses du pouvoir		La Facture	RDI en direct	Tour de terre	RDI en direct	Rendez-vous	RDI en direct	Journal de France 2	Téléjou-rnal	L'Épicerie
TV5	7h30 Présent	Sud, côté court	France 2 Foot		Kiosque		Journal/:15 Afrique	Littoral	Job Trotter	24 idées/sec	36.9°		7 jours sur la planète	Journal Suisse	Grand musée	Pékin express		
TVA	5h00 Salut, bonjour!		"Un pourri au paradis"('90) Rick Moranis, Joan Cusack.			:45 Quoi Bugs?	Le TVA midi	Larocque et Lapierre	La victoire de l'amour	Shopping TVA		Infopubli-cité	Infopubli-cité	Infopubli-cité	Quoi Bugs? /:15 "L'irrésistible garçon"('94) Bruce Willis, Elijah Wood.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Oniva	Zig Zag	Téléjou-rnal	Découverte		Laflaque	Tout le monde en parle				:15 Journal	:45 "Une Liaison pornographique"('99) Nathalie Baye, Sergi Lopez.					Hors d'ondes	
RDI	Les coulisses du pouvoir		Le journal RDI	Rendez-vous	Découverte		Téléjou-rnal	5 sur 5	Grands Reportages		Téléjou-rnal	Second Regard	Le journal RDI	Face à l'histoire	Téléjou-rnal	5 sur 5	Découverte	
TV5	15h30 Pékin	Le Journal de France	Questions pour un super champion		Vivement dimanche! Michel Drucker nous fait connaître des personnalités d'horizons variés.				Design	Urbania	TV5 le journal	Échappées belles: les routes mythiques		Envoyé spécial			Survivre	
TVA	Le TVA 18 Heures	Le banquier		Star système	Gala Artis La grande soirée du Gala Artis, diffusé en direct du Monument-National à Montréal.						Le TVA réseau	"L'agent fait la farce 2 1/2: L'odeur de la peur"('91)			:15 Infopublicité			

AGRICULTURE

Une année difficile

Les producteurs de porc du Manitoba souffrent de la plus grave crise de leur histoire.

Julien ABORD-BABIN

Dès la première phrase de son discours sur l'état de l'industrie lors de l'assemblée annuelle du Conseil du porc du Manitoba, le président a présenté un constat sans équivoque. L'industrie porcine va mal. « J'ai fait de gros efforts, mais n'ai jamais eu tant de mal à trouver des arguments positifs pour un discours, a avoué Karl Kynoch. Nous faisons face à la situation la plus difficile à laquelle ait été confrontée notre industrie. »

Parmi les embûches : la force du dollar canadien; l'augmentation du prix du grain; le faible coût de la viande de porc; le moratoire manitobain sur l'expansion de l'industrie porcine; et l'étiquetage selon le pays d'origine bientôt obligatoire aux États-Unis. Tous ces éléments alimentent ce que les représentants de l'industrie appellent maintenant « la tempête parfaite » qui les frappe de plein fouet.

« Nous aurons toujours une industrie du porc au Manitoba, mais qui sait de quoi elle aura l'air d'ici quelques années, se demande Karl Kynoch. Nous avons déjà perdu plusieurs petites fermes familiales. Tous les producteurs sont touchés, mais ce sont ces exploitations qui souffrent le plus. »

En AGA, les membres ont adopté plusieurs résolutions dans l'espoir de régler la situation, mais ils auront besoin de l'aide du gouvernement. Le Conseil demandera donc au gouvernement provincial de limiter certaines restrictions auxquelles font face les producteurs, dont l'interdiction de l'épandage hivernal de purin qu'ils aimeraient voir repoussée à 2020. Il exigera aussi que la taxe scolaire soit suspendue pour les producteurs de porc, afin de les aider à faire face à la crise.

Le Conseil du Porc du Manitoba est d'ailleurs très critique à l'égard du gouvernement manitobain. « Les programmes gouvernementaux n'ont pas du tout réussi à aider bon nombre de nos fermiers, estime le président du Conseil. Nos membres continuent à perdre leur ferme et même leurs fonds de retraite. Le gouvernement vient ensuite nous viser directement avec un moratoire qui nous empêche de réarranger nos opérations. »

« Cette décision est purement politique, ajoute Karl Kynoch. L'industrie porcine est devenue le bouc émissaire pour tous les problèmes du lac Winnipeg. »

Le 10 avril, quelques jours après l'assemblée annuelle du Conseil, le gouvernement Doer a déposé un projet de loi qui empêche l'expansion des porcheries dans la vallée de la Rivière Rouge, un geste que le Conseil a tout de suite dénoncé.

Par ailleurs, le Conseil du Porc du Manitoba demandera au fédéral d'agir contre l'étiquetage en fonction du pays d'origine, à travers l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA). Le Conseil veut aussi obtenir des avis juridiques sur la question.

« L'étiquetage en fonction du pays d'origine est devenu un cas de force majeure qui a entraîné la perte de contrats aux États-Unis pour nos producteurs », dénonce Karl Kynoch.

Le faible coût de la viande de porc est un autre enjeu majeur. Le Conseil souhaite que les gouvernements soient impliqués dans l'abattage de truies et de porcelets. Les producteurs espèrent faire augmenter la valeur de la viande sur le marché. Une résolution adoptée à cet égard ne spécifie pas la quantité de cochons qui devra être éliminée au Manitoba, mais le chiffre de deux millions a été avancé.

Par ailleurs, un nouveau programme fédéral qui entre en vigueur le 14 avril vise à permettre la réduction du nombre de porcs partout au pays, par l'abattage de porcs de production. Ce programme vise ainsi à réduire de 10 % le nombre de truies, verrats et de jeunes truies fécondées.

Les producteurs admissibles recevront 225 $ par porc éliminé après le 14 avril 2008, ce qui couvrira les frais d'abattage et d'élimination des carcasses.(1) Géré par le Conseil canadien du porc, ce programme bénéficiera de 50 millions $ du gouvernement fédéral.

(1) On peut consulter le formulaire d'inscription au www.cpc-ccp.com

TOURISME

Les francophones se démarquent

Les francophones n'étaient pas en reste lors de la remise des Prix du tourisme du Manitoba.

Julien ABORD-BABIN

Les Prix du tourisme du Manitoba ont été remis le 15 avril à Winnipeg dans le cadre de la conférence annuelle de Voyage Manitoba. Sur dix gagnants, six sont francophones.

« Ça ne me surprend pas de voir autant de francophones et de projets bilingues qui soient en nomination, confie la directrice générale adjointe du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), Diane Bruyère. On a des attraits de qualité et tous les jours on entend des histoires de succès. »

Le Directeur du développement de l'industrie à Voyage Manitoba, Wayne Copet remarque lui aussi une importante présence francophone depuis quelques années. « Les francophones étaient très bien représentés dans toutes les catégories, explique-t-il. C'est une tendance forte qui fait plaisir à voir. »

Ce succès peut être attribué à plusieurs facteurs culturels et historiques, estime Wayne Copet. L'apport du CDEM, qui concentre beaucoup d'énergie et de ressources au tourisme est aussi très important. « La culture et le patrimoine francophones se portent bien au développement d'expériences touristiques intéressantes, estime-t-il. Le CDEM joue aussi un rôle important pour faciliter les projets et établir des partenariats entre les organismes. »

C'est d'ailleurs la coordonatrice du tourisme au CDEM, Diane Bruyère, qui remporte cette année le prix de distinction de Voyage Manitoba. Le CDEM a aussi obtenu le prix du partenariat pour son projet de marketing au Québec réalisé avec Tourisme Riel et le Corridor touristique francophone de l'Ouest.

Le Festival du Voyageur, se distingue lui aussi en remportant le prix d'excellence en marketing pour sa campagne qui met de l'avant la joie de vivre des Canadiens français à travers le thème du party de cuisine.

Le prix d'excellence des services est quant à lui attribué au Gîte de la Cathédrale et ses propriétaires : Jean-Yves et Jacqueline Bernier.

Quant au prix médias, il est accordé à Michel Forest pour son travail de consultant en communication au CDEM.

L'entrepreneur de La Broquerie et copropriétaire du Club de golf La Vérendrye, Michel Tétreault, a remporté quant à lui le prix Jeunesse montante.

Plusieurs autres francophones étaient finalistes dans diverses catégories, notamment Jeanelle Fillion, pour son travail à la CDC Chaboilé, l'animateur de radio Vincent Dureault. Le parc ORoseau à Saint-Malo était aussi en nomination dans la catégorie tourisme autochtone.

SAINT-MALO

Un nouveau réservoir

Julien ABORD-BABIN

La Municipalité rurale de De Salaberry ira de l'avant avec son projet d'expansion du plan d'eau de Saint-Malo. Le nouveau réservoir sera trois fois plus gros afin de faire face à l'expansion du village.

« On s'est rendus compte l'année dernière qu'on avait atteint notre pleine capacité et avons eu peur de manquer d'eau, explique le directeur général de la Municipalité rurale de De Salaberry, Luc Lahaie. La capacité du réservoir ne serait pas suffisante pour faire face à un feu non plus. »

Le nouveau réservoir devrait être terminé d'ici un an. Il a été conçu pour faire face à une augmentation de population de 2 % par année pour les 20 prochaines années. Cela permettra à la Municipalité rurale de commencer les plusieurs projets de développement prévus à Saint-Malo.

L'agrandissement du réservoir coûtera un peu plus d'un million $. En novembre, la Municipalité a reçu 666 000 $ des gouvernements fédéral et provincial grâce au Fonds sur l'infrastructure municipale rurale. Cette somme permettra de financer une bonne partie du projet, mais la Municipalité devra tout de même investir 400 000 $. Elle ira chercher les fonds nécessaires avec une augmentation de la taxe foncière pour les foyers et entreprises connectés au réseau d'aqueduc de Saint-Malo. L'augmentation sera en moyenne de 90 $ par foyer.

L'augmentation des taxes a été acceptée suite à une réunion publique le 19 mars. Un citoyen a présenté une objection au projet, mais l'a ensuite retirée.

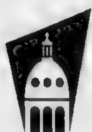
COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

APPEL D'OFFRES

Le Service d'animation culturelle (SAC) souhaite créer une banque de personnes ressources (coordonnateurs, animateurs, artistes, artisans et techniciens) pour la réalisation de plusieurs projets au cours de l'année scolaire 2008-2009.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir une brève lettre d'intérêt et votre curriculum vitae **avant le 2 mai 2008**.

MONSIEUR CHRISTIAN PERRON, DIRECTEUR
SERVICE D'ANIMATION CULTURELLE (SAC)
COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-237-1818, poste 439
Télécopieur : 204-237-3240
cperron@ustboniface.mb.ca



Le Collège universitaire de Saint-Boniface, sans obligation envers les soumissionnaires, ne s'engage pas à accepter une des soumissions reçues, ni même la plus basse.

Représentant du service à la clientèle

CUETS est une entreprise qui prospère avec le changement et le défi. Nous attribuons tout le mérite de notre succès au dévouement de nos employés et à leur engagement à l'égard des besoins de la clientèle.

Les candidats sélectionnés relèveront du superviseur des Opérations. Ils fourniront une gamme complète de services téléphoniques de première ligne à la clientèle et rempliront des fonctions de soutien pour les services de MasterCard, 24 heures par jour et 365 jours par année. Les candidats sélectionnés seront responsables de donner des informations précises aux détenteurs actuels de cartes concernant les produits, les services et les comptes. De plus, ils feront la promotion et vendront les produits et les services de MasterCard à des détenteurs de cartes potentiels. On privilégiera les candidats possédant une expérience minimale d'une année dans le domaine des services téléphoniques à la clientèle au sein de services financiers, de centres d'appel ou dans un milieu de télémarketing.

Pour être convoqués en entrevue, les candidats doivent rédiger une lettre de présentation qui démontre la façon dont ils ont acquis les compétences suivantes :

- excellente capacité d'écoute active
- capacité d'apprendre dans un milieu dynamique où les activités se déroulent à un rythme rapide
- excellentes compétences en communication orale
- grande capacité d'accomplir de multiples tâches
- compétences avancées en résolution de problèmes

CUETS offre une rémunération concurrentielle, un ensemble complet d'avantages sociaux et d'importantes possibilités de primes. Veuillez soumettre votre marque d'intérêt confidentielle en envoyant votre C.V. et votre lettre de présentation à CUETSHR@cuets.ca. Numero de competition : W-08-99.

Nous remercions tous ceux qui voudront bien nous écrire; toutefois, nous ne répondrons qu'aux personnes retenues pour une entrevue.

www.cuets.ca



CUETS

Offre d'emploi

Gouvernement du Manitoba

Conseiller ou conseillère, initiative en évaluation — CRC, poste bilingue, possibilité de prêt de service, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Direction de l'enseignement des programmes et de l'évaluation
Numéro de l'annonce : 19195
Échelle de salaire : 59 708 $ – 75 766 $ par année
Date de clôture : le 25 avril 2008

La Direction de l'enseignement, des programmes et de l'évaluation coordonne les programmes d'évaluation provinciaux et les tests basés sur les normes et fournit un appui aux enseignants et aux intervenants par rapport à l'évaluation et l'utilisation des résultats des tests, des données scolaires ou divisionnaires, et de la recherche en éducation pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage.

Qualités requises : La personne choisie détiendra un certificat d'enseignement valide et plusieurs années d'expérience en enseignement de la maternelle à la 12e année. La personne idéale aura fait des études de 2e ou 3e cycle ou acquis une expérience importante dans les domaines suivants : enseignement de la Maternelle à la 12e année avec emphase sur les années primaires, recherche et tendances courantes en matière d'évaluation, promotion des méthodes d'évaluation formative en classe, politiques et programmes d'évaluation provinciaux, et conception et animation des activités de perfectionnement professionnel pour enseignants. On prendra en considération les candidatures des personnes ayant une expérience pertinente et désireuses de participer à des activités de perfectionnement professionnel afin de parfaire leur formation. D'excellentes compétences en relations interpersonnelles, en leadership et en résolution de problèmes sont requises. La maîtrise de l'anglais à l'oral et à l'écrit est essentielle.

Une maîtrise du français à l'oral et à l'écrit est préférée. Des connaissances en analyse de données, en méthodologie de recherche, et en utilisation de logiciels de statistique ainsi que de l'expérience en gestion de gros projets sont des atouts. Des connaissances en recherche et en pratiques courantes de l'enseignement des mathématiques dans les années primaires sont également un atout.

La préférence sera donnée aux autochtones, aux minorités visibles et aux personnes handicapées.

Votre lettre d'accompagnement et votre curriculum vitæ doivent clairement démontrer comment vous répondez aux critères du poste.

Fonctions : Le candidat travaillera avec l'équipe du projet initiative en évaluation tout en respectant les stratégies provinciales en évaluation. Le candidat devra organiser des ateliers ou des présentations relativement à l'enseignement et à l'évaluation en classe et concernant l'interprétation et l'utilisation des résultats des évaluations au service de l'apprentissage, rencontrer le personnel des écoles et des divisions scolaires et élaborer du matériel de soutien en anglais ou en français, au besoin.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Numéro de l'annonce 19195
Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba
Gestion des ressources humaines
305 Broadway, local 300
Winnipeg (Manitoba) R3C 3J7
Télécopieur : (204) 948-3635
Courriel : edushrdhrs@gov.mb.ca



Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Nous tiendrons compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. Nous encourageons les candidats à indiquer sur leur lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitæ s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles ou les personnes handicapées.

Manitoba



Le COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
APPEL DE CANDIDATURES

Concepteur ou conceptrice pédagogique de cours en ligne au Service des communications par Internet (poste à terme – 1 an)

Tâches :

- collaborer avec l'expert de contenu à l'identification d'objectifs d'apprentissage de cours, au développement de scénarios d'apprentissage de diverses activités d'enseignement et à la conception d'exercices pour l'enseignement en ligne;
- développer et assurer l'application des plans pour la phase de rédaction et la phase de réalisation de cours;
- participer à la phase d'évaluation des cours en ligne;
- participer à la rédaction de rapports à diverses étapes de l'élaboration de cours.

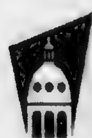
Qualifications et habiletés recherchées :

- diplôme universitaire dans une discipline connexe ou l'équivalent en formation ou en expérience;
- connaissance de théories de l'apprentissage et ses implications dans l'enseignement en ligne;
- connaissance des technologies de l'information et d'Internet;
- connaissance des principes de mise à jour et de gestion de sites d'apprentissage serait un atout;
- excellente connaissance du français, parlé et écrit;
- aptitude à travailler en équipe.

Rémunération : selon la convention collective.

Entrée en fonctions : dès que possible.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae avant le 23 avril 2008 à:



MADAME LORRAINE ROCH
CONSEILLÈRE PRINCIPALE EN RESSOURCES HUMAINES
COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
WINNIPEG (MANITOBA) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210, poste 401
Télécopieur : 204-237-3099
loroch@ustboniface.mb.ca

Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler, la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

Appel de candidatures



Le journal étudiant *Le Réveil* est à la recherche de personnes dynamiques.

Poste : Coordination des médias étudiants et rédaction en chef du journal *Le Réveil.*

Fonctions : Exécuter toutes les tâches associées à la programmation des médias étudiants et du journal étudiant, telles que :
- trouver des sources de financement;
- préparer les demandes de bourses;
- assurer la vente de publicité;
- assurer la rédaction en chef du journal *Le Réveil*;
- coordonner des projets spéciaux ponctuels;

Qualification : Les personnes intéressées doivent avoir un bon sens de l'organisation et de la gestion. Elles doivent avoir une excellente connaissance du français oral et écrit.

Salaire : 15 $ l'heure – 35 h par semaine

Durée du contrat : 36 semaines, à partir du 25 août 2008

Horaire de travail : Flexible

Envoyez votre curriculum vitae **avant le vendredi 2 mai 2008** à :

Monsieur Christian Perron
Service d'animation culturelle
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Courriel : cperron@ustboniface.mb.ca
Téléphone : 237-1818, poste 439

Pluri-elles (Manitoba) Inc.



est à la recherche d'un(e) **agent(e) de liaison avec les entreprises**

Dans le cadre de Prendre sa carrière en main
Un service d'aide à l'emploi destiné aux femmes et aux hommes

Responsabilités générales
- Établir et maintenir des relations avec les organismes, les entreprises et les personnes susceptibles d'utiliser les services de Pluri-elles (Manitoba) inc.;
- Effectuer toute recherche ou analyse visant à identifier plus précisément les besoins de la clientèle actuelle et future en matière de placement d'emploi;
- Faire correspondre notre base de données avec les attentes des employeurs;
- Animer des ateliers et sensibiliser les employeurs susceptibles d'embaucher.

Qualifications requises
- Être bilingue : français et anglais;
- Posséder un sens de l'organisation, rigueur et souci du détail;
- Avoir une forte capacité d'établir des partenariats;
- Démontrer une forte autonomie auprès d'une clientèle diversifiée;
- Avoir de bonnes techniques de résolutions de problèmes;
- Détenir un diplôme postsecondaire dans un domaine connexe ou de l'expérience dans ce domaine;
- Avoir de bonnes compétences avec Microsoft office.

Contrat : 35 heures par semaine
Échelle de salaire : selon l'échelle établie par l'organisme
Date de clôture : le lundi 30 avril 2008
Entrée en fonction : aussitôt que possible

Faites parvenir votre curriculum vitae, assorti de la mention « confidentiel », à :

Mona Audet
Directrice générale
Pluri-elles (Manitoba) Inc.
570, rue Des Meurons
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2W4
Télécopieur : (204) 233-0277

Financement fourni par :
Le Compte d'assurance-emploi du gouvernement du Canada
La province du Manitoba
et Centraide



PETITES ANNONCES

AIDE PERSONNELLE

Recherche aide-personnelle pour assister conjointe. Préférence jeune femme libre avec permis de conduire et disponible pour séjours à Calgary, en France, en Europe occidentale. Téléphoner en soirée : (403) 220-9213.

OCCASIONS D'AFFAIRES

TRAVAILLER À LA MAISON N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI SIMPLE! Travail en ligne. Un supplément pour votre revenu familial. Pas de vente. Formation gratuite. entrepriseadomicile.ca

PETITES ANNONCES

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada. Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au **1 800 267-7266**, par courriel à **petitesannonces@apf.ca** ou visitez le site Internet **www.apf.ca** et cliquez sur l'onglet PETITES ANNONCES.

INFIRMIER OU INFIRMIÈRE DE SANTÉ PUBLIQUE

Office régional de la santé de Winnipeg

L'Office régional de la santé de Winnipeg s'est engagé à accroître le nombre d'Autochtones parmi ses employés, à tous les niveaux. Nous encourageons les Autochtones à poser leur candidature.

Poste temporaire à temps plein (1,0 ETP)
• jusqu'au 31 mars 2009
Zone communautaire de Saint-Boniface/Saint-Vital

L'Office régional de la santé de Winnipeg est à la recherche d'une personne ayant de solides compétences dans le domaine de la santé communautaire en vue de pourvoir un poste d'infirmière ou infirmier de santé publique. Relevant d'un gestionnaire chef d'équipe, l'infirmière ou l'infirmier de santé publique participera aux réseaux de ressources de quartier et sera responsable de la prestation de programmes et de services de santé publique dans un quartier géographique désigné.

Fidèle à la Politique des services en langue française du gouvernement du Manitoba et à sa propre politique en matière de services en français, l'Office régional de la santé de Winnipeg s'est engagé à offrir ses services en français et en anglais dans des zones francophones désignées de programmes et de services. Le poste indiqué ci-haut a été désigné bilingue.

QUALITÉS REQUISES :
- Aptitude à s'exprimer, lire et écrire en français à un niveau linguistique prédéterminé.
- Baccalauréat en sciences infirmières exigé.
- Minimum de 4 ans d'expérience de travail récente en soins infirmiers, de préférence dans le domaine de santé publique ou de santé communautaire .
- Permis de conduire en règle et véhicule.

Salaire : 30,75 $ à 38,52 $ de l'heure (infirmière de niveau IV)

Date limite des demandes : le 28 avril 2008
Pour de plus amples renseignements, visitez notre site Web à l'adresse www.wrha.mb.ca



Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, portant la mention offre d'emploi n° 2008-361, à :

Agente de recrutement
des ressources humaines - ORSW
155, rue Carlton, bureau 1800
Winnipeg (Manitoba) R3C 4Y1
Téléc. : (204) 926-7107
Courriel : wrhahrpostings@wrha.mb.ca

Nous recommandons aux candidats autochtones de nous faire connaître leurs origines en remplissant le formulaire de déclaration qu'on peut se procurer au Centre de recrutement de l'ORSW ou par l'entremise de l'Initiative sur les ressources humaines autochtones en composant le 926-7092.

L'ORSW remercie toutes les personnes intéressées à l'offre d'emploi, mais il ne communiquera qu'avec les personnes choisies pour une entrevue.

Le Collège universitaire de Saint-Boniface
APPEL DE CANDIDATURES
PROFESSEUR OU PROFESSEURE
PROGRAMME AIDE EN SOINS DE SANTÉ
Poste régulier à demi-temps

L'École technique et professionnelle (ETP) fait appel de candidatures pour un poste de professeur régulier à demi-temps (0,5) dans le cadre du programme *Aide en soins de santé* offert à l'École technique et professionnelle.

La candidate ou le candidat choisi sera appelé à faire de l'enseignement, de la supervision de stages cliniques, de l'évaluation de techniques en laboratoire et à encadrer la clientèle étudiante du programme *Aide en soins de santé.*

Qualifications et habiletés recherchées
- Formation professionnelle en sciences infirmières ;
- Infirmière ou infirmier autorisé, RN ou BN ;
- Expérience pratique dans le domaine de la santé ;
- Bon esprit d'organisation ;
- Excellentes habiletés de communication interpersonnelle ;
- Excellente connaissance du français ;
- Aptitude à travailler en équipe;
- Brevet ou certificat d'enseignement professionnel un atout, mais tout complément de formation et d'expérience pertinentes seront considérées.

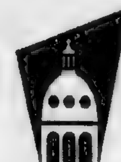
Traitement : Selon l'échelle salariale en vigueur

Date d'entrée en fonctions : le 1er août 2008

Veuillez soumettre votre curriculum vitae et les coordonnées de deux répondants avant le **vendredi 25 avril 2008** à l'attention de madame Charlotte Walkty, directrice de l'École technique et professionnelle, Collège universitaire de Saint-Boniface.

Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler, la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae à :



École technique et professionnelle
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210
Télécopieur : (204) 235-4489
cwalkty@ustboniface.mb.ca
www.ustboniface.mb.ca



MUNICIPALITÉ RURALE DE LA BROQUERIE

2 POSTES POUR L'ÉQUIPE VERTE

Postes disponibles du 5 mai au 22 août 2008.

Les tâches :

- aider à l'arpentage des chemins et des élévations de fossés
- Tondre le gazon et l'embellir
- Autres tâches générales

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Ted Laszczak au 371-6273.

Prière de poster ou livrer directement votre demande avant **16 h 30 le mercredi 30 avril 2008** à :

CP 130, La Broquerie (Manitoba) R0A 0W0
Télécopieur: (204) 424-5193
Courriel: lwood@illicomanitoba.ca

Nous remercions toutes les personnes intéressées, mais nous communiquerons seulement avec celles qui seront convoquées pour une entrevue.

Offre d'emploi

Gouvernement du Manitoba

Conseiller ou conseillère bilingue en évaluation, Mathématiques pré-calcul — CRC, poste bilingue, possibilité de détachement, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Direction de l'enseignement des programmes et de l'évaluation
Numéro de l'annonce : 19193
Échelle de salaire : 59 708 $ – 75 766 $ par année
Date de clôture : le 25 avril 2008

La Direction de l'enseignement, des programmes et de l'évaluation coordonne les programmes d'évaluation provinciaux et les tests basés sur les normes et fournit un appui aux enseignants et aux intervenants par rapport à l'évaluation et l'utilisation des résultats des tests, des données scolaires ou divisionnaires, et de la recherche en éducation pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage.

Qualités requises : La personne choisie détiendra un certificat d'enseignement valide et plusieurs années d'expérience en enseignement de la maternelle à la 12e année. La personne idéale aura fait des études pertinentes ou acquis une expérience importante dans les domaines suivants : évaluation et enseignement des mathématiques aux années secondaires, recherche et tendances courantes en matière d'évaluation en mathématiques, programmes d'études en mathématiques du Manitoba, promotion des méthodes d'évaluation formative en classe, politiques et programmes d'évaluation provinciaux, et conception et animation d'activités de perfectionnement professionnel pour les enseignants. On prendra en considération les candidatures des personnes ayant une expérience pertinente et désireuses de participer à des activités de perfectionnement professionnel afin de parfaire leur formation. D'excellentes compétences en relations interpersonnelles, en leadership et en résolution de problèmes sont requises. La maîtrise du français et de l'anglais à l'oral et à l'écrit est essentielle. Des connaissances en analyse de données, en méthodologie de recherche et en utilisation de logiciels de statistique sont des atouts importants. De l'expérience en gestion de projets complexes et en collaboration avec des enseignants sur des projets d'évaluation provinciaux, divisionnaires ou scolaires sont également un atout.

La préférence sera donnée aux personnes autochtones, aux minorités visibles et aux personnes handicapées.

Votre lettre d'accompagnement et votre curriculum vitæ doivent clairement démontrer comment vous répondez aux critères du poste.

Fonctions : Le candidat gérera les projets de mise en œuvre et d'élaboration des tests provinciaux basés sur les normes, Mathématiques pré-calcul, 12e année. Le candidat sera responsable du recrutement et de la gestion des membres d'équipes d'enseignants, de l'élaboration d'instruments et de documents d'évaluation, de l'organisation d'ateliers ou de présentations portant sur l'évaluation et l'enseignement en classe, ainsi que l'utilisation et l'interprétation des résultats des évaluations au service de l'apprentissage. L'édition et la révision de documents ayant trait au projet en anglais et en français font partie de sa tâche.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba
Ressources humaines
305, Broadway, bureau 300
Winnipeg (Manitoba) R3C 3J7
Télécopieur : 204 945-3635
Courriel : edushrdhrs@gov.mb.ca



Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Nous tiendrons compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. Nous encourageons les candidats à indiquer sur leur lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitæ s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles ou les personnes handicapées.

Manitoba

Canada

MISEZ SUR LES ENTREPRENEURS CANADIENS

BDC CONTRIBUE DE MANIÈRE UNIQUE À LA RÉUSSITE DES ENTREPRENEURS CANADIENS DYNAMIQUES ET INNOVATEURS. CHAQUE ANNÉE, NOUS AIDONS DES MILLIERS DE PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES À METTRE EN ŒUVRE DE NOUVELLES IDÉES, À RÉALISER LEUR VISION ET À ATTEINDRE LEUR PLEIN POTENTIEL. BDC EST EN PLEINE CROISSANCE, TOUT COMME SES BESOINS EN EMPLOYÉS DE TALENT. VOUS VOULEZ VOUS JOINDRE À NOTRE ÉQUIPE?

REPRÉSENTANT/E, SERVICES BANCAIRES AUX AUTOCHTONES
– WINNIPEG –

En tant que représentant/e, Services bancaires aux Autochtones, vous contribuerez de manière proactive à l'élaboration et à la mise en œuvre des pratiques des Services bancaires aux Autochtones ainsi qu'à l'accroissement de leur visibilité en prenant part aux activités de relations publiques, y compris l'organisation d'événements et la participation à des salons professionnels. Vous entreprendrez également des activités de développement et vous cultiverez des relations avec les influenceurs externes afin de développer des projets et des partenariats. Pour poser votre candidature, vous devez posséder d'excellentes compétences administratives et organisationnelles ainsi qu'au moins trois à cinq ans d'expérience pertinente. Un certificat dans le domaine des affaires et une connaissance approfondie de la dynamique des communautés autochtones sont exigés. La maîtrise des deux langues officielles constitue un atout. Si vous recherchez un milieu de travail stimulant et souhaitez travailler avec des clients dynamiques, veuillez envoyer votre C.V. au plus tard le 30 avril 2008, par télécopieur au : (604) 666-2492 ou par courriel : hr.wfsc@bdc.ca, en prenant soin d'indiquer le numéro de dossier LL0804-402.

EN TANT QU'EMPLOYEUR QUI SOUSCRIT AU PRINCIPE D'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI, BDC FAVORISE LA DIVERSITÉ AU SEIN DE SON PERSONNEL ET ENCOURAGE TOUTES LES PERSONNES QUALIFIÉES – INCLUANT LES FEMMES, LES AUTOCHTONES, LES MEMBRES DES MINORITÉS VISIBLES ET LES PERSONNES HANDICAPÉES – À POSER LEUR CANDIDATURE.



www.bdc.ca



La banque qui mise sur les entrepreneurs canadiens



Commission de la fonction publique du Canada   Public Service Commission of Canada

Dirigeant principal de la vérification

Conseil du Trésor (Secrétariat)

RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

Ouvert aux personnes résidant au Canada ainsi qu'aux citoyennes canadiennes et citoyens canadiens résidant à l'étranger.

Le Ministère des Affaires étrangères et Commerce international Canada, en collaboration avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) ainsi que le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, sont à la recherche de cadres de direction doués et expérimentés pour occuper des postes de dirigeants principaux ou dirigeantes principales de la vérification.

Le dirigeant principal ou la dirigeante principale de la vérification est un penseur stratégique qui, grâce à son excellence en gestion et à son engagement, aidera l'organisation à atteindre ses objectifs. Le/la titulaire fera preuve d'autonomie, d'initiative, d'esprit d'équipe et sera expérimenté dans la présentation de conseils et de stratégies à des gestionnaires supérieurs au sujet d'une vaste gamme de questions touchant la vérification interne.

En plus d'être un chef de file présentant des conseils de vérification rigoureux et faisant preuve d'une discipline ferme grâce à un grand sens des valeurs et de l'éthique, le dirigeant principal ou la dirigeante principale doit être prêt à contester des questions de vérifications internes et l'utilisation des ressources de l'organisation. Le candidat ou la candidate sélectionné(e) doit avoir une expérience acquise dans la direction d'une organisation de vérification interne, la mise en place et le maintien en poste d'effectifs agréés, et de l'expérience considérable dans la gestion et la mise en œuvre d'exercices complexes de vérification interne.

L'échelle salariale est de 120 600,00 $ à 140 900,00 $ par année. La maîtrise de l'anglais et du français est essentielle pour ces postes.

Les résultats de ce processus pourraient être utilisés afin de combler des postes semblables au sein de la fonction publique.

Pour de plus amples renseignements sur ce poste, incluant tous les critères de présélection et sur la manière de soumettre votre candidature, visitez le site Internet suivant : **http://emplois.gc.ca** ou composez le numéro **Infotel 1-800-645-5605.** Les demandes peuvent aussi être envoyées par télécopieur à Robert Maisonneuve au (613) 995-1099 ou par courriel à exposter@psc-cfp.gc.ca. Lorsque vous posez votre candidature, votre demande doit préciser le titre du poste, le niveau ainsi que le numéro de référence **EXT08J-009203-000022**. La date de clôture est le **25 avril 2008**.

Nous remercions ceux et celles qui auront soumis une demande mais nous ne contacterons que les personnes choisies pour la prochaine étape de sélection. Nous souscrivons à l'équité en matière d'emploi. La préférence sera accordée aux citoyennes canadiennes et citoyens canadiens. La fonction publique du Canada s'est engagée à instaurer des processus de sélection et un milieu de travail inclusifs et exempts d'obstacles. Si l'on communique avec vous dans le cadre de ce processus, veuillez faire part de vos besoins pour lesquels des mesures d'adaptation doivent être prises pour vous permettre une évaluation juste et équitable.

This information is available in English.

emplois.gc.ca   Canada



Villa Youville inc.

Centre de soins de longue durée

sollicite des candidatures au poste de

RESPONSABLE DES DÉPARTEMENTS DE L'ENTRETIEN MÉNAGER ET DE LA BUANDERIE

Exigences :

- être bilingue (français et anglais); parlé et écrit;
- expérience en gérance de personnel préférable;
- posséder un sens de l'organisation bien développé;
- entregent et habileté de résolution de problèmes;
- expérience en entretien ménager et/ou dans un département de buanderie préférable.

Poste permanent à temps plein.
Sous la supervision du directeur général.
Entrée en fonction : le 1er juin 2008
Salaire et bénéfices marginaux : selon la convention collective M.G.E.U.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae **avant 17 h le 29 avril 2008** à :

Louise-M. Perrin
Adjointe à l'administration
Villa Youville inc.
Attention : Poste de responsable de l'entretien ménager et buanderie
15, chemin Charrière
Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1C9

Tél. : 204-422-5624 (poste 201)
Télécopieur : 204-422-5842
Courriel : youville@sehealth.mb.ca



MANITOBA ARTS COUNCIL
CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA
YEARS/ANS

Le Conseil des arts du Manitoba est une agence autonome du gouvernement provincial consacrée à l'excellence artistique. Nous offrons un programme de subventions à base large à l'intention d'artistes professionnels et d'organismes des arts.

Le Conseil cherche à combler son poste de

Spécialiste de l'information

Ce nouveau poste de niveau d'entrée servira de point de premier contact aux clients du Conseil des arts du Manitoba. La personne choisie transmettra au grand public des documents d'intérêt général portant sur les programmes de subvention, les activités et les nouveautés du CAM.

Les grandes responsabilités comprendront:

- Comprendre et communiquer la mission du Conseil des arts du Manitoba et être bien au fait de tous ses programmes de subvention;
- Recueillir des données provenant de diverses sources et sélectionner les renseignements les plus pertinents à véhiculer;
- Préparer de la documentation sur les divers programmes de subvention et présenter efficacement ce matériel aux publics concernés;
- Fournir des renseignements par téléphone et répondre aux demandes générales de renseignements;
- Répondre par lettre ou courriel aux demandes de renseignements;
- Référer avec doigté des questions à l'équipe de consultants de programmes, le cas échéant.

Parmi les autres tâches figureront:

- Accueillir invités et clients dans l'aire de la réception;
- Recevoir et remettre le courrier et les fax à leurs récipiendaires;
- Saisir des données (mises à jour du site Web et de la base de données);
- Tenir un registre des demandes de subvention;
- Exercer un suivi sur la couverture médiatique;
- Certaines tâches de bureautique et d'administration, selon les besoins.

Qualifications requises:

- Excellentes habiletés en communications et aptitude à travailler en français et en anglais;
- Talent manifeste en communications écrites;
- Tact et capacité de composer avec une grande gamme de situations;
- Diffusion de renseignements de façon professionnelle;
- Habiletés informatiques étendues comprenant une connaissance intime des applications MS de bureautique, ainsi qu'une certaine expérience des systèmes de bases de données et d'entretien de sites Web;
- Une connaissance générale des arts et de la culture de la communauté locale serait un atout.

Heures de travail: 8h30 à 16h30 pm, lundi au vendredi. Le Conseil des arts du Manitoba épouse le principe de la diversité dans ses pratiques d'emploi et accueille la mise en candidature de toute personne qualifiée.

Faites parvenir s.v.p. votre lettre de mise en candidature et un curriculum vitae à jour d'ici le **vendredi 2 mai** 2008 à:

Douglas Riske, Directeur Général
Conseil des arts du Manitoba
93, avenue Lombard, bureau 525, Winnipeg, Manitoba R3B 3B1
Télécopieur : 204 945-5925 | **Courriel** : hr@artscouncil.mb.ca

Pluri-elles (Manitoba) Inc.



est à la recherche d'un(e) **conseiller(ère) en emploi/agent(e) de placement**

Dans le cadre de Prendre sa carrière en main
Un service d'aide à l'emploi destiné aux femmes et aux hommes

Responsabilités générales

- Aider les clients dans tous les aspects de leur recherche d'emploi;
- Faire du counselling de carrière;
- Offrir un appui en informatique;
- Recueillir des renseignements sur le marché du travail et informer les clients des possibilités d'emploi;
- Animer des ateliers;
- Faire correspondre régulièrement notre base de données avec les emplois disponibles sur le marché du travail;

Qualifications requises

- Être bilingue : français et anglais;
- Posséder un diplôme postsecondaire dans un domaine connexe ou de l'expérience dans ce domaine;
- Avoir de bonnes compétences avec Microsoft office;
- Faire preuve d'un excellent sens de l'organisation et de la communication;
- Être apte à travailler avec une clientèle diverse et multiculturelle;

Contrat : 35 heures par semaine
Échelle de salaire : selon l'échelle établie par l'organisme
Date de clôture : le lundi 30 avril 2008
Entrée en fonction : aussitôt que possible

Faites parvenir votre curriculum vitae, assorti de la mention « confidentiel », à :

Mona Audet
Directrice générale
Pluri-elles (Manitoba) Inc.
570, rue Des Meurons
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2W4
Télécopieur : (204) 233-0277

Financement fourni par :
Le Compte d'assurance-emploi du gouvernement du Canada
La province du Manitoba
et Centraide



Le Conseil jeunesse provincial est à la recherche d'un(e)

Agent(e) de projets

Responsabilités :

- Coordonner les projets de rassemblements pour le Conseil jeunesse provincial tels que La Furie, Le Réveillon de Noël, Le Petit Canada et autres grands projets de rassemblements de la jeunesse francophone du Manitoba.

L'agent(e) sera responsable de :

- la confirmation des sites et des partenaires pour la tenue de ces évènements;
- la publicité et la promotion des événements;
- la gestion des budgets;
- l'élaboration de la programmation pour les activités;
- le recrutement et la gestion des bénévoles;
- la recherche de commandites;
- la gestion de l'adjointe à la coordination pour la Furie;
- la gestion des inscriptions;
- toutes autres tâches qui assureront le succès de ces activités.

Qualités requises :

- maîtrise du français parlé et écrit;
- expérience en coordination/gestion de projets;
- expérience de travail avec les groupes d'âges 14 à 25 ans;
- très bonne connaissance de la francophonie Manitobaine;
- personne créative, motivée et enthousiaste.

* Les candidats qui font demande pour ce poste devront avoir un permis de conduire et accès à un véhicule.

Durée du contrat : dès que possible à fin mars 2009 *(avec possibilité de renouvellement)*

Rémunération : à négocier

Faites parvenir votre curriculum vitae **avant le 22 avril 2008** à :

La direction générale du Conseil jeunesse provincial
383, boulevard Provencher, bureau 300 A
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

Téléphone : (204) 237-8947 • Télécopieur : (204) 237-5076
Courriel : direction@conseil-jeunesse.mb.ca

Seuls les candidats retenus seront appelés pour une entrevue.

Financement de 100 % des frais de formation pour nouveaux camionneurs!

- Possibilités d'emploi excitantes et stimulantes
- Emplois en forte demande
- Formation rémunérée en milieu de travail

Renseignements :
www.mpi.mb.ca,
(204) 632-6600 ou
1-866-820-1317

LOI SUR LA PROTECTION DES EAUX NAVIGABLES

L.R.C. 1985, CHAPITRE N-22

Infrastructure et Transports Manitoba donne avis, par les présentes, qu'une demande a été déposée auprès du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités en vertu de la *Loi sur la protection des eaux* navigables pour l'approbation de l'ouvrage décrit ci-après ainsi que des plans et de l'emplacement y afférents. En vertu de l'article 9 de ladite *Loi*, Infrastructure et Transports Manitoba a déposé auprès du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités et du Bureau des titres fonciers de Winnipeg, au Manitoba, sous le numéro de dépôt R1190, une description de l'ouvrage ci-après, de son emplacement et de ses plans : Projet de remplacement du ponceau situé dans l'axe de la route provinciale à grande circulation 9 traversant le ruisseau Parks, dans la municipalité rurale de St. Andrews, plan 9940, parcelles D et F, L.R. 2-St. Andrews. Les commentaires concernant les effets de ces travaux sur la navigation peuvent être adressés au : gestionnaire, Programme de protection des eaux navigables, Transports Canada, 9700 avenue Jasper, bureau 1100, Edmonton (Alberta) T5J 4E6. Toutefois, seuls les commentaires écrits et reçus au plus tard 30 jours après la date du présent avis seront pris en considération. Tous les commentaires répondant à ces exigences seront étudiés, mais aucune réponse individuelle ne sera envoyée.

Signé à Winnipeg (Manitoba) le 16ième jour du mois d'avril 2008

Manitoba

LOI SUR LA PROTECTION DES EAUX NAVIGABLES

L.R.C. 1985, CHAPITRE N-22

Infrastructure et Transports Manitoba donne avis, par les présentes, qu'une demande a été déposée auprès du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités en vertu de la *Loi sur la protection des eaux* navigables pour l'approbation de l'ouvrage décrit ci-après ainsi que des plans et de l'emplacement y afférents. En vertu de l'article 9 de ladite *Loi*, Infrastructure et Transports Manitoba a déposé auprès du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités et du Bureau des titres fonciers de Winnipeg, au Manitoba, sous le numéro de dépôt R1189, une description de l'ouvrage ci-après, de son emplacement et de ses plans : Projet de remplacement du pont situé dans l'axe de la route 201 traversant la rivière Rouge, dans la municipalité rurale de Franklin, L.R. 127, paroisse de Sainte-Agathe, section 22 S.-O., township 2, rang 2 EMP Les commentaires concernant les effets de ces travaux sur la navigation peuvent être adressés au : gestionnaire, Programme de protection des eaux navigables, Transports Canada, 9700 avenue Jasper, bureau 1100, Edmonton (Alberta) T5J 4E6. Toutefois, seuls les commentaires écrits et reçus au plus tard 30 jours après la date du présent avis seront pris en considération. Tous les commentaires répondant à ces exigences seront étudiés, mais aucune réponse individuelle ne sera envoyée.

Signé à Winnipeg (Manitoba) le 16ième jour du mois d'avril 2008

Manitoba



Hôpital général St-Boniface General Hospital

COORDONNATEUR/COORDONNATRICE DES COMMUNICATIONS

Poste : Poste de 12 mois à temps partiel

Exigences : Diplôme reconnu en communications, journalisme, relations publiques, marketing, communications créatives ou dans un domaine connexe. Trois ans d'expérience, de préférence dans un domaine lié aux soins de santé ou dans la fonction publique. L'expérience de la rédaction et de la révision d'un large éventail de documents de promotion et d'information au public est essentielle. Capacité de lire et d'écrire en français et en anglais, ainsi que de parler et de comprendre ces deux langues. Connaissance des systèmes informatiques et capacité d'utiliser les logiciels courants (par exemple, chiffriers, logiciels de traitement de texte et de gestion de courriel, et navigateurs). La capacité d'utiliser des logiciels de graphisme et de gestion de projets est un atout.

Responsabilités : Agir à titre de personne-ressource et offrir de l'aide et un soutien pour l'élaboration, la mise en œuvre et la prestation d'un plan et d'une stratégie de communication interne axés sur la réalisation d'objectifs de communication liés au programme « Lean Healthcare » et d'autres initiatives en matière de qualité.

Date limite : le 23 avril 2008

Les personnes intéressées peuvent postuler par écrit en faisant parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante :

Agente de dotation, Ressources humaines
Hôpital général Saint-Boniface
409, avenue Taché
Winnipeg (Manitoba) R2H 2A6
Téléc. : (204) 235-3695
Courriel : recruitment@sbgh.mb.ca

Appel de candidatures



La radio universitaire CBAU est à la recherche de personnes dynamiques.

Poste : Coordonnatrice ou coordonnateur de la programmation

Fonctions : Exécuter toutes les tâches associées à la programmation quotidienne, telles que :
- recruter les animateurs;
- assurer la formation des animateurs;
- préparer l'horaire de diffusion;
- assurer la qualité des émissions;

Qualification : La coordonnatrice ou le coordonnateur de la programmation doit avoir des aptitudes en informatique et connaître l'équipement radiophonique. Elle ou il doit avoir un intérêt dans le domaine des communications et une bonne connaissance du français oral et écrit.

Salaire : 10 $ de l'heure – 15 h par semaine

Durée du contrat : 34 semaines à partir du 25 août 2008

Horaire de travail : Flexible

Envoyez votre curriculum vitae **avant le vendredi 2 mai 2008** à :

Monsieur Christian Perron
Service d'animation culturelle
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Courriel : cperron@ustboniface.mb.ca
Téléphone : 237-1818, poste 439

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	7,35 $	14,70 $	17,85 $	21,00 $	24,14 $	27,30 $	30,45 $	33,60 $	36,75 $	39,90 $
21 à 25	8,40 $	16,80 $	21,00 $	25,20 $	29,40 $	33,60 $	37,80 $	42,00 $	46,20 $	50,40 $
26 à 30	9,45 $	18,90 $	24,15 $	29,40 $	34,65 $	39,90 $	45,15 $	50,40 $	55,65 $	60,90 $

Mot additionnel : 11¢ Photo : 9,45 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.



EMPLOI D'ÉTÉ EN PLEIN AIR DÉBUTANT FIN AVRIL. Tu as 16 ans et plus et tu es bilingue? Tu aimes servir le public et tu es prêt à travailler quelques soirées et quelques fins de semaine? Si tu es étudiant(e) universitaire, envoie ton curriculum vitae avec trois références avant le 1er avril 2008. Étudiant(e) du secondaire, avant le 1er mai 2008, à : Jardins Saint-Léon, 34, place Georges-Forest, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3H5. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées. Pour plus de renseignements, demandez Lise ou Denis au 233-5618 ou au 791-8834. Échelle salariale : poste d'apprenti (9 $ à 12 $ de l'heure).
616-

CONTRATS SACS DE TERRE. Les Jardins Saint-Léon recherchent une équipe de 4 jeunes de 15 ans et plus (à contrat) pour remplir des sacs de terre. Les jeunes doivent former leur propre équipe de 4 avant de se présenter. Environ 50 livres/sac. Rémunération : 60 cents/sac, moyenne de 10 $ à 20 $/h. Contactez Denis au 791-8834.
617-

SERVICES PAYSAGERS « Power Rake », aération, nettoyage de vos cours, rotoculture pour vos jardins et parterres, fertilisation de vos gazons et contrôle des mauvaises herbes. Tél. : Jardins Saint-Léon au 237-7216. Cellulaire : 791-8834.
618-

LOCATION D'ÉQUIPEMENT « Power Rake » et rotoculteur 5HP et mini rotoculteur. Tél. : Jardins Saint-Léon au 237-7216. Cellulaire : 791-8834.
619-

DIVERS

VENTE BRIC À BRAC au 175, rue Masson. Le vendredi et samedi 11 et 12 avril, vendredi et samedi 18 et 19 avril de 11 h à 16 h.
633-

DÉFILÉ DE MODE : Le vendredi 18 avril à 19 h 30, gymnase École/Collège régional Gabrielle-Roy, Île des Chênes (Manitoba). Vente de pâtisseries, encan arc-en-ciel. Adulte : 7 $; étudiant : 5 $, préscolaire : gratuit.
637-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. M. L. P. I.
640-

RECHERCHE

PETITE ENTREPRISE (Saint-Boniface) est à la recherche de candidat(e) pour combler un poste de commis de bureau à temps partiel. Expérience avec les ordinateurs et Quickbooks préférable. Contactez Michele au 771-3899.
641-

LE FOYER VALADE recherche **une coiffeuse bilingue à temps partiel** qui voudrait offrir des services à contrat à sa clientèle. Pour plus de renseignements appeler Mme Rachel Dacquay au 771-2686. Envoyez votre curriculum vitae par télécopieur au 254-0329.
643-

À LOUER

J'AIMERAIS SOUS-LOUER pour l'été (mai à septembre 2008) mon appartement d'une chambre à coucher à Saint-Boniface. Coût du loyer à discuter. Disponible mi-mai. Tél. : 237-6465.
634-

À LOUER : 384, rue Desautels à Saint-Boniface. Très grand logement de 1 200 pi². Très grand 3 chambres à coucher, chauffage et eau chaude compris et vénitiennes verticales. Garage et stationnement compris. 5 appareils. Disponible le 1er mai 2008. 975 $ par mois. Tél. : 237-4193.
639-

À VENDRE



À VENDRE : Roulotte 28 pi, 2005 Flagstaff Lite Weight. Excellent état et entièrement équipée avec plusieurs extras. Achetée neuve en mai 2006. Espace à dîner extensible. Air climatisé sur le toit de 13 500 BTU. Auvent, grill extérieur, cadre extérieur en aluminium et fibre de verre, , Bell Ex GPS satellite. À voir afin d'apprécier. Prix réduit. Pour plus d'informations composez le 453-6740.
625-

JOLI LOT RÉSIDENTIEL, situé au 258, rue de la Cathédrale 78 000 $. Contactez Gérard au 292-6993.
632-



PLAGE ALBERT : Maison élégante, style canadien-français à quatre chambres à coucher entourée de beaux chalets. Endroit très paisible sur un terrain boisé de 96 X 150. Quatre saisons. 1 338 pieds carrés. Cuisine/salon concept ouvert. Quelques minutes de la plage, magasin et restaurant. 189 000 $ négociable. Appelez Glenn Massey au 989-7900 (anglais).
636-

GRAND CHALET À LA PLAGE ALBERT : 5 chambres à coucher, vérenda avec moustiquaire. Laveuse, sécheuse. Entièrement meublé. Denise au 667-3436 ou Claudette au 257-5691.
638-

MAISON À VENDRE à Saint-Léon sur la rue principale, 960 pi², 3 ch. à coucher, sous-sol fini, air climatisé central, tous les services compris, garage double de 816 pi² avec atelier, grand terrain de 180 pi X 160 pi., si intéressé, appelez Hélène au (204) 836-2625 ou Marlene au (204) 744-2862.
642-

Nécrologies

Pierre Ovila Lemay

avril 1925 - mars 2008



C'est à la douce mémoire de Pierre Lemay que nous annonçons son décès à sa résidence le 29 mars 2008 entouré de sa famille.

Employé à la compagnie Canada Packers pendant 35 ans, il a pris sa retraite en 1986.

Malgré une attaque de rhumatisme inflammatoire à l'adolescence, il fut accepté au service militaire. Il servit en Hollande, en Belgique et en Allemagne de 1942 à 1944. Mais son plus gros combat fut contre le cancer.

Il laisse dans le deuil son épouse de 58 ans France (née Vermette), ses cinq enfants Michelle, Janine (Harry Troche), Paulette (Denis Duguay), Roland et Jacqueline (Darcy Dueck), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Notre famille tient à remercier toutes formes d'attention et de sympathie à notre égard en ces temps difficiles.

Adieu Papa!

René Joseph Edmond Johnson



Le 1er avril 2008, René Johnson est décédé paisiblement au Centre Taché à l'âge de 84 ans.

Précédé de sa tendre épouse, Rita Johnson (née Lapointe), qui l'a accompagné pendant 51 ans, René laisse dans le deuil son fils Renald (Diane) et ses filles Lorraine Farrell (Paul) et Gisèle Himbeault (Don); ses petits-enfants Danielle (Jared), Joelle (Daniel), Corey (Taiya), Janelle (Ryan), Eric et Alain; et ses arrière-petits-enfants Conner, MacKenzie, Trinity, Élya et Keestyn. Il laisse aussi ses sœurs Eveline, Hermance et Yvette, et son frère Gerry. Il a été précédé de ses parents Stéphane et Clémentine et de ses frères Lionel, Roméo et Gabriel (Gaby).

René a travaillé comme imprimeur au Winnipeg Free Press jusqu'au moment de prendre sa retraite. Il était dévoué à sa femme, à ses enfants et à ses petits-enfants. Il adorait la musique, la danse et les jeux de cartes; de plus, il aimait les sports en tant que spectateur. Il avait le don de raconter des histoires et était excellent meneur de danses carrées.

La messe des funérailles, présidée par le père David Brabant, P.S.S., a eu lieu le vendredi 4 avril à 10 h 30 (précédée de la veille du corps à 10 h) à l'église Précieux-Sang, 200, rue Kenny. L'enterrement privé aura lieu à une date ultérieure.

Au lieu de donner des fleurs, les personnes qui le désirent peuvent faire un don en mémoire de René à Cancer Care Manitoba, 675, avenue McDermot, Bureau ON1160, Winnipeg (Manitoba) R3E 0V9 (téléphone : 787-4143) ou à une œuvre caritative de leur choix.

La famille souhaite remercier sincèrement les soignants du Centre Taché, ainsi que le personnel des soins de jour pour leur bonté et leur gentillesse envers René au cours des dernières années.

Il nous est impossible de mesurer
la valeur de notre père
et de son amour.
Pour nous, il sera toujours « Dad »…
Maintenant, il est temps de danser.

Les parents et les amis qui le souhaitent sont invités à signer le livre de condoléances virtuel à www.desjardins-funeral.ca.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou, sans frais, 1-888-233-4949.



Juliette Marie Céline Lussier

(née Gaboury)

1921-2008

Doucement, paisiblement, le 7 avril à l'âge de 86 ans, Juliette Lussier (née Gaboury), fut appelée par le Seigneur à son foyer spirituel.

Née le 24 mai, 1921, à Bruxelles, Manitoba, Juliette assuma le rôle d'épouse, mère, grand-mère (mémère), artiste et amie, une personne charitable et spirituelle, qui incarnait une vraie joie de vivre et une vie ancrée dans le présent, pleinement reconnaissante.

Mémère était au coeur de la famille. Elle fut prédécédée par son aimable époux, Léo (octobre, 2002). Elle manquera beaucoup à ses quatre enfants ainsi qu'à leurs partenaires : Robert (Cheryl), Paul (Laraine), John (Suzanne) et Michêle (Don) Walmsley en plus de ses huit petits-enfants: Renée (Scott), Anna (Richard), Suzanne (Paul), Claire (François), David, Michael, Jeremy et Rebecca. Les familles immédiates du côté des Gaboury / Lussier sont : Antonio (Marianne), Étienne (Claire), Florence (Maurice), Soeur Lillian, OSU, Adrien (Lorette) et Placide. Des amis et de la parenté qui se sont à l'occasion joints à notre mère en amitié et en soins particuliers furent soeur Mary DePape, OSU, soeur Thérèse Ouellet, père Léo Couture, Jòhana Pelletier, Lucille McTaggert, Paulette et Kim Ruth, Robert Toutant, Gisèle et Xavier Jacob, Denis et Irene Girardin, Usha et Murdòch de Maryland Foodfare et tellement d'autres ainsi que les petits animaux domestiques qui lui furent chers.

Juliette, Maman, Chérie, tu étais toujours acceuillante et sincèrement intéressée à la vie quotidienne de tes enfants et de leur famille. Tu as vécu une vie pleine, consacrée pendant beaucoup d'années à élever ta famille, à t'occuper de locataires, à travailler comme une aide auxiliaire parmi les gens dans le besoin et en t'appliquant de maintes façons génératrices. Une fois le nid vide, tu as utilisé tes années de retraitée avec Léo, ton cher époux, en remplissant vos journées de randonnées, de golf, d'artisanat et de temps joyeux parmi vos petits-enfants; en prenant une part active aux rencontres familiales rendues traditionnelles en longue fin de semaine de mai; en offrant du temps de bénévole à l'Arche; en préparant des repas et rendant service dans les cuisines communautaires du centre-ville; et, en t'engageant dans la paroisse à la prière quotidienne.

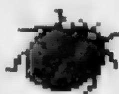
Juliette, tu demeures pour nous tous l'exemple d'une personne qui a apporté son plein coeur à chaque tâche journalière, te rappelant de tes racines rurales et de ton héritage métis, savourant les joies simples mais profondes de la vie dans ton amour des animaux, dans la beauté naturelle qui t'as inspiré, dans une bonne tasse de café, auprès du four dans la cuisine, en dégustant du bon chocolat et en partageant une bonne farce. Esprit indépendant, possédant une curiosité intellectuelle authentique, Juliette, tu as su apprécier l'humour en toutes situations, le badinage, la lecture, la réalisation de merveilleux tableaux à base de peinture à l'eau, le visionnement des films intéressants et la musique captivante.

Pendant les derniers mois, lorsqu'il fallait faire face à une maladie sérieuse, Juliette fut un modèle d'inspiration pour ceux et celles auprès d'elle, démontrant une attitude positive, un courage tangible, un véritable sens de l'humour en maintes situations, tout en éprouvant une joie spontanée ancrée dans la foi et l'acceptation.

Un service commémoratif célébrant la vie de Juliette a eu lieu au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons, le samedi 12 avril à 14 h 30. La famille désire exprimer ses remerciements les plus sincères à la parenté et aux amis de près et de loin pour leurs visites, les appels, les cartes, les lettres, les prières, les fleurs ainsi que le soutien donné à maman, surtout pendant cette dernière année. Une reconnaissance particulière est offerte à l'équipe médicale associée avec la clinique MNR Deer Lodge, surtout Donna Terwin, Dr Casey, Sue Erickson; Bonnie Grieg, Special Homecare Assistants, Diana Rasmussen de la Société ALS du Manitoba, Dr Jensen, Dr Rabson et le Special Palliative Care Nursing Team – un merci chaleureux pour l'aide, la compassion et le dévouement témoignés au soin de Juliette.

Juliette, Maman, Chérie
Nous ne sommes pas seuls.
Ton amour et ta fermeté d'esprit
demeurent constants.
Ton doux souvenir nous alimentera.
Ton chemin parcouru nous guidera.
Nous t'aimons.

« Lorsque le temps arrivera où je te vois traverser Le Jourdain, je vais tendre la main et me hâter vers toi pour te recevoir chez toi ».



La famille et les amis sont invités à signer le Registre de Condoléances à www.desjardins-funeral.ca

Les funérailles ont été confiées au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.

Chronique

RELIGIEUSE

ANNETTE SAINT-PIERRE, O.C.

Agenda de reconnaissance

Je cherchais un thème pour cette chronique quand, un matin, j'ai reçu un courriel intitulé : **Agenda du plaisir**. Il était agrémenté de fleurs et accompagné de musique, le genre que l'on envoie à une dizaine d'amis pour ensoleiller leur journée. Contente d'y trouver là l'humus d'une bonne réflexion, je demandai à ma correspondante si elle avait l'habitude de confier ses états d'âmes à un journal intime. Sa réponse ne se fit pas attendre. Elle m'apparut si sincère, et si empreinte d'émotion, que je décidai de partager avec vous, chers lecteurs et lectrices, la « respiration » de cette belle philosophie.

Chère amie,

Oui, je tiens un journal, mais c'est surtout un **agenda de reconnaissance** que je pratique. Depuis plusieurs années, j'essaie de trouver cinq choses positives qui me sont arrivées dans la journée et si je ne les trouve pas, je remercie Dieu pour ma santé et mon intelligence... alors il ne m'en reste que trois à trouver et c'est plus facile à compléter. Ainsi, je m'endors en paix. Je le fais plutôt en pensée, et dans mon agenda personnel, ce sont des rendez-vous, des choses courantes de la vie, etc.

À l'adolescence, je tenais un journal personnel et quand je le relisais à la fin de l'année, je pleurais beaucoup sur ma vie négative, triste à mourir. Je rêvais seulement du jour où je m'enfuirais de cette maison de malheurs. En un sens, le journal m'a aidée à rester lucide et à ne pas banaliser ce que je vivais à ce moment-là. J'ai jeté tous ces journaux, c'était trop noir, pour tenter d'écrire de nouvelles pages de ma vie avec de la couleur!

Je trouve que ma « formule » m'aide beaucoup quand mon esprit tend à dramatiser, surtout après une journée de consultations avec des personnes tendues, émotives, négatives, réactives, désespérées; cela m'aide à rester centrée et à leur offrir une certaine guidance vers la lumière. Enfin, je fais ce que je peux.

Je pense que c'est nous qui devons mettre des efforts pour s'ouvrir à ce bonheur et non pas attendre qu'il vienne, car il est toujours là près de nous. C'est à nous de le reconnaître et de savoir l'accepter dans notre vie. Quand on a connu que des malheurs, il peut être ardu de se diriger à l'opposé qui est du domaine de l'inconnu...

Et voilà. Ce témoignage si éloquent, qu'il reste peu à ajouter. En somme, je me demande parfois si nous n'avons pas plus de raisons de remercier le Seigneur pour ce qu'Il nous donne : santé, famille, amis, rencontres agréables, succès au travail, etc. que de prétextes pour nous lamenter. Et pourquoi ne pas donner du bonheur aux autres, puisque c'est en le donnant qu'on l'acquiert.

L'on devrait, au moins chaque jour,
écouter une chanson, lire un livre,
regarder une belle image et, en autant que faire
se peut, prononcer quelques paroles
raisonnables.

Goethe

De votre état d'esprit dépend votre bonheur.
Vous pouvez regarder tomber la pluie avec une
grimace
ou un sourire.

Hervé Desbois

SAINT-NORBERT

Jeanne Perreault s'éteint

Enseignante et commissaire d'école, passionnée d'histoire et fière de son héritage métis, Jeanne Perreault a vivement contribué au développement culturel et linguistique de Saint-Norbert.

Daniel BAHUAUD

Décédée le 5 avril à l'âge de 89 ans, Jeanne Perreault a su mériter le respect et l'admiration la francophonie manitobaine pour son engagement envers sa langue, sa culture et sa communauté de Saint-Norbert.

Enseignante de français pendant 35 ans à l'école St. John's Ravenscourt, Jeanne Perreault a joué un rôle important dans la construction, en 1977, de l'école Noël-Ritchot, alors qu'elle était commissaire pour Saint-Norbert à la Division scolaire de la rivière Seine (DSRS).

Le directeur général de la DSRS de l'époque, Norman Boisvert, se souvient de sa contribution à cette école historique. « Le projet était très controversé, rappelle-t-il. Plusieurs ne voulaient pas de cette première école française. Et Jeanne a subi énormément de pression pour qu'elle abandonne le projet. Elle n'a jamais bronché, bien qu'elle ait trouvé ça très dur. On lui en doit beaucoup. »

Même son de cloche chez Norbert Cenerini qui, à titre de parent, a travaillé avec Jeanne Perreault lors de la planification et la construction de l'école. « Comme parents, nous voulions cette école, souligne-t-il. Et on a été harcelés pour notre désir. Jeanne d'autant plus puisqu'elle était commissaire et aussi parce qu'elle n'avait pas d'enfants de l'âge à fréquenter l'école. Mais elle n'a jamais fléchi. Au contraire, elle rencontrait les parents pour faire de la planification stratégique. On s'entendait bien avec elle. Depuis ce temps-là, mes cinq enfants ont fréquenté l'école. Quatre de mes petits-enfants y sont maintenant. Grâce en grande partie à elle. »


Archives La Liberté

Jeanne Perreault.

Peu après la construction de l'école Noël-Ritchot, Jeanne Perreault s'est mise à militer pour préserver le caractère historique de Saint-Norbert, menacé par le rasage d'anciens édifices, le départ des communautés religieuses et le développement résidentiel. Son travail a mené à la création d'Héritage Saint-Norbert, un organisme dont elle a assumé la présidence pendant plus de 25 ans.

« Les Trappistes fermaient le monastère à cette époque, rappelle un membre à charte d'Héritage Saint-Norbert, William Loewen. On ne voulait pas voir disparaître l'édifice. Alors on a créé notre organisme. Jusqu'à son décès, Jeanne Perreault a été la force motrice derrière la grande majorité de nos activités. Héritage Saint-Norbert a sauvé, stabilisé et conservé les ruines de l'église trappiste. Il a aussi préservé la résidence trappiste, en encourageant la mise sur pied du *Saint Norbert Art Centre*. Même scénario pour l'orphelinat, aujourd'hui *Behavioural Health Centre*. Notre organisme s'est également assuré que les nouvelles rues aient des noms historiques. Et puis il y a Place Saint-Norbert, où nous avons réussi à déménager plusieurs édifices importants. Tout cela est grâce, en grande partie, à Jeanne Perreault. Son travail se poursuivra cet été, avec l'installation dans le cimetière de la paroisse du monument commémorant les pionniers de Saint-Norbert. »

Le président de l'Union nationale métisse Saint-Joseph, Gabriel Dufault, abonde dans ce sens. « Jeanne Perreault était une amie intime de ma mère, explique-t-il. Elle m'a vu grandir. Plus tard, travaillé à Héritage Saint-Norbert pour elle. Elle était fière du passé de Saint-Norbert et de son patrimoine personnel. Elle découle de la première famille de Jean-Baptiste Lagimodière et était très fière d'être Métisse, même à l'époque où ce n'était pas populaire. »

VOYAGE AU RWANDA :



Construire des passerelles et des escaliers qui permettent aux veuves et aux enfants de circuler plus facilement vers le Centre César. Travailler auprès des enfants à la garderie. Et surtout, à la veille d'un mois d'avril qui représente toujours un moment difficile pour les rescapés du génocide d'avril 1994, offrir à des Rwandais un peu d'espoir et le sentiment que le monde ne les oublie pas. Voilà ce qu'ont fait les élèves du Collège Louis-Riel et les adultes qui les accompagnaient lors de leur séjour de deux semaines au Rwanda.

Textes et photos : Gabriel AMMANN-LANTHIER, élève au CLR.



AU TRAVAIL :

Ci-contre et ci-bas : Avant les travaux... et après. Janelle Rémillard, Mélissa Suzîn, Marie-Ève Fontaine et Gabriel Ammann-Lanthier ont terminé un escalier et une passerelle. À droite, les équipes de Gabriel Keyes et Yesha Raval; ainsi que Jonathan Bernard, Janelle Tougas, Chloé Delaquis et Caroline Mousseau sont au travail. Tout à côté deux petits enfants jouent... à faire leur propre passerelle! Les enfants sont heureux d'utiliser les escaliers. 80 passerelles ont été construites, ainsi que de nombreux escaliers.





L'ACCUEIL :

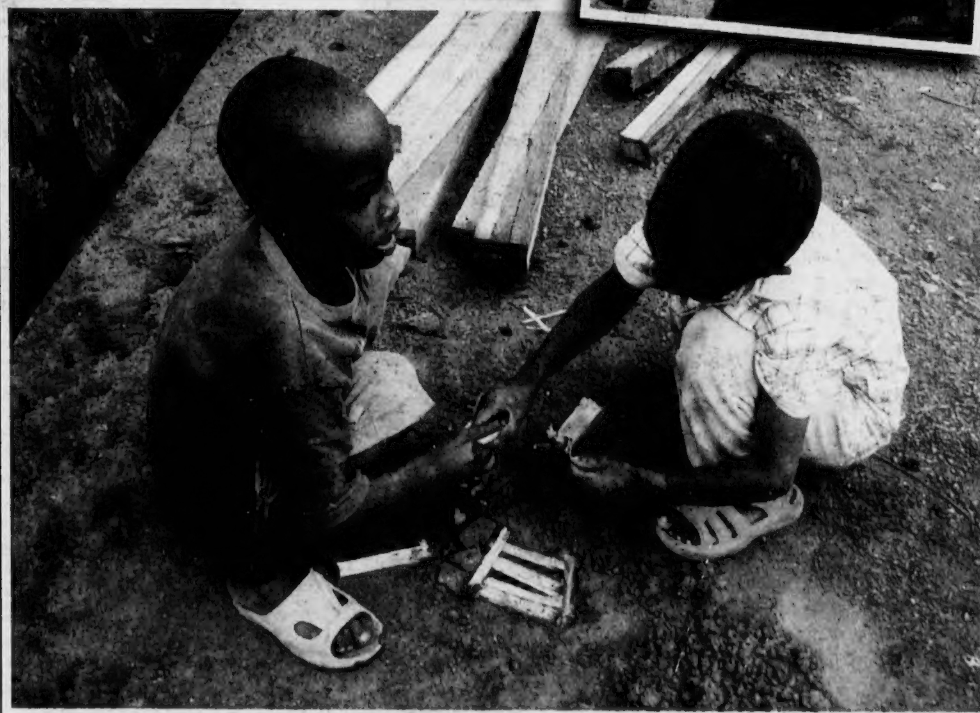
Au centre César, Nicole Pageau, Igor Cézar et la communauté de veuves de Kimironko nous accueillent. Mathieu Labossière, Janelle Rémillard et Marie-Ève Fontaine font un discours au nom du groupe du Collège Louis-Riel, et Rodrigue Pageau agit comme interprète. En médaillon : Pierre, qui est aveugle (au centre), remercie Erin Gallagher-Cohoon (à gauche) qui lui a donné un livre en braille.





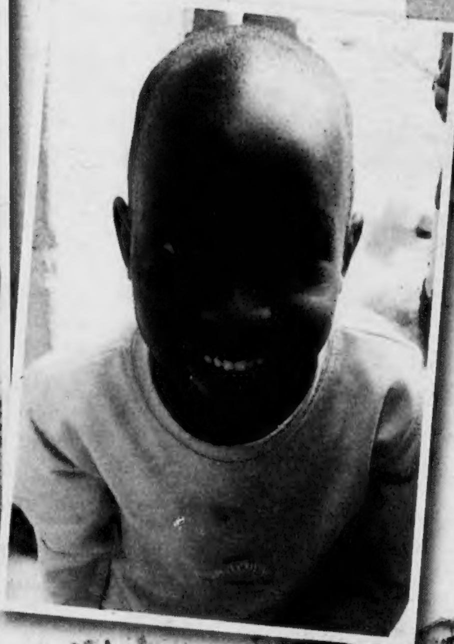






L'ALBUM SOUVENIR





DES ENFANTS À RENCONTRER :

Que c'est fascinant, la lentille d'un appareil photo! Erin Gallagher-Cohoon, Valérie Marion et Margaux Beauchemin tiennent l'avenir du Rwanda entre leurs mains!

PLANIFIER :

Avant les travaux, les explications de Jonathan Bernard, Mathieu Labossière et Raymond Prairie. En médaillon, Denis Rémillard montre comment bâtir les marches.

SUR LA ROUTE :

En visite à Londres : une manifestation en faveur du Tibet. Photo du bas : un village rwandais croisé sur la route.



MOMENTS DE DÉTENTE :

Photo de groupe dans un restaurant pour gens fortunés et moment de détente au bord d'un lac.



Monument sur la route près du lac Kivu. À cet endroit, en 1994, des génocidaires ont arrêté un autobus rempli de travailleurs. Ils ont voulu séparer les Hutus des Tutsis avec l'intention évidente de tuer ces derniers. Mais les Hutus ont refusé de se séparer de leurs frèresTutsis, avec qui ils travaillaient depuis des générations. Les miliciens les ont tous massacrés. Le monument commémore les gestes de solidarité qui ont été posés pendant le génocide et encourage l'entraide et la paix.







À VOTRE SERVICE

SERVICES

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

SERVICES

ASSUREURS

AVOCATS-NOTAIRES

Abonnez-vous à La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	33,60 $ ☐	36,75 $ ☐
2 ans	56,00 $ ☐	63,00 $ ☐

Nom : ____________

Prénom : ____________

Adresse : ____________

Ville : ____________

Province : ____________

Code postal : ____________

Téléphone : ____________

Je choisis de payer par :

☐ Visa : ____________

☐ MasterCard : ____________

(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190,
383, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4